LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°9 Saint-Boniface, du 30 mai au 5 juin 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Ça, ça dépend de Dame Nature... que plusieurs ici commencent à appeler Damned Nature!»

Les agriculteurs de la vallée inondée sèmeront-ils cet été? Florent Beaudette ne le sait! **Page 19.**

Ainsi pont, pont, pont

Le pont Provencher réouvrira-t-il à la fin juin ou à la fin septembre? Le plus tôt possible, espèrent les commerçants du boulevard et les 35 000 automobilistes qui empruntent quotidiennement le pont. **Page 3.**

Aux urnes citoyens

Le 2 juin, les Canadiens devront élire leur prochain gouvernement. Qui l'emportera: la droite, la gauche, ou les citoyens? La question nationale, la question francophone et le profil de Winnipeg sud, **pages 11 à 15.**

Tirage en page 22. Bonne chance!



photo: Anie Cloutier

Saluer le beau temps!

L'été est enfin arrivé cette semaine, juste à temps pour que des élèves du Québec en visite à l'école Lavallée puissent profiter du soleil. Pour les Manitobains, cette chaleur qui s'est longtemps fait attendre après un long hiver, vient mettre un peu de baume sur un printemps difficile.



photo: Anie Cloutier

La grande corvée de nettoyage a débuté à Sainte-Agathe. À l'école, on a commencé à trier les jouets des enfants de la prématernelle. «Parce qu'à cet âge les enfants mettent encore tout dans leur bouche, on ne va pas prendre la peine de nettoyer les jouets. On va simplement les répertorier puis les mettre à la poubelle», indique Jocelyne Fontaine-Bayer.

Lire nos textes sur l'après-inondations en pages 16, 17, et 18.

Au Parlement à 18 ans

Comment gagner 9 000 $ en travaillant 15 heures par semaine tout en poursuivant ses études dans la capitale nationale? Patrick Courcelles et Julie Grenier ont la solution à la **page 29.**

L'Entente sème la mésentente

Désolés, fatigués, découragés ou insultés, les porte-parole des organismes francophones ont une chose en commun: l'Entente Canada-communauté les a déçus. **Page 5.**





Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

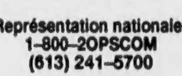
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Le Babillard

INONDATIONS

➡ ***Collecte de fournitures scolaires*** pour les victimes des inondations au bureau de Ronald Duhamel (238, chemin St. Mary's), au Centre d'achat Saint-Vital ou au Canadian Tire de Southdale. ➡ ***Soirée meurtre et mystère*** le 30 mai à 18 h 30 au Club La Vérendrye (614,rue des Meurons). Billets: 25 $. Les profits seront versés à la Croix-Rouge et à Francofonds (233-8997). ➡ Pluri-elles met son ***service de conseillères*** à la disposition des personnes touchées par les inondations. Consultations gratuites et confidentielles (233-1735 ou 1-800-207-5874).

LORETTE

➡ Il y aura une procession de la ***Fête Dieu*** à Lorette le 1er juin après la messe de 10 h. La procession débute vers 11h15 devant l'église et sera suivie d'un goûter (878-2221 ou 257-2593).

SAINTE-ANNE

➡ La Bibliothèque de Sainte-Anne organise un ***café-rencontre*** le 8 juin entre 14 h et 16 h pour célébrer son premier anniversaire d'existence.

SAINT-BONIFACE

➡ Six paroisses francophones de Saint-Boniface participeront à la ***Marche pour Jésus*** qui aura lieu le 31 mai. Les paroissiens francophones sont convoqués à la Cathédrale de Saint-Boniface à 13 h 30 pour une célébration d'ouverture présidée par Mgr Hacault. Ils se rendront par la suite à la Fourche pour rejoindre le reste de la manifestation (233-7304 ou 237-4507). ➡ La Bibliothèque de Saint-Boniface organise du 9 au 28 juin une ***vente de livres et de vidéocassettes pour enfants***. Prix variant de 3 $ l'item à 1 $ le sac selon les semaines (986-4332). ➡ Du 15 juin au 1er septembre le ***Musée de Saint-Boniface*** sera ouvert de 9 h à 20 h du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h les vendredis, de 10 h à 17 h les samedis et de 10 h à 20 h les dimanches (237-4500). ➡ Le quatrième ***marcheton*** du Centre Miriam qui devait se dérouler le 14 juin a été remis au 27 septembre en raison des inondations. (237-5542). ➡ ***Fresque de la famille Freynet****, le rameau manitobain et ses origines 1616-1996* de Lucille Freynet est maintenant disponible en librairie. ➡ Il y aura une ***vente de garage*** les 26 et 27 juin à 20 h au centre Sara-Riel (210, rue Kenny).

JEUNES

➡ Le 100 Nons est à la recherche de musiciens pour participer à la ***Chicane électrique*** 1997 qui aura lieu le 5 septembre. Contactez Denis Prieur (235-0156). ➡ Pluri-elles lance son ***Centre jeunesse*** qui accueillera les jeunes de 12 à 18 ans tous les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 à compter du 2 juillet (233-1735 ou au 1-800-207-5874). ➡ La ***Francofête***, prévue pour le 31 mai et reportée au 14 juin, a été remise au printemps 1998 en raison des inondations (237-9666).

RÉUNIONS

➡ L'AGA du ***Festival du Voyageur*** aura lieu le 10 juin à 19 h 30 à la maison Chaboillez dans le parc Whittier (angle Messager et Saint-Joseph). ➡ La réunion annuelle de la ***Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface*** aura lieu le 17 juin à 17 h 30 au Club La Vérendrye. ➡ La ***Fédération provinciale des comités de parents*** tient son AGA le 17 juin à 19 h au collège régional Gabrielle-Roy (237-9666). ➡ L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) présente son ***forum sur l'avenir de l'éducation de langue française*** du 6 au 9 août à Québec (418-681-4661).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

ACTUEL

Sauver le pont Provencher

Des résidants pas résignés

«Les travaux qui seront faits sur le pont Provencher n'ont pour but que de ramener la structure à son stade pré-inondations et non pas de rallonger sa durée de vie», a indiqué le responsable des ponts, chaussées et transport à la ville de Winnipeg, William Larkin lors d'une rencontre publique tenue le 26 mai dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface.

En effet, la Ville, qui dépense environ 300 000 $ par année dans l'entretien du pont Provencher, entend le remplacer d'ici quatre ans. Elle a d'ailleurs déjà mis 4,2 millions $ de côté dans son budget capital de 2000; 17,6 millions $ dans celui de 2001 et 20,3 millions $ dans son budget de 2002, a indiqué le conseiller pour Saint-Boniface et animateur de la rencontre, Daniel Vandal. À cela s'ajoutent 65 000 $ réservés pour des consultations publiques qui doivent être tenues cette année et deux tranches de 200 000 $ en 1998 et 1999 pour les études environnementales.

Les piliers du pont, construit en 1917, sont sévèrement fissurés, précise William Larkin. «Des plongeurs nous ont signalé des fissures de plusieurs mètres sur tous les piliers et certaines sont assez larges pour y entrer le pied! Ce n'est pas le genre de chose que nous aimons voir, même pour un pont qui doit être remplacé prochainement.»



Archives La Liberté

Daniel Vandal: ouvrir le pont dans les plus brefs délais.

Selon l'ingénieur, la Ville n'a pas l'intention d'avancer la date de construction du nouveau pont Provencher. «Notre budget capital est déjà largement déficitaire, indique-t-il. De plus, nous nous sommes engagés à tenir des audiences publiques et nous avons l'obligation de commander des études environnementales, ce qui demande un certain temps.»

La centaine de résidants de Saint-Boniface présents à la réunion du 26 mai ont profité de l'occasion pour faire part à la Ville de leurs craintes concernant la construction éventuelle d'un nouveau pont Provencher à six voies et aussi pour explorer la possibilité de sauvegarder le pont Provencher comme part du patrimoine architectural de Saint-Boniface.

Un pont à six voies est de moins en moins probable, estime William Larkin. «Il n'y a pas une véritable volonté politique de construire un méga-pont, compte tenu premièrement de la résistance des résidants et deuxièmement de l'efficacité du pont Norwood.» La Ville, explique-t-il, envisagerait plutôt un pont à quatre voies, une option qui aurait comme avantage de préserver le terre-plein au centre du boulevard ainsi que la voie de stationnement, affirme le conseiller pour Saint-Boniface, Daniel Vandal.

«En 1989, lorsque la Ville a commencé à parler de la construction d'un nouveau pont, les ingénieurs poussaient vraiment pour un pont à six voies, avoue William Larkin. J'espère que nous avons grandi depuis. Nous voulons commencer le processus de consultation publique avec une page blanche. Nous sommes ouverts à la construction d'un nouveau pont si c'est ce que la population demande, mais nous sommes aussi prêts à entendre vos idées sur la préservation du pont actuel. Je crois que c'est dans le domaine du possible à condition d'y investir les sommes nécessaires.»

Une totale remise à neuf du pont Provencher nécessiterait quelque 8 millions $ et prendrait deux ans à réaliser, estime l'ingénieur. L'espérance de vie du pont Provencher serait alors allongé de 20 ans, contre une soixantaine d'années pour un nouveau pont.

Anie CLOUTIER

Pont Provencher

Pas avant la fin juin

Les 35 000 personnes qui empruntent quotidiennement le pont Provencher devront s'armer de patience. En effet, même dans le meilleur des cas, le pont qui relie Saint-Boniface au centre-ville restera fermé à la circulation automobile jusqu'à la fin juin.

Endommagée pendant les inondations du printemps, la structure âgée de 80 ans est fermée à la circulation automobile depuis le 5 mai. Infiltrée à l'intérieur des piliers, l'eau avait atteint les contrepoids, réduisant ainsi leur capacité à absorber les vibrations du trafic.

Des câbles tendus sous la structure reliant les deux travées à bascule ont absorbé une partie de la tension horizontale et permis la réouverture du pont aux cyclistes et aux piétons. La ville devra débourser 55 000 $ pour cette opération, ont indiqué les ingénieurs lors d'une rencontre publique tenue le 26 mai à l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface.

Ces câbles, explique le responsable des ponts, chaussées et transport à la ville de Winnipeg, William Larkin, n'ont pas suffi à réduire de façon significative les tensions ni à réaligner les travées. Les ingénieurs de la Ville devront prendre des mesures supplémentaires pour assurer la stabilité du pont avant de l'ouvrir à la circulation.

La Ville entend donc renforcer les deux piliers abritant le mécanisme de bascule en les ceinturant d'une bague, un travail évalué à 475 000 $. Si cette mesure s'avère suffisante, le pont pourrait être réouvert dès la fin de juin.

Si la stabilité du pont n'est toujours pas assurée, les ingénieurs devront coupler des poutres aux travées du pont, repoussant ainsi la date d'ouverture à la fin septembre. Cette dernière opération, évaluée à 370 000 $, porte à près de un million $ la somme totale des coûts associés à la remise en état du pont.

La Ville, qui dispose d'une assurance pouvant couvrir ce genre de coûts, doit défrayer un déductible de 500 000 $. Le Programme d'aide aux municipalités sinistrées pourrait couvrir une partie de cette somme.

Anie CLOUTIER

ÉDITORIAL

Cherchez à qui Manning profite

Le Parti réformiste n'a rien à offrir à une bonne partie de la population canadienne. Il n'a rien à offrir aux pauvres, rien à offrir à tous ceux qui ont besoin d'un État compatissant, capable de réparer un peu les inégalités qui découlent de la vie en société.

Inégalités des chances quand on naît noir dans un pays de blancs ou femme dans une culture d'hommes. Inégalité des opportunités quand on est pauvres, handicapés ou chômeurs dans une société industrielle en plein revirement économique. Inégalités entre francophones minoritaires et majorité anglophone presque partout au pays. Inégalités entre les petits écoliers qui déjeunent chaque matin et ceux qui ne peuvent pas se le payer...

Le Parti réformiste n'a rien à offrir au système de justice canadien, sinon un durcissement envers les criminels qui ne se traduira pas par une diminution de la criminalité.

Il n'a rien à offrir à la culture canadienne qui irait à vau-l'eau sous ses politiques de laisser-faire et céderait toute la place au géant américain.

Il n'a rien à offrir aux citoyens, sinon un discours qui vient exacerber la méfiance, la peur et parfois la haine qu'on peut porter à tout ce qu'on ne connaît pas bien. Méfiance envers les pauvres, peur des autres cultures, haine des francophones en général et des Québécois en particulier.

Les Canadiens en ont vu de toutes les couleurs ces dix dernières années: récession économique, débats constitutionnels, crise d'identité, lutte contre les déficits, repositionnement du pays dans l'économie mondiale... On peut comprendre que des sentiments de frustration, d'incompréhension, de méfiance, d'insatisfaction profonde aient pu prendre racine dans un tel contexte.

Mais qui pourrait vouloir d'un leader et d'un parti qui bâtit sa popularité en misant sur les sentiments les plus négatifs de la population canadienne et en cherchant à diviser? Les supposées solutions réformistes ne feraient qu'agrandir les fossés entre les provinces et entre les personnes et mèneraient au démantèlement de tout ce qui a défini le Canada.

En votant pour le Parti réformiste, une partie des Canadiens expriment leur frustration, leur protestation et militent pour un certain changement; mais faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain?

Il est vrai que le Canada est un pays à la recherche de réponses et que les Canadiens en ont marre de revivre les mêmes sempiternels débats, mais sommes-nous si désespérés qu'il nous faille recourir à un parti aussi extrémiste que le Parti réformiste?

Comment peut-on croire aux promesses d'un parti qui ne cesse de proposer des solutions simplistes à des problèmes complexes? Est-ce vraiment en rétablissant la peine de mort qu'il y aura moins de criminalité? En niant la dualité linguistique que ce vieux pacte entre deux peuples fondateurs pourra être revivifié? Fera-t-on disparaître la réalité francophone comme par enchantement? Et est-ce en demandant la démission de politiciens qui ne nous plairaient pas que la démocratie se portera mieux? Et qui déciderait qu'un politicien ne fait plus l'affaire?

Preston Manning n'est pas un politicien rafraîchissant amenant des idées neuves. C'est un politicien retors qui n'hésite pas à utiliser les sentiments d'impuissance et de frustration des Canadiens pour leur proposer des boucs émissaires (politiciens québécois, État trop gros, etc.) responsables de tous leurs malheurs, et qui, ce faisant, ne cherche qu'à s'assurer le plus grand nombre de sièges possible. Peu lui importe s'il laisse sur son passage des citoyens encore plus amers, un pays encore plus divisé, des plaies encore plus difficiles à soigner.

À qui profite Preston Manning? À preston Manning, et peut-être aussi à une certaine catégorie de la population, le plus souvent blanche et bien nantie, qui croit aux vertus de l'individualisme comme on entre en religion et qui refuse que l'État puisse jouer un rôle dans le bien-être des gens.

Les Canadiens se reconnaissent-ils réellement dans ce portrait-là?

Réponse le 2 juin.

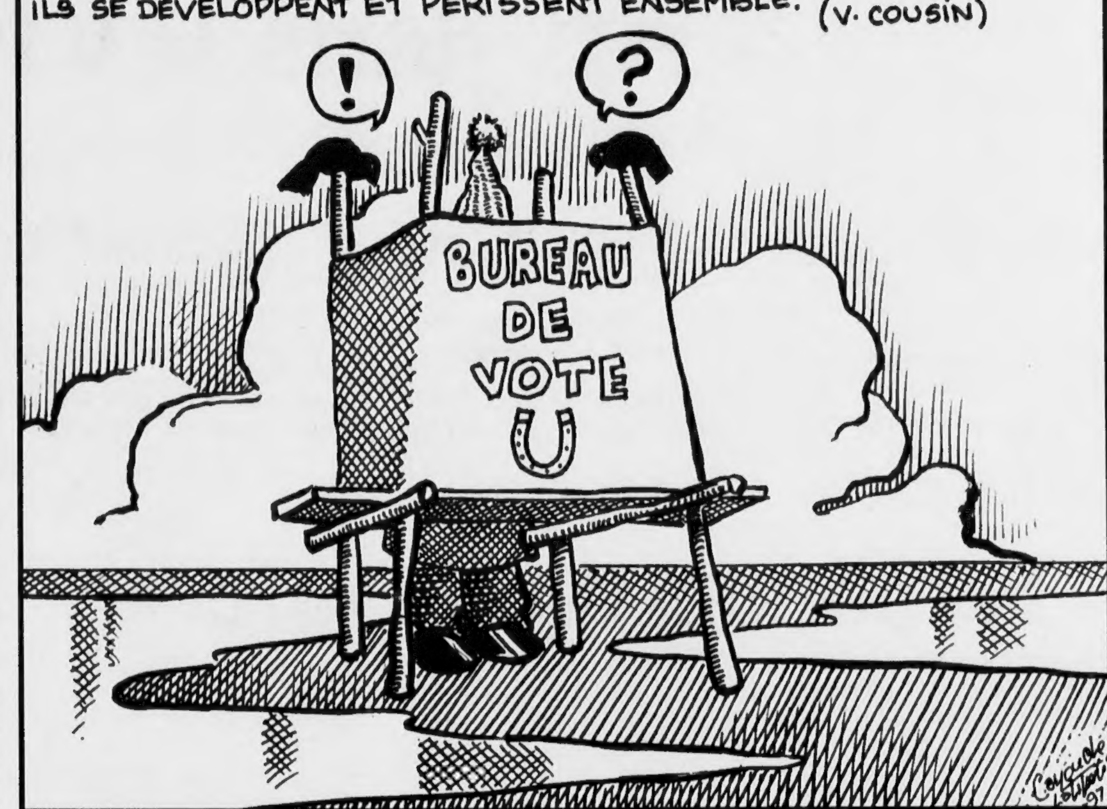
• • •

Du nouveau au journal

Vous avez déjà vu sa signature et lu ses reportages, puisqu'elle a travaillé pour La Liberté pendant une courte période il y a deux ans. Carole Thibeault nous revient aujourd'hui pour de bon, et nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous.

Ancienne journaliste au Franco d'Edmonton, Carole a œuvré pour la gestion scolaire en Alberta avant de revenir à ses premières amours: le journalisme. Elle vient donc compléter l'équipe de La Liberté qui, tant du côté de la rédaction que du côté de la production et de l'administration, tente chaque semaine de vous livrer le meilleur journal possible.

Sylviane LANTHIER



Lettres

Les «eaux» bliés

Madame la rédactrice,

À Saint-Malo, le long de la rivière-aux-Rats... Nous avons été oubliés!!! Nous sommes les propriétaires de «maisons d'été», les petites victimes de cette inondation du siècle.

Absolument rien n'est prévu pour nous venir en aide. La plupart de nous avons tout perdu.

Plusieurs d'entre nous travaillons en ville. C'était une vraie détente de venir en fin de semaine et même pendant les vacances d'été, aspirer l'air frais de la campagne.

La Province a décidé que nous n'avons droit à aucune compensation. La Croix-Rouge aussi nous a mis de côté.

Nous sommes heureux que les résidants soient compensés pour les dommages occasionnés par ce terrible fléau! Pourquoi ne pas avoir une petite bouchée pour nous?

Annette Lambert
Saint-Malo (Manitoba)
Le 13 mai 1997

Autre affront du Conseil des arts

Ottawa semble curieusement maintenir une politique, davantage alliée au sentiment séparatiste qu'à la promotion du bilinguisme fédéral, visant à réduire le champ d'expression culturel francophone au territoire s'étendant de la côte Est jusqu'au 80e méridien ou à peu près.

Après avoir motivé les NÈGRES BLANCS d'Amérique, Ottawa est en voie de transformer en INTOUCHABLES les artistes, en particulier les écrivains, francophones de l'Ouest.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil des Arts du Canada vient de réduire ou de limiter sérieusement les subventions globales accordées aux deux éditeurs de langue française de l'Ouest, les Éditions du Blé (23 ans d'existence) et les Éditions des Plaines (18 ans), sans égard pour les coûts additionnels de mise en marché, souvent prohibitifs, occasionnés par les distances d'Est en Ouest.

Ces deux éditeurs de l'Ouest se partagent la somme de 32 000 $, alors que trois éditeurs francophones des Maritimes et trois de l'Ontario reçoivent 132 000 $ et près de 140 000 $ respectivement.

Comme auteur publié par ces présumés parias de l'Établissement Littéraire Francophone, j'en ressens un affront personnel.

Je ne peux qu'encourager les auteurs de ces deux maisons et leurs lecteurs à faire connaître au Conseil des Arts du Canada et à leur député fédéral leur désaccord face à ces compressions qui mettent en péril l'existence des éditeurs de l'Ouest, et par le fait même la publication éventuelle d'œuvres franco-manitobaines.

Il est à espérer que la NOUVELLE direction du Conseil des Arts du Canada, ainsi que les Membres du Parlement NOUVELLEMENT élus sauront remédier à cette situation honteuse.

J.R. Léveillé
Le 20 mai 1997



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.R.

«Moi et l'autre»

Madame la rédactrice,

J'aimerais vous faire part d'une lettre que je viens d'envoyer à la Télévision de Radio-Canada au sujet du programme *Moi et l'autre*. En voici le contenu:

Depuis assez longtemps nous suivons le programme *Moi et l'autre* à la télévision de Radio-Canada. C'est un programme qui détend et nous permet de rire un bon coup. Malheureusement, le mercredi 14 mai nous avons été très déçus du programme. Pourquoi Dominique portait-elle le même costume que Mère Teresa alors qu'elle était en état d'ébriété? S'il y a une personne au monde qui mérite considération, dignité et respect c'est bien Mère Teresa.

Cette représentation a été pour nous et bien d'autres un vrai scandale, croyez-moi. Excusez l'expression, c'était même «dégueulasses On ne s'imaginait pas qu'on puisse abaisser une personne (surtout Mère Teresa) à ce point.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre espérant qu'une représentation de ce genre ne se répétera plus jamais.

Sincèrement,

Georgette Pantel
Notre-Dame-de-Lourdes
Le 22 mai 1997

Aux parents de la région urbaine

Chers parents,

Nous, les représentant.e.s régionaux.ales du Comité régional urbain, tenons à vous remercier sincèrement pour votre présence et mobilisation à la réunion de la CSFM le 1er mars 1997 afin d'appuyer la position de la région urbaine concernant le budget 1997–1998.

C'est grâce à votre appui et à l'importance que vous portez à l'éducation de vos enfants que la commission scolaire a décidé de garder le statu quo dans nos écoles de la DSFM pour l'année 1997–1998.

Comme vos représentant.e.s au sein de la DSFM, nous tenons l'éducation de nos enfants à cœur et sans votre dévouement nous ne pourrions travailler effectivement à atteindre nos buts. Ensemble nous bâtissons l'avenir de nos enfants!

Donald Tougas, président
du Comité régional urbain
Le 26 mai 1997

Entente Canada-communauté

Ça rue dans les brancards

Le directeur de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), Alfred Fortier, est découragé. Le directeur administratif de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Guy Noël, est désolé. Le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, est fatigué. Et la directrice générale de Pluri-elles, Murielle Gagné-Ouellette, est insultée.

Ces quatre personnes ont une chose en commun: l'annonce des sommes attribuées aux organismes pour l'année 1997-1998 dans le cadre de l'Entente Canada-communauté, ne comportait pas de bonnes nouvelles pour eux.

Tout pour le Centre, rien pour la Société

«On avait 50 000 $ de l'Entente; maintenant on n'a rien, lance Alfred Fortier. C'est un trou qui équivaut à un tiers de notre budget et c'est dramatique.». Pourtant, dit-il, le patrimoine figure en bonne place parmi les priorités identifiées par la communauté et qui doivent servir de guide au comité-conjoint quand il analyse les demandes des organismes.

«On a eu de l'argent pour la construction du Centre du patrimoine, explique Alfred Fortier. Mais il faut rappeler que quand le fédéral a accepté de verser sa part pour la construction, soit 1,5 million $, il était alors spécifié que 300 000 $ devraient provenir de l'Entente.» Quand le comité-conjoint octroie ces sommes, il se plie donc à ces conditions, explique Alfred Fortier, «mais en cessant de subventionner la SHSB elle-même, c'est l'avenir même du Centre que le comité-conjoint met en péril.»

Un éléphant blanc?

«À quoi bon obtenir un édifice si on n'a pas les budgets pour l'opérer? demande Alfred Fortier. On ne veut pas avoir un éléphant blanc. Et il est clair que notre partenaire, le Centre culturel franco-manitobain, n'a pas les budgets pour opérer le Centre du patrimoine.»

Quel sorte de message voulait-on envoyer à la SHSB? En tout cas, Alfred Fortier craint la réaction des autorités provinciales, qui fournissent l'autre 1,5 million $ nécessaire à la construction du Centre. «Quand on a négocié avec les deux niveaux de gouvernement, il était alors clair que ce serait au fédéral de fournir les 60 000 $ nécessaires chaque année pour le fonctionnement du Centre, rappelle Alfred Fortier. Ça n'a pas été mis par écrit et ç'a été une erreur. Mais il faut maintenant obtenir une reconnaissance sans équivoque que nous sommes l'organisme provincial responsable de la gestion du Centre et du patrimoine franco-manitobain et métis.»

Alfred Fortier espère que le comité-conjoint rétablira la situation dans la deuxième ronde de subventions. C'est aussi l'espoir qu'entretient Guy Noël, de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, selon qui le processus de sélection des projets se fait dans un manque total de communication.

Un processus trop long

«Au moins, avant, note Guy Noël, les fonctionnaires de Patrimoine canadien nous appelaient et nous disaient si nos demandes avaient des chances de passer. Ou ils nous disaient comment les modifier. Mais avec le comité-conjoint, on ne sait rien et il faut attendre six mois la réponse à notre demande.»

Quand l'Ensemble folklorique a appris qu'il ne recevrait rien, «l'année financière était déjà pas mal commencée et on avait déjà engagé des dépenses». Guy Noël explique qu'il donne toujours une thématique à ces demandes; celle du 50e de l'Ensemble allait de soi pour sa demande de 1997-1998. «Puis on apprend que le comité conjoint ne subventionne pas les fêtes. Avoir su, on n'aurait pas identifié la demande de cette façon-là!» Il espère donc que des sommes seront attribuées à l'Ensemble dans la deuxième ronde de subvention. «On est choisi pour représenter le Canada aux prochains Jeux de la francophonie, et on n'est même pas reconnu comme un groupe assez important pour obtenir 14 000$!»

Les fonctionnaires s'en lavent les mains

Avec les 45 000 $ qu'il a obtenus sous la rubrique «formation théâtrale», Roland Mahé du Cercle Molière devra tenter d'assurer la tenue du Festival de théâtre communautaire et du Festival de théâtre jeunesse ainsi que des sessions de formation pour ses comédiens. Un autre 20 000 $ servira à assurer la moitié des coûts de production associés à la pièce Translations prévue au progamme de l'an prochain.

«Au moins on a reçu quelque chose, lance Roland Mahé, qui avait demandé deux fois plus. Mais on ne pourra pas tout faire avec ça. Il nous faudra donc déterminer ce qu'on laisse tomber.»

Fatigué de répéter le même message d'année en année, Roland Mahé dresse un triste bilan des résultats de l'Entente Canada-communauté. «Et on n'est pas seuls; les autres troupes où il y a une entente comme celle-là en viennent au même constat: ça ne répond pas du tout aux besoins de troupes semi-professionnelles qui ont aussi un mandat communautaire. On voudrait sortir des ententes et avoir une enveloppe à nous.»

Il constate que ces ententes «servent bien les fonctionnaires, qui s'en lavent les mains. Et pour eux c'est beaucoup plus facile. Ils regardent la communauté qui se chicane entre elle.»

En demandant une rencontre du conseil des organismes pour revoir le processus et «tout mettre sur la table», la directrice générale de Pluri-elles dit tout haut ce que d'autres pensent tout bas. Selon les représentants des organismes, le processus de sélection des projets et de distribution de l'argent devrait à la fois être plus rapide, plus clair et plus transparent.

Avec un budget annuel de 590 000 $ financés par d'autres sources, Pluri-elles ne compte pas essentiellement sur l'Entente Canada-communauté pour assurer ses activités. «Mais moi je le fais, aller chercher de l'argent ailleurs, et ils ne sont même pas capables de me donner un petit 20 000!, lance Murielle Gagné-Ouellette. Est-ce qu'on est puni parce qu'on fait de l'interministériel?» demande-t-elle.

Sur quelles bases faudrait-il négocier la prochaine entente, puisque celle-ci prend fin en 1999? Pour le directeur général de l'Association des municipalités bilingues (AMBM) et président du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM), Raymond Poirier, les cinq ans de l'entente actuelle auront donné l'occasion aux gens de se frotter à la réalité.

«Il faudra maintenant s'asseoir et décider des montants à négocier et voir ce que le gouvernement sera prêt à faire. Si l'économie s'est replacée et si le gouvernement a plus d'argent, on en aura peut-être davantage? Mais il faut aussi continuer à voir comment on gère nos affaires.»

Facile à dire, penseront certains, quand l'AMBM et le CDÉM se partagent respectivement 90 000 $ et 85 000 $. Ces sommes ne représentent qu'une partie des budgets totaux des deux organismes (788 000 $ et dans les deux millions $), mais elles sont tout de même nécessaires, explique Raymond Poirier, «parce que l'Entente subventionne ce que les autres programmes ne subventionnent pas.»

Ces deux groupes à vocation économique tirent bien leur épingle du jeu. Mais Raymond Poirier rappelle que l'économie est la première priorité de la communauté. «Alors les autres organismes devraient être contents de constater que la plus grosse priorité, tout ce que ça coûte dans l'Entente, c'est 175 000 $.»

Sylviane LANTHIER

Réactions de Patricia Courcelles

La concertation forcée

Ni étonnée ni ébranlée par les fortes réactions des organismes qui estiment avoir eu trop peu dans le partage des sommes attribuées par l'Entente Canada-communauté, la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles, rappelle que les deux prochaines années de l'Entente ne seront pas exemptes de coupures additionnelles.

Les organismes, constate-t-elle, n'ont d'autres choix que de s'ajuster à la réalité économique. «C'est vrai que quand on est celui qui se fait couper, ça fait mal», dit-elle en rappelant que la SFM a aussi goûté à ce traitement, en accusant dans le passé une diminution de 12 % de son financement.

«Il faut se concerter davantage et faire plus de partenariats», croit Patricia Courcelles, qui ajoute: «Quand on voit au comité-conjoint les mêmes demandes revenir tous les ans, c'est un peu décevant et on finit par se demander si la communauté évolue!»

La SFM, qui selon Patricia Courcelles a soumis une demande correspondant à ses besoins, a reçu en fonds de fonctionnement 490 000 $ pour 1997-1998. «Il ne faut pas oublier que la SFM a absorbé les coûts de la direction d'Envol 91, que des employés n'ont pas été remplacés dans le passé, et que la SFM, parce qu'elle n'a pas un mandat spécialisé, a besoin de flexibilité pour réagir à ce qui se passe. Les inondations sont un bon exemple: si on n'avait pas un personnel qui a des expertises et de la flexibilité, on n'aurait pas pu répondre aussi vite aux besoins de la communauté.»

Mais, reconnaît-elle, «le comité-conjoint a maintenant besoin de directives claires de la part du conseil des organismes pour savoir comment orienter son action dans les deux prochaines années.»

Elle rappelle que lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne en juin, les ententes seront au cœur des discussions. «Il y a eu une évaluation de ces ententes faites par un consultant, explique-t-elle. Et on se rend compte que le fédéral joue un jeu qui n'est pas sain. Si la communauté décide de ses priorités, alors elle devrait avoir le contrôle de la distribution des sommes. Si les décisions sont prises en mars, les chèques devraient arriver en mars. En ce moment, on attend des mois après Patrimoine canadien!»

Les francophones, dit-elle, s'aperçoivent aussi que les ententes, négociées à la pièce, ne sont pas uniformes à travers le pays. «Dans l'Ouest, parce que deux autres ententes mentionnaient l'obligation de régionaliser des projets, on a dû prendre des sommes de notre entente pour financer quatre projets régionaux, alors que ça n'avait pas été négocié.» (1)

Patricia Courcelles reconnaît également que l'interministériel est loin de donner les résultats espérés lors de la signature de l'entente, en juin 1994. «Les organismes sont impatients et moi aussi. L'interministériel a besoin d'être nourri mais on se rend compte que ce n'est pas Patrimoine canadien qui va faire ça.»

Sylviane LANTHIER

(1) Dont les Jeux francophones de l'Ouest et Chant d'ouest (ancien Gala interprovincial de la chanson).



photo: Marc-Éric Bouchard

Les jeunes ravis de l'expérience

Après que 18 élèves de cinquième année de l'école Lavallée aient visité en février dernier les villes de Québec, Montréal et de Victoriaville, c'est maintenant au tour des 27 élèves de sixième année de l'école Monseigneur-Milot de Victoriaville de venir au Manitoba.

Durant leur séjour d'une semaine au Manitoba, les jeunes Québécois ont visité une ferme laitière à La Broquerie, ils ont vu la Fourche, rencontré le premier ministre, Gary Filmon et visité la Cathédrale de Saint-Boniface où ils se sont arrêtés devant la tombe de Louis Riel. Ils ont aussi eu un souper au fort Gilbraltar et ils ont joué aux quilles au Club La Vérendrye.

M.-É. B.

Prix Alexandre A. Taché

Le père du 100 Nons reçoit les honneurs

Le prix Alexandre A. Taché est remis tous les deux ans par le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a une personnalité qui a oeuvré au développement de la collectivité franco-manitobaine. C'est le 3 juin prochain qu'Antoine Gaborieau se verra remettre cette médaille honorifique à l'occasion de la collation des grades.



Archives La Liberté

En 1992, Antoine Gaborieau a participé à une séance de signatures lors de la parution de son livre qui portait sur les 25 ans du 100 Nons.

«Antoine Gaborieau a toujours été un homme engagé, rappel le doyen de la Faculté d'éducation de CUSB, Roger Legal. Il a consacré toute son énergie à sa vocation de professeur. Il a aussi été le fondateur du 100 Nons et c'est sous le titre du «père du 100 Nons» que je me ferai un plaisir de le présenter le 3 juin».

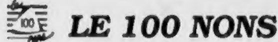
Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Antoine Gaborieau a toujours été un fervent promoteur de la langue française. Il a d'ailleurs consacré 34 ans de sa vie à l'enseignement du français et ce, aux niveaux primaire, secondaire et universitaire. «Je suis très attaché à ma langue et à ma culture mais je suis devenu enseignant de français par accident», raconte très humblement le lauréat.

Voyant un intérêt plutôt mitigé des jeunes envers la langue française, il a cherché des moyens de les motiver dès le début de sa carrière. Les mouvements *La Relève*, les *Jeunes Franco-Manitobains* et le *100 Nons* sont devenus ses moyens de promotion. C'est d'ailleurs avec une certaine nostalgie qu'il se rappelle les accomplissements des jeunes de la troupe du Sans nom. «On faisait des boîtes à chansons dans des gymnases, se souvient-il. Parfois, il y avait jusqu'à 1 200 personnes qui assistaient au spectacle!»

Antoine Gaborieau a travaillé au CUSB de 1971 à 1984. D'abord embauché pour perfectionner le français oral et écrit des étudiants en éducation, il est vite devenu un membre important de la Faculté d'éducation. «Antoine Gaborieau était un pilier, sinon la figure centrale de la Faculté», renchérit Roger Legal.

Pour sa part, Antoine Gaborieau se dit très flatté de recevoir le prix qui lui sera remis par le Bureau des gouverneurs du CUSB. «Ça me fait vraiment plaisir que le Collège, auquel je tiens beaucoup, pense à moi après tant d'années», conclut-il.

Carole THIBEAULT

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

et

LE 100 NONS

tiendront leurs assemblées annuelles conjointement

le mercredi 11 juin 1997

à la salle Antoine-Gaborieau
du Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
à 19 h 00

Invité spécial:
Jean-Jacques Lacasse, animateur, Envol 91

Un spectacle suivra au Foyer dès 21h 30

Pour plus d'information, composez le 237-8947.

VOUS ÊTES SANS EMPLOI???

Plusieurs organismes et groupes franco-manitobains recherchent des employé(e)s bilingues pour appuyer leurs projets en vertu du programme de Partenariats pour la création d'emplois du ministère du Développement des ressources humaines du Canada. Les personnes sans emploi intéressées aux postes ci-dessous doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants :

1. Reçoient actuellement des prestations d'assurance-emploi, ou
2. ont établi leur admissibilité aux prestations dans les 36 derniers mois, ou
3. ont reçu des prestations de maternité ou parentales au cours des cinq dernières années, se sont par la suite retirées du marché du travail et réintègrent maintenant la population active.

Postes disponibles immédiatement :

Poste : *Coordonnateur(trice) à l'urbain*
Francofonds Inc.
Maria Chaput - (204) 237-5852

Poste : *Coordonnatrice de levée de fonds*
L'Entretemps des Franco-Manitobaines Inc.
Anita Gobeil - (204) 925-2550

Poste : *Animateur(trice) de camp d'été*
Réseau communautaire
Marina Charrière-Bazin - (204) 248-2553

Poste : *Auxiliaire*
Réseau communautaire
Guy Dupas - (204) 422-5974

Poste : *Coordonnateur(trice) et secrétaire*
Les Éditions du blé
Gilles Lesage - (204) 233-4888

Poste : *Coordonnateur(trice)*
Poste : *Commis pour le traitement de données*
L'office diocésain de la catéchèse
Michèle Sala-Pastora -(204) 237-9851 poste 210

Poste : *Coordonnateur(trice)*
Musée Saint-Pierre
Lucile Carrière - (204) 433-7963

Poste : *Assistant(e) administratif(ive)*
Alliance française du Manitoba
Nelly Sadoun - (204) 477-1515

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de **Madame Claudia Chabbert à la Société franco-manitobaine** (383, boulevard Provencher, bureau 212, Saint-Boniface MB R2H 0G9) ou par télécopieur au (204) 233-1017 en mentionnant le poste et l'organisme qui vous intéresse. Veuillez inclure votre numéro d'assurance sociale.



Soicété franco-manitobaine



MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

APPEL URGENT DE CANDIDATURES!!!

Si vous avez moins de 29 ans et que vous vous cherchez un emploi pour l'été, cette annonce pourrait vous intéresser!!!

NOUS DEVONS REMPLIR 130 POSTES IMMÉDIATEMENT POUR UN PROGRAMME D'EMBAUCHE SUITE À L'INONDATION!!!!

130 emplois sont disponibles immédiatement pour les jeunes étudiants et étudiantes qui retourneront aux études, ainsi que pour les jeunes de moins de 29 ans sans emploi. Les personnes embauchées travailleront directement sur les projets de nettoyage dans les municipalités rurales affectées par l'inondation. La période d'emploi débutera d'ici la fin du mois de mai.

Pour plus d'informations, contactez immédiatement le Centre d'information 233-ALLÔ en composant le 233-2556 ou le 1-800-665-4443.

Source: **Michel Loiselle**
Agent de communications
Société franco-manitobaine
Téléphone: (204) 233-4915
Télécopieur: (204) 233-1017
Courrier électronique: sfm@franco-manitobain.org

Bureau d'assurances générales

recherche une

personne bilingue

Cette personne s'intégrera à une équipe dynamique qui offre des services d'assurances variés.

Compétences requises:

- expérience de travail dans un bureau d'assurances générales;
- license d'assurances générales serait un atout.

Entrée en fonction: le 23 juin 1997

Rémunération: À négocier selon les compétences et l'expérience

Envoyez votre curriculum vitae à ou téléphonez au 987-8060:



ASSURANCE BALCAEN-VERMETTE
1065, chemin Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C6

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

professeur(e) bilingue
(français et anglais) au secondaire
Mathématiques 30S & 40S et physiques 30S (à plein temps).

Date d'entrée en fonction: le 25 août 1997

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante:

CPET-MATH
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Date limite: le jeudi 5 juin 1997.

Notez que les candidat.e.s ne recevront pas d'accusé de réception.

COMMIS – (POSTE BILINGUE)

Voirie et Transport Manitoba, Winnipeg. Concours n°: 15197. Échelle de salaire: de 27 045 $ à 30 998 $ par année, selon les compétences. Date de clôture: le 6 juin 1997.

Qualités exigées: La personne choisie doit avoir plusieurs années de pratique de bureau. Il est essentiel qu'elle ait déjà de l'expérience en traitement de textes, de préférence Wordperfect 6.1, ainsi qu'en relations publiques. Une formation en terminologie médicale serait un atout. Elle doit démontrer qu'elle peut travailler de manière indépendante et en équipe, prioriser et travailler dans des situations stressantes. Elle doit démontrer également qu'elle possède des compétences en communications, en relations interpersonnelles et dans le domaine de la résolution des conflits. **Elle doit pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français.**

Fonctions: Relevant du chef du Secrétariat, la personne titulaire occupe trois postes en alternance: opératrice de traitement de textes, réceptionniste et préposée à l'analyse et à la distribution du courrier. Ses responsabilités sont entre autres les suivantes: répondre en personne et par téléphone aux questions posées par le public et les organismes sur les divers programmes et activités connexes de la Section; analyser et distribuer le courrier reçu; effectuer des opérations de traitement de texte, y compris prioriser et transcrire toute une gamme de tâches; accomplir diverses autres tâches de bureau.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Soumettez votre demande par écrit, à l'adresse suivante:

Voirie et Transport Manitoba
Gestion des ressources humaines
1577, avenue Dublin, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5
Télécopieur: (204) 948–2274

On tiendra compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. On encourage les candidats et les candidates à indiquer s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants: femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Vous avez des événements à signaler?

Composez
le 237-4823 ou
le 1-800-523-3355.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



DIRECTEUR/DIRECTRICE, MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Le Musée des beaux-arts du Canada est le plus important musée d'arts visuels au pays. Après plus de dix ans de service, la directrice actuelle prend sa retraite. À l'aube de l'an 2000, le conseil d'administration est donc à la recherche, pour le poste de direction, d'un ou d'une titulaire qui saura reprendre et poursuivre ce leadership inspiré.

Leader visionnaire, le ou la titulaire est singulièrement apte à remplir un rôle proactif en faveur des arts visuels au Canada et sur la scène internationale. Spécialiste de l'histoire de l'art, la personne idéale compte sur une solide réputation nationale et internationale auprès des milieux qui importent au Musée. Il ou elle possède des compétences supérieures en matière de négociation et d'établissement de relations afin de représenter les objectifs du Musée auprès de ses principales parties prenantes, notamment les comités parlementaires, les ministères, les collectionneurs, les donateurs, les artistes, le milieu des affaires et le grand public. Grâce à un riche savoir-faire dans le domaine de la gestion, ce ou cette titulaire a administré avec succès un musée d'art, une grande division muséale ou des organisations connexes. Il ou elle possède l'envergure, l'acuité et l'érudition nécessaires à la motivation et à la direction de professionnels dévoués, créatifs et hautement éduqués. Un diplôme d'études supérieures en histoire de l'art ou dans des domaines connexes est exigé. Une parfaite connaissance du français et de l'anglais est hautement souhaitable. Seuls les citoyens canadiens ou les résidents permanents du Canada peuvent poser leur candidature à ce poste.

Veuillez faire parvenir votre réponse en toute confidentialité avant le samedi 28 juin 1997 à madame Kristin V. Ferguson, Erland International, 288, avenue Fairlawn, Toronto (Ontario) M5M 1T1

Pour tout autre renseignement, veuillez téléphoner au (416)489-3645 ou écrire à l'adresse électronique suivante : erland@istar.ca

Musée des beaux-arts du Canada | **National Gallery of Canada**

Canadä

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 (DSFM) sollicite des candidatures au poste à temps plein ci-dessous au Collège Saint-Jean-Baptiste.

- Direction - 75 % du temps
- Enseignement 25 % du temps (matières à négocier)

Le Collège Saint-Jean-Baptiste compte 115 élèves et un personnel professionnel de 7,5 enseignant.e.s aux niveaux secondaire 1 à secondaire 4. De plus, c'est le centre d'arts dramatiques et d'arts ménagers pour la région sud de la DSFM.

Les candidat.e.s doivent :

- ✓ démontrer des qualités de leadership;
- ✓ avoir une connaissance des programmes d'études secondaires;
- ✓ démontrer des qualités en administration scolaire;
- ✓ promouvoir la mission de l'école et de la DSFM;
- ✓ avoir des habiletés de communication et de collaboration.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 3 juin 1997** à :

Monsieur Alexis Bertrand, directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0
Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

CENTRE YOUVILLE
Secrétaire-réceptionniste

Le Centre Youville est à la recherche d'une secrétaire-réceptionniste bilingue.

Cette position est à plein temps pour notre bureau à Saint-Boniface.

Qualités requises:

- Cours de secrétariat reconnu ou expérience à titre de secrétaire un atout;
- entregent et aptitude à répondre au téléphone;
- expérience en informatique (avoir utilisé, de préférences, les logiciels MS Works pour Windows et Med Easy).

Prière d'envoyer votre curriculum vitae, **avant le 13 juin** à:

Joëlle Poirier
Centre Youville
33, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0S8

La Division scolaire du Cheval Blanc nº 20

est à la recherche d'un(e)

professeur(e)

pour le poste suivant:

École Saint-Eustache
2e année Immersion.

Date d'entrée en fonction:
du 25 août 1997 au 27 mars 1998

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à:

M. Norbert Delaquis,
Directeur général
Division scolaire du Cheval Blanc
Élie (Manitoba)
R0H 0H0
Téléphone: 1-204-353-2828
Télécopieur: 1-204-353-2480

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Marc-Éric Bouchard

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

Jeunesse Canada au travail
Young Canada Works

Employeurs demandés

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles est un programme de création d'emplois d'été, en partenariat avec le Patrimoine canadien, qui vise les employeurs ainsi que les étudiants. Ce programme offre aux employeurs l'occasion d'embaucher des étudiants qualifiés et bilingues pour l'été, selon leurs besoins.

Les employeurs recevront un appui financier :

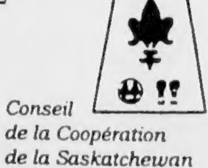
- Secteur privé = 50% des salaires remboursés
- Secteur public = 50% des salaires remboursés
- Organismes à but non-lucratif = 80% des salaires remboursés

Ne manquez pas cette occasion !
La date limite pour faire demande est le 30 mai 1997.
Pour de plus amples renseignements :
(204) 925-2320 ou 1-800-990-2332
télécopieur : (204) 237-4618

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITIES



Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

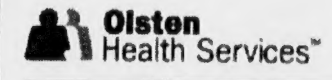
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998



Services de Santé Olsten est fier de ses employés

Suite à l'obtention du contrat avec le Ministère de la Santé du Manitoba, nous aurons très prochainement besoin de personnel qualifié et expérimenté pour desservir notre clientèle des régions de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Pour offrir votre candidature à titre de: Infirmier(ère), Infirmier(ère)-auxiliaire, Préposé(e) aux bénéficiaires,

veuillez vous présenter à notre bureau, du lundi au vendredi, entre 10 h et 14 h.

Prévoyez suffisamment de temps pour compléter les différentes étapes:
un formulaire de demande d'emploi,
un test de compétences,
une entrevue.

Nous tenons à vous préciser que le processus d'embauche se déroulera dans la langue anglaise.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au:

Olsten Health Services
530, boulevard Kenaston, bureau 310
Winnipeg (Manitoba)
R3N 1Z4
Téléphone: 925-6080.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt!



Public Works and Government Services Canada — Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous déménageons!
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Les régions suivantes seront relocasées:

du 269, rue Main

Services ministériels
SGTI Gestion des postes de travail
Services des biens immobiliers
Programme d'aide aux employés
Ressources humaines
Secteur de l'attribution des marchés immobiliers

du 333, rue Main

GSC Agriculture/Santé
CE Transports
GSC Transports/Pêche et Océans/Défense nationale
CE Services de l'environnement
CE Groupe des ressources
Service ministériels

À compter du 26 mai 1997 nous serons situés au:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Case Postale 1408
123, rue Main, bureau 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z1

Renseignements: 983-3731

Canada

LE CLUB LA VÉRENDRYE
Service à la clientèle

Exigences:

- avoir de l'entregent;
- avoir de l'expérience dans le service des repas;
- être flexible aux heures de travail.

Salaire: 6,00 $ plus pourboire

Entrée en fonction: Immédiatement

Veuillez svp faire parvenir votre curriculum vitæ dès que possible.

En vertu du programme d'emploi, le candidat ou la candidate doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance chômage ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émis en 1991 ou après .

614, rue Des Meurons, Saint-Boniface, R2H 2P9
Téléphone: 233-8997 Télécopieur: 237-1730

Entente intervenue avec l'ancien directeur général

La DSFM rachète le contrat de Raymond Bisson

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et son ancien directeur général Raymond Bisson en sont venus à une entente financière annoncée le 21 mai, évitant ainsi d'avoir à débattre de leurs différends devant une cour de justice.

Raymond Bisson et la DSFM ont mis plus d'un an à en venir à cette entente, qui fait suite au congédiement du directeur général en février 1996. Selon les termes de l'entente, Raymond Bisson recevra sur une période de 16 mois la somme de 139 088 $ en salaire et perfectionnement professionnel. Cet arrangement lui permet de contribuer à son fonds de pension, et c'est la raison pour laquelle l'entente stipule qu'il portera au cours de cette période le titre d'assistant au directeur général adjoint.

Encore ébranlé par les événements entourant sa mise à pied, Raymond Bisson estime que le fait que la DSFM ait accepté de prendre à sa charge ses frais légaux constitue un aveu que son ancien employeur n'avait pas de motif valable pour le congédier.

«Le texte stipule clairement que cette entente n'est pas une admission de notre responsabilité, précise pour sa part le président de la DSFM, Aurèle Boisvert. Prendre à notre charge les frais légaux qui se montent à 8 000 $, ça n'a été qu'une décison d'affaires destinée à favoriser le règlement du conflit.

«En fait, continue Aurèle Boisvert, on avait intérêt à régler cette question: notre avocat nous disait que si ça se rendait devant la cour, ça allait nous coûter au moins 30 000 $ de plus. Alors on a réglé ça.» C'est aussi la DSFM qui assumera les frais liés au retrait de la cause devant la cour.

Mais ces 14 mois de négociations ont laissé des traces chez Raymond Bisson, qui s'est senti parfois menacé, parfois lésé dans ses droits, et qui se demande toujours quelles sont les raisons véritables qui ont mené à son renvoi. «J'avais demandé une enquête publique qui n'a jamais eu lieu, dit-il. Je suis toujours prêt à rendre tous les documents publics si la DSFM fait la même chose de son côté.»

Aurèle Boisvert indique que la DSFM n'a jamais cherché à gagner du temps dans les négociations, mais, explique-t-il, «chaque fois que Raymond Bisson changeait au stylo les termes d'une entente qui avait été adoptée par la commission scolaire, il fallait revenir devant les commissaires.»

Avec ce règlement, la DSFM peut espérer tourner une page plus sombre de son histoire, mais il lui reste encore un autre cas en litige. L'ancienne secrétaire-trésorière, Cécile Berard, congédiée en décembre 1995, poursuit elle aussi la DSFM, notamment pour atteinte à sa réputation professionnelle.

Sylviane LANTHIER

Deuxième forum économique en février 1998

Le tourisme patrimonial à l'honneur

Le tourisme patrimonial, les activités de valeur ajoutée en agro-alimentaire, les projets Rues principales et le tourisme vert. Voilà les thèmes qui seront à l'honneur lors du deuxième forum économique des francophones du pays, prévu pour février 1998.

Le président du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM), Raymond Poirier, explique qu'une entente de principe avec le ministère du Patrimoine canadien permettra d'organiser cette rencontre de trois jours réunissant des gens d'affaires et des intervenants des provinces, du gouvernement fédéral, et aussi d'autres pays comme la France.

«La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, nous a dit qu'elle souhaitait qu'il y ait un suivi au forum économique, et elle espérait que le prochain ait lieu dans l'Ouest, raconte Raymond Poirier. Je lui ai écrit que, tant qu'à le faire dans l'Ouest, aussi bien le tenir pendant le Festival du Voyageur. Elle a répondu qu'elle était intéressée et que son ministère appuierait ça. Quant à moi, c'est un done deal!»

Ce forum, explique-t-il, «sera un peu comme en Beauce, mais en plus pointu». Comment fait-on fonctionner des lieux historiques ou des festivals qui vantent le patrimoine, comme le Festival du Voyageur, le village historique acadien de Caraquet ou la forteresse de Louisbourg? Comment en faire la promotion et le marketing? Voilà des questions qui seront abordées dans le cadre de la thématique du tourisme patrimonial.

Quant à Rues principales, explique Raymond Poirier, «c'est un programme qui est disponible pour les villages aussi, et qui les aide à revigorer leur rue principale, alors ça va intéresser notre monde». Le tourisme vert, qui réunit éco et agro-tourisme ainsi que les sports et loisirs, «comprend par exemple le développement de sentiers de motoneige», projet populaire dans la région de Saint-Pierre-Jolys.

Par ailleurs, Raymond Poirier et le commissaire industriel du CDÉM, Maurice McCarthy, reviennent d'un séjour en France dont ils dressent un bilan positif. «On est en train de préparer notre rapport, résume Raymond Poirier. On sait déjà qu'il devrait y avoir des Français présents au prochain forum.»

Sylviane LANTHIER

Winnipeg Sud

Lutte serrée entre conservateurs, libéraux et réformistes

«Je crois avoir des bonnes chances de remporter mes élections», lance le candidat conservateur dans Winnipeg Sud, William Mackness.

Mais la lutte sera serrée, concède le candidat de 59 ans qui mise principalement sur le mécontentement des électeurs libéraux quant à la décision du premier ministre de déclarer des élections au beau milieu de la crise.

«Les gens sont désintéressés, même dégoûtés par la décision de Jean Chrétien. Ils ont autre chose à l'esprit que les élections», ajoute William Mackness. Par conséquent, croit-il, plusieurs des libéraux de longue date refuseront purement et simplement de se manifester aux urnes le 2 juin, une situation qui risque fort de jouer contre le député actuel, le libéral Reg Alcock.

Cette opinion est partagée par le candidat réformiste Greg Yost. Les réformistes, indique-t-il, se sont classés bons deuxièmes en 1993 «et j'ai bon espoir dans nos chances de succès cette fois-ci», ajoute-t-il. «Je suis convaincu que ça va nous aider. Il y a une forte proportion d'indécis dans Winnipeg Sud. Ces gens ne voteront peut-être pas tous Reform, mais ils ne voteront certainement pas libéral! Et puis, ils sont plus prêts à écouter notre message, ce qu'ils n'étaient pas prêts à faire avant l'inondation. D'ailleurs, Alcock se cache depuis l'inondation. On dirait qu'il veut se faire oublier.»

Mais comme le fait remarquer la candidate néo-démocrate Iris Taylor, ces sentiments anti-libéraux se sont surtout fait sentir en début de campagne et se sont peu à peu dissipés. «Les gens ont été choqués, c'est certain, mais je pense qu'ils auront plutôt tendance à s'abstenir de voter qu'à changer d'allégeance politique.»

Iris Taylor rappelle que son parti n'a obtenu que 5 % des voix lors des dernières élections. «On est très réalistes quant à nos chances de remporter les élections, mais on aimerait bien être plus forts à l'opposition. Dans Winnipeg Sud, on espère récolter 15 % des voix.» Parmi les objectifs des néo-démocrates figurent la création d'emplois principalement chez les jeunes, la réduction du déficit tout en préservant les programmes sociaux et la classe moyenne. La candidate de Winnipeg Sud aimerait également voir augmenter le financement de la recherche à l'Université du Manitoba.

Chez les conservateurs, on parle surtout des enjeux nationaux comme un financement stable et adéquat pour la Société Radio-Canada et le remplacement de la Taxe sur les produits et services. «Jean Charest passe bien la rampe. Il est perçu comme le seul candidat capable de faire avancer le débat de l'unité nationale», indique William Mackness.

Les libéraux de Reg Alcock s'engagent pour leur part à développer le marché de l'emploi et les nouvelles technologies. Le candidat libéral mise également sur le tourisme et les transports comme outils de développement du Manitoba.

Selon Iris Taylor, ce sont les conservateurs qui ont le plus de chances de remporter la circonscription. «Mais les réformistes m'inquiètent. Ils ont obtenu 24 % des voix en 1993 en misant sur le vote des jeunes hommes blancs.»

Les réformistes, ajoute cette mère monoparentale, s'opposent aux mesures d'action positive envers les femmes et les minorités ethniques. Ils sont pro-vie, contre le contrôle des armes à feu et très en faveur du mariage. «Ils mènent de petites vies parfaites, idéales. Mais tout le monde n'est pas dans la même situation. Que font-ils des pauvres, des malades, des divorcés? Les réformistes disent qu'ils veulent l'égalité pour tous, mais tout le monde n'est pas égaux.»

Mais les idées promues par le parti réformiste proviennent de la base, indique dans un français parfait Greg Yost. «Nous sommes pour l'égalité entre tous les individus et toutes les provinces. Pourquoi les contribuables devraient-ils subventionner les centres culturels ethniques? Si une communauté veut organiser des activités, elle n'a qu'à s'organiser pour les financer elle-même. Ça ne veut pas dire qu'on est contre les services en français», indique l'ancien directeur de la traduction juridique au gouvernement du Manitoba entre 1982 et 1986. Personne ne doit être discriminé à cause de sa langue ou de la couleur de sa peau. Mais ce n'est pas aux tribunaux ou au gouvernement fédéral d'assurer les services en français. Il faut répondre aux vrais besoins des communautés d'aujourd'hui et pas se baser sur des garanties constitutionnelles qui datent de 125 ans.»

Anie CLOUTIER

Le Canada et la question de l'unité nationale

L'ultime test électoral

Quel sera le potrait du Canada au lendemain des élections du 2 juin? À presque une semaine du vote, il est encore difficile de savoir combien de sièges réussiront à récolter les différents partis de l'opposition, tandis qu'une victoire libérale paraît assurée.

Pour les chefs, les enjeux personnels de cette élection sont majeurs: Jean Charest doit recueillir un nombre minimal de sièges répartis partout au pays pour rebâtir le Parti conservateur. Preston Manning est prêt à tout pour réussir à former l'opposition officielle, y compris à faire appel à un sentiment anti-Québec chez les Canadiens anglais. Pour les bloquistes de Gilles Duceppe, cette élection est essentielle pour placer les souverainistes en position de force en vue d'un prochain référendum. Et comme les conservateurs, les néo-démocrates cherchent, mais plus modestement, à se tailler une bonne place en Chambre.

C'est autour de la question nationale que les partis ont tenté de récolter des points au cours de la dernière semaine, abandonnant presque totalement les enjeux du début de la campagne, qui tournaient davantage autour de l'emploi et des programmes sociaux.

Réformistes = racistes?

«Avec le débat, Jean Charest s'est rendu compte que la question nationale était avantageuse pour lui, explique l'observateur de la scène politique Guy Jourdain. Puis Manning a senti qu'il pouvait aussi marquer des points en exploitant le sentiment anti-Québec.»

Pour le politologue Charles Gagné, en signifiant que les Canadiens avaient été gouvernés par des Québécois depuis trop longtemps, Preston Manning a franchi un pas que personne n'avait franchi avant lui, en posant le problème sur des bases ethniques d'une façon qui frôle le racisme.

«On changerait "Québécois" par "Juifs" et personne ne supporterait ce genre de tactique électorale, remarque-t-il. Dans cette perspective, ce qui est inquiétant, c'est l'absence de réactions de la population.» Le Parti réformiste, croit Charles Gagné, avait donc très bien deviné l'humeur des Canadiens anglais avant de lancer cette pierre dans la mare.

De leur côté, les bloquistes n'ont pas porté le débat à un niveau plus élevé en faisant remarquer que Jean Charest était en fait John Charest. Jean Chrétien a lui aussi durci le ton en affirmant qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats d'un référendum si le Oui l'emportait par une très faible majorité, même s'il avait approuvé la question.

Cette déclaration a donné des munitions au Bloc et contribué à relancer une campagne souverainiste qui battait de l'aile. Au Québec, précise Guy Jourdain, les sondages laissent cependant entendre que «plus de 60 % des Québécois vont voter pour un parti fédéraliste. Donc s'il y avait un troisième référendum demain, le Non l'emporterait.»

Les conservateurs plafonnent

Mais cette semaine, remarque Charles Gagné, s'est aussi caractérisée par un plafonnement dans la campagne des conservateurs. «Après le débat, les conservateurs pouvaient espérer prendre une quarantaine de sièges. Mais s'ils en ont 20, ce sera beau.»

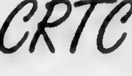

Greg Selinger.


Guy Jourdain.


Charles Gagné.

Un autre observateur de la scène politique, Greg Selinger s'inquiète: «Dans l'Est, dit-il, le vote de la droite continue de suivre Jean Charest, mais en Alberta et en Colombie-Britannique, même les conservateurs risquent maintenant de voter Reform.»

Beaucoup de déclarations radicales, mais bien peu de réponses claires; voilà comment on pourrait qualifier le débat sur l'unité nationale. «Jean Charest veut s'imposer comme le rassembleur, mentionne Guy Jourdain, mais quand on pose des questions précises, il ne s'engage pas. Il séduit par son charme personnel et son bilinguisme, mais est-ce suffisant?» Charles Gagné estime que les conservateurs devront frapper un grand coup d'ici la fin de la campagne pour revenir dans la course.



Pour le moment, ils ont été dépassés à droite par Preston Manning. «En fait, croit Charles Gagné, les sondages n'ont pas réellement changé depuis le début de la campagne. Tous les partis auront donc intérêt à laisser croire que tout va bien pour eux, et qu'ils sont en position de force.»

L'égalité des provinces?

Les libéraux, remarque Guy Jourdain, «sont en faveur de la société distincte, mais ne font pas campagne là-dessus. Et le seul qui offre une solution claire, c'est Preston Manning.» Sur papier, croit Guy Jourdain, l'égalité des provinces et la décentralisation de presque tous les pouvoirs a du bon sens. «Mais dans la réalité, ça mène à la fin des minorités, et en concentrant les forces régionalistes, ça mène à l'éclatement du pays.»

«De plus, ajoute Greg Selinger, l'égalité des provinces est un concept qui n'a jamais existé dans l'histoire du pays.» Le transfert des responsabilités du fédéral vers les provinces, dit-il, a aussi eu un impact sur l'unité du Canada en proposant des standards nationaux. «Tous les partis proposent maintenant, à des degrés divers, la décentralisation des pouvoirs vers les provinces. Et le parti réformiste est là aussi celui qui va le plus loin.»

L'égalité des provinces, précise Guy Jourdain, est en opposition aux principes du fédéralisme asymétrique, qui pourrait peut-être satisfaire aux demandes du Québec. «Ça ne sert à rien de penser à modifier la constitution dans ce contexte: la Colombie-Britannique et l'Alberta ont un poids important et une législation qui les obligent à tenir un référendum sur la question. On est donc dans un cul-de-sac quand on parle de réforme constitutionnelle. C'est pour ça que les libéraux misent autant sur le plan B: la seule solution, c'est d'empêcher le Québec de s'en aller...»

Pourtant, croit Charles Gagné, des études récentes démontrent qu'en refusant l'accord de Charlottetown en 1992, ce n'est pas contre la société distincte que les Canadiens anglais ont voté, «mais contre Mulroney, contre le processus, contre la récession économique, contre le libre-échange...»

Et au moment de voter le 2 juin 1997, les Canadiens sauront-ils départager leurs sentiments contradictoires? Tant qu'ils votent en majorité pour le Parti libéral, estime Charles Gagné, ils votent encore en faveur de la conciliation. «Cette élection-là, c'est le test de notre tolérance envers la dualité linguistique.»

Sylviane LANTHIER

Ce qu'ils vous proposent en bref...

	Parti libéral	Parti conservateur	Parti réformiste	NPD
Emplois	800 millions $ d'ici 2000 pour des mesures actives de création d'emplois.	Un million de nouveaux emplois d'ici 2005.	Aucune mesure.	427 500 emplois à la fin du premier mandat. Ramener le chômage à 5,4 % d'ici 2001.
Fiscalité	Réduction des impôts à partir du surplus budgétaire. Prestation fiscale pour enfants doublée à 850 millions $	Réduction de 10 % des impôts. Abolition de la surtaxe de 3 %. Réduction des taux pour les entreprises	Réduction du fardeau fiscal des familles surtout. Réduction des cotisations des employeurs à l'assurance-emploi. Remplacer la TPS.	Pas de réduction d'impôts. TPS, surtaxe pour les particuliers à faible revenu et taxes sur les livres et les vêtements pour enfants éliminées.
Contrôle du déficit	Poursuite des efforts actuels.	Réduction du déficit.	Budget équilibré dès 1999.	Élimination en trois ans.
Santé et services sociaux	Un milliard $ de plus aux provinces pour la santé et les programmes sociaux.	200 millions $ pour un fonds d'initiative en matière de santé. Plus de un milliard $ aux provinces en transferts		
Éducation/jeunes	47 millions $ pour créer un réseau d'excellence. 30 millions $ pour un programme de stages internationaux.	100 millions $ dans des bourses et 50 millions $ dans un fonds d'excellence en éducation	Quatre milliards $ de plus en santé et en éducation	Création d'un régime national d'assurance-médicaments et d'un programme de garderies. Injection de 875 millions $ pour les soins aux personnes âgées.
Justice	30 millions $ de plus par an pour des mesures de prévention chez les jeunes délinquants.	Abaisser à 10 ans l'âge où s'applique la loi sur les jeunes contrevenants abolition du contrôle sur les armes à feu; emprisonnement à perpétuité des meurtriers et pédophiles récidivistes	Tolérance zéro en violence familiale 10 ans de prison pour les proxénètes. Abolition du contrôle sur les armes à feu. Référendum national sur le retablissement de la peine de mort.	
Taille du gouvernement		Réduction importantes des dépenses, des services et des budgets des ministères et élimination des subventions agricoles	15 millards $ de moins en dépenses gouvernementales. Changements au régime de pension des députés.	

Campagne électorale

Et la dualité linguistique?

La campagne électorale de 1997 ne fait pas grand état de la dualité linguistique canadienne ni de l'apport des francophones hors Québec. Voila le constat que dressent à regret la présidente le la Société franco-manitobaine, Patricia Courcelles et le directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Jacques Michaud.


Jean Charest.
Archives La Liberté

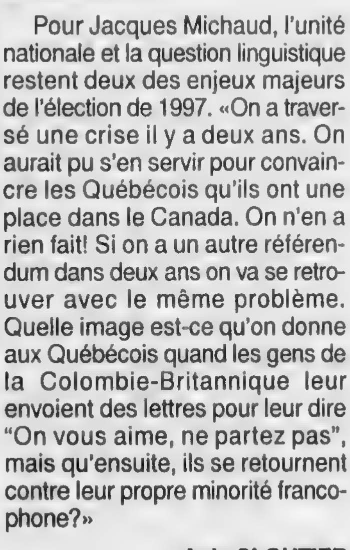
«Les chefs de partis ne font aucunement mention de la francophonie hors Québec, déplore Patricia Courcelles. Ils démontrent même une apathie envers les communautés francophones et acadiennes», continue-t-elle. La campagne électorale parle très peu «de l'élément de valeur ajoutée» qu'est la francophonie dans le Canada, fait par ailleurs remarquer Jacques Michaud. «Nous devons discuter de l'unité du Canada et pas simplement de finance et d'emploi», ajoute-t-il.

Gilles Duceppe et le Bloc québécois, affirme Jacques Michaud, «ne font que répéter les vieux exemples de cadavres chauds et de "pouf" pour les francophones».

Jean Chrétien reconnaît «au moins l'existence de la francophonie canadienne et le devoir du fédéral à son égard. Le premier ministre continue cependant à penser que la francophonie canadienne se porte à merveille. Or, tout ce que nous avons, nous devons le revendiquer, c'est donc dire qu'il y a des problèmes malgré notre vitalité», pense-t-il.


Jean Chrétien.
Archives La Liberté

Le directeur général de la FCFA est un peu plus tendre en ce qui a trait au leader conservateur Jean Charest. «Il fait preuve de réalisme face à la minorité francophone au pays, indique-t-il. On sait que les francophones, de par la nature même de l'Amérique, seront toujours en mode de revendications. Mais Charest reconnaît que le fédéral doit assurer les services à sa minorité pour lui permettre de se développer.»



Pour Jacques Michaud, l'unité nationale et la question linguistique restent deux des enjeux majeurs de l'élection de 1997. «On a traversé une crise il y a deux ans. On aurait pu s'en servir pour convaincre les Québécois qu'ils ont une place dans le Canada. On n'en a rien fait! Si on a un autre référendum dans deux ans on va se retrouver avec le même problème. Quelle image est-ce qu'on donne aux Québécois quand les gens de la Colombie-Britannique leur envoient des lettres pour leur dire "On vous aime, ne partez pas", mais qu'ensuite, ils se retournent contre leur propre minorité francophone?»

Anie CLOUTIER

Les bons et les mauvais coups des libéraux

La question francophone

Le financement de Radio-Canada, les transferts aux provinces et la gestion scolaire, voilà quelques-uns des dossiers abordés par le gouvernement fédéral depuis trois ans. Mais quel bilan du premier mandat des libéraux dressent les francophones qui doivent vivre avec les conséquences des décisions de leur gouvernement?

Les francophones hors Québec dressent un bilan mitigé des trois dernières années, indique le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Jacques Michaud.

«Lorsque Michel Dupuis, alors ministre du Patrimoine canadien a annoncé en 1994 que selon l'article 41 de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles, 26 ministères et agences gouvernementales devaient soumettre un plan pour garantir l'épanouissement des francophones, nous avons reçu ça comme une bonne nouvelle. Mais, trois ans plus tard, nous restons déçus.»

L'implication récente du Conseil du trésor donne «un peu d'espérance» aux communautés francophones, indique la présidente de la Société franco-manitobaine, Patricia Courcelles.

«L'argent, ça parle fort!, lance-t-elle. Mais pour que l'argent se rende aux organismes, ça prend du temps, beaucoup trop de temps. Et pendant ce temps-là, il y a des organismes qui fonctionnent sur leur marge de crédit. Ce n'est pas normal que des programmes attendent pour la bureaucratie d'Ottawa. Maria Chaput a reçu le mandat de sensibiliser les ministères aux besoins des francophones, mais son contrat se termine dans quelques mois. Qui va faire le suivi? L'interministériel, c'est un beau principe. Mais même après trois ans, il est loin d'être rodé.»

Selon un récent questionnaire électoral administré par la FCFA aux principaux partis, les libéraux reconnaissent «qu'il devrait y avoir une meilleure application de la partie VII de la Loi sur les langues officielles et demeurent engagés à assurer sa pleine mise en œuvre».

De son côté, la leader du Nouveau parti démocratique Alexa McDonough s'engage «à lutter pour que des ressources financières adéquates soient consacrées à assurer la pleine mise en œuvre de la Partie VII de la Loi». Pour ce qui est du budget du Programme sur les langues officielles et le financement des institutions francophones, le NPD s'engage à ce que des politiques soient adoptées «pour assurer la vivacité et la pérennité de la culture française».

Le Parti conservateur pour sa part prévoit d'abolir le ministère du Patrimoine canadien, réalisant ainsi des économies de 500 millions $. Il ne précise pas quel ministère s'occupera des langues officielles, «une position inquiétante», croit la FCFA, bien que les conservateurs s'engagent à ne pas réduire davantage le budget du Programme de langues officielles.

Notons enfin que le Parti réformiste a l'intention de changer la Loi sur les langues officielles pour rendre les provinces responsables de toutes les questions linguistiques, culturelles et d'éducation. Le Parti réformiste propose également l'abolition du Commissariat aux langues officielles, du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, des réseaux anglais et français de la télévision de la Société Radio-Canada, du ministère du Patrimoine canadien (sauf Parcs Canada, les Musées nationaux et le sport amateur) et l'Agence canadienne de développement international.

Du côté de Radio-Canada, la situation n'est guère plus rose, fait remarquer Jacques Michaud. La société d'état s'est vue sérieusement amputée de ses budgets, rappelle-t-il, de sorte que cet outil de communication «qui devrait être en mesure de refléter notre vitalité», est de moins en moins apte à le faire. «Radio-Canada est une épine dans le pied des libéraux, croit pour sa part Patricia Courcelles. Et ce sont les francophones qui ont été le plus touchés.»



Archives La Liberté

Armand Bédard.

Gestion scolaire et financement adéquat

Le gouvernement de Jean Chrétien a cependant quelques as dans sa manche, fait remarquer Jacques Michaud. «Il a contribué à convaincre les provinces de l'importance de l'article 23. La plupart des constituants adhèrent aujourd'hui aux principes de la gestion scolaire, indique-t-il. Mais la situation reste inquiétante en ce qui a trait à l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique où rien de concret n'a encore été fait.»

Comme l'indique la présidente de la SFM, «nous avons obtenu la gestion scolaire, mais nous n'avons toujours pas de financement juste et adéquat pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Oui, l'éducation relève du provincial, mais le fédéral a aussi sa responsabilité. Ils ne peuvent pas se renvoyer la balle éternellement»!

En effet, comme le confirme le directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Armand Bédard, «notre problème a toujours été que l'éducation relève de la province et il y a très peu que le fédéral puisse faire quand la province choisit la ligne dure, c'est-à-dire celle des tribunaux».

Le gouvernement fédéral n'est pas assez exigeant quant à l'imputabilité des provinces, soutient Armand Bédard. «C'est la faille dans le système», croit-il. Le gouvernement libéral aurait dû insister pour que les communautés soient présentes à la table de négociations, et ainsi forcer les élus provinciaux à reconnaître la spécificité de la DSFM comme le coût additionnel des livres en français et l'étendue de son territoire, continue Armand Bédard.

De plus, fait remarquer le directeur général de la CNPF, les sommes consacrées à l'enseignement du français en milieu minoritaire n'ont cessé de décroître durant le dernier mandat des libéraux. Mais cette tendance n'est pas nouvelle, précise-t-il; elle date du gouvernement Mulroney.

Formation professionnelle

En ce qui a trait à la formation professionnelle, Jacques Michaud n'est guère plus tendre. «Le fédéral aurait dû consulter les francophones sur le transfert de la formation professionnelle aux provinces avant d'arriver à une entente. Il ne l'a pas fait et dans plusieurs cas, comme en Alberta par exemple, les services aux francophones ne semblent pas être considérés comme importants.»

Comme l'indique le questionnaire de la FCFA, les libéraux s'en remettent à la Charte canadienne des droits et libertés qui assure la prestation des services en français «là où le nombre le justifie». Les provinces, croient-ils, devraient «comprendre leurs obligations envers les communautés de langues officielles».

Dans ce même questionnaire, les néo-démocrates s'engagent à assurer la protection des droits des minorités linguistiques sans pour autant faire référence à la Charte des droits et libertés ou à la Loi sur les langues officielles. Le Parti conservateur quant à lui se dit prêt à examiner diverses avenues pour accroître le rôle des communautés dans l'élaboration des ententes fédérales-provinciales. Il ne fait aucunement allusion à l'obligation des provinces de respecter la Charte canadienne des droits et libertés ni à la Loi sur les langues officielles.

Au Manitoba, l'entente signée ce printemps entre Gary Filmon et Jean Chrétien, n'entrera en vigueur que dans quelques mois. «Nous sommes satisfaits pour l'instant indique Patricia Courcelles, mais le vrai test sera à l'automne.»

Anie CLOUTIER

Jouez le jeu!

Comment se répartiront les 14 circonscriptions du Manitoba le 2 juin?

La Liberté a demandé à quelques personnes qui s'intéressent à la politique de prédire le résultat du vote au Manitoba. Jouez le jeu et faites vos propres prédictions!

Note: À la dissolution de la Chambre, le Manitoba comptait 12 circonscriptions libérales, une réformiste et une néo-démocrate.

	Libéral	PC	NPD	Réformistes
Greg Selinger	7 à 9	2	2 ou 3	1 ou 2
Mariette Mulaire	9	0	2	3
Charles Gagné	7 ou 8	4	1	1
Paul Grenier	8	4	2	0
Claire Noël	10	1	2	1
Patricia Courcelles	7	2	4	1
Et vous? Inscrivez votre nom ici.				
Et vous? Inscrivez votre nom ici.				
Et vous? Inscrivez votre nom ici.				

Sainte-Agathe

Sur le chemin du retour

«Ceux qui sont dans le cimetière, c'est eux les plus chanceux, lance mi-figue mi-raisin Léonie Lemoine, résidante de Sainte-Agathe depuis 78 ans.

Temporairement relocalisée chez sa sœur à Winnipeg, elle attend avec impatience le moment où elle pourra réintégrer sa petite maison de la rue principale. «Habiter en ville... Ouach! Si je n'avais pas de religion, je pense que je me serais jetée en bas du 16e étage.»

Comme l'indique Victor Dumesnil du comité de réintégration pour Sainte-Agathe, la fatigue et le découragement sont des sentiments partagés par tous les sinistrés. «Les gens ont encore le sourire au visage, mais j'ai peur qu'un bon jour la "balloune" crève. Les gens ont besoin de parler... et de brailler aussi. Moi ce qui me sauve c'est de travailler ici de six heures du matin à 20 heures le soir. J'ai passé environ cinq jours chez nous à ne rien faire pendant l'inondation et j'ai manqué virer fou! Pour moi, il faut que ça marche. Mais il m'arrive aussi de me retrouver dans un coin.» (1)

Comme Victor Dumesnil, Léonie Lemoine et les autres résidants de Sainte-Agathe ne se laissent pas facilement décourager. «J'ai jamais été le genre à me laisser aller, indique-t-elle. Je suis une fonceuse. Mais on a beau vouloir, je suis veuve et la plupart de mes enfants habitent à l'extérieur.»

Les neuf pieds d'eau qui se sont déversés dans le sous-sol de Léonie Lemoine n'ont laissé que dévastation. «Comment est-ce que je vais faire pour nettoyer toute cette boue puante qui est restée dans le fond de ma cave? En tout cas, c'est bien la dernière fois que je mets un "freezer" là!», ajoute-t-elle.

Heureusement, le rez-de-chaussée a été épargné, mais Léonie Lemoine a tout de même dû enlever les murs et la laine minérale imbibée d'eau. «Deux petits gars sont venus m'aider à vider le garage. Au début je leur disais quoi jeter et quoi garder, mais vers la fin je leur disais de tout jeter. C'était bien plus simple. J'ai passé la journée à nettoyer et ça ne paraît même pas!»


photo: Anie Cloutier

Jocelyne Fontaine-Bayer de Winnipeg Furniture Service chargée du nettoyage de l'école de Sainte-Agathe: «On va probablement pouvoir sauver la majorité des livres, mais les jouets de la prématernelle seront jetés parce qu'à cet âge, les enfants mettent encore les choses dans leur bouche.»

Les premiers évaluateurs du programme d'aide aux sinistrés ont fait leur apparition au village le 26 mai. «Ça ne va pas assez vite à notre goût!, lance Victor Dumesnil. Mais il faut dire que pour quelqu'un qui ne peut pas rentrer chez lui, tout est toujours trop lent. Avec les trois réunions qu'on a organisées pour Sainte-Agathe, les gens ont une bonne idée de ce qu'ils doivent faire. Mais ils se posent quand même toutes sortes de questions sur l'aide financière et matérielle. J'ai des réponses pour eux, mais je ne les ai pas toutes. Il y a des nouveaux programmes qui sortent tous les jours et c'est difficile d'être à jour.»

Depuis le 12 mai, une unité d'ingénieurs des Forces armées canadiennes, basée à Saint-Pierre-Jolys, offre ses services aux résidants de la région. «On s'occupe de pomper l'eau, rebrancher l'électricité, vérifier la cohésion des structures et de défaire les digues de sacs de sable», explique le major Richard Boivin. Leur présence est très appréciée des résidants de Sainte-Agathe, indique Victor Dumesnil: «On a juste des éloges à leur faire».

Mais le plus grand signe de solidarité humaine provient peut-être des résidants eux-mêmes. «Avant les inondations, fait remarquer Victor Dumesnil, Sainte-Agathe était constituée de groupes divisés. Mais depuis qu'on s'est mis ensemble aux digues, on a appris à connaître nos voisins. Il y a comme une chaleur entre les gens. Même ceux qu'on n'appréciait pas avant, on les aime un peu plus aujourd'hui.»

Le village, peuplé surtout de contracteurs, d'évaluateurs et de militaires, reçoit la visite de ses habitants les fins de semaine et durant le jour. Dans la partie nord de Sainte-Agathe, moins touchée par les inondations, quelques familles ont installé des roulottes dans leur entrée de garage.

Lentement mais sûrement, ils entament le long processus de reconstruction. Le mot de la fin revient peut-être à Albert Lécuyer, contremaître pour une compagnie de nettoyage qui, ironiquement, a obtenu le contrat de vider les débris de la maison de son oncle: «Le pire est passé, indique-t-il. Aujourd'hui, les gens voient la lumière au bout du tunnel».

Anie CLOUTIER

(1) Victor Dumesnil peut référer les résidants à des services de conseillers professionnels. On peut le rejoindre au 882-2549.

Les élèves sinistrés retournent à l'école

On rattrape le temps perdu



Les élèves de la 1re année de l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert.

On le sait, des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont été grandement bouleversées pendant les inondations, certaines ayant même dû fermer leurs portes pendant plusieurs jours. Tout est maintenant rentrer dans l'ordre et la majorité des élèves sont de retour dans les salles de classes. Les directions des écoles ont d'ailleurs mis au point des mesures pour faciliter le retour des élèves.

D'abord le ministère de l'Éducation du Manitoba, selon certaines conditions, a accepté d'exempter les élèves sinistrés de passer les tests de rendement provinciaux. Les écoles pourront donc utiliser les examens finaux locaux pour confirmer les notes des élèves. De plus, l'ensemble des élèves évacués ont reçu du travail personnel pour poursuivre leurs études pendant leur absence.

Les élèves de l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert ont manqué jusqu'à 12 jours de classe. Mais le directeur, Georges Prescott, est plutôt positif quant au rattrapage à effectuer. «Je pense qu'on ne pourra peut-être pas approfondir la matière autant qu'on l'aurait fait en temps normal mais d'habitude, en septembre, les enseignants font toujours une révision du programme de l'année précédente. Je ne m'inquiète pas trop», dit-il.

«Le retour s'est très bien passé», souligne à son tour le directeur du collège Saint-Jean-Baptiste, Roger Vermette. Les élèves de cette école ont passé 18 jours sans se rendre à leur école.

«Maintenant, notre priorité est de maximiser le heures de classe pour rattraper le temps perdu. Par exemple, il n'y a plus d'activités spéciales jusqu'à la fin de l'année et les visiteurs ou conférenciers ne sont plus admis dans les salles de classes.» De plus, le collège diminuera la durée des examens de trois à deux heures, ce qui permettra de gagner un peu de temps.

Les élèves, quand ils n'ont pas carrément quitté la province pour éviter le sinistre, ont été relocalisés dans d'autres écoles pendant l'évacuation. «J'ai aimé ça parce que je me suis fait de nouveaux amis», mentionne un élève de première année de l'école Noël-Ritchot. «Moi, j'étais contente de revenir parce que je m'ennuyais beaucoup», raconte une autre. «Les retrouvailles ont été très chaleureuses!» ajoute le directeur Georges Prescott.

À Saint-Pierre-Jolys, l'école communautaire Réal-Bérard a été vide pendant une semaine puisque les élèves sont allés aider à remplir des sacs de sable. «Les élèves étaient vraiment heureux de se retrouver dans des locaux familiers, affirme le directeur, Daniel Faucher. Mais au retour, c'était un peu comme au début de l'année. Il a fallu rappeler les règlements et tout ça.»

Dans toutes les écoles, on s'entend pour dire que les examens, sans être plus faciles ou plus difficiles, seront «adaptés» à la situation. «On veut donner une chance aux élèves», signale le directeur du collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes, Jean-Maurice Lemoine. «On ne veut pas qu'ils soient dans une position où ils seront punis à cause de ce qui leur arrive».

Carole THIBEAULT

Un mot d'encouragement du Québec

De retour en classe, les enseignants ont aussi comme tâche de rassurer les élèves et de les encourager à s'exprimer. C'est le cas entre autres de Jeannette Martin, enseignante de première année de l'école Noël-Ritchot.

«On sent qu'il y a beaucoup de tension chez les élèves, explique-t-elle. Par exemple, ils ont beaucoup plus de difficultés à se concentrer. On parle beaucoup de l'inondation et je crois que ça les aide énormément.»

Ayant des contacts avec une enseignante de l'école Notre-Dame de Huntingdon au Québec, elle a entrepris un projet de correspondance. Selon Jeanette Martin, ses élèves étaient très heureux de recevoir des cartes envoyées par leurs petits amis québécois. «Les élèves du Québec disaient dans leurs cartes qu'ils étaient tristes et qu'ils pensaient beaucoup à nous. C'est un très bel acte de solidarité», souligne-t-elle.

En réponse, ses élèves sont en train de fabriquer un vidéo qu'ils enverront avec des dessins.

Le point sur l'aide

Plus de 12 millions $ pour la Croix-Rouge

Ai-je droit à une aide financière? Où puis-je appliquer? Combien vais-je recevoir? Voilà quelques-unes des questions que se posent nombre de sinistrés.

Depuis quelques semaines, les programmes d'aide poussent comme des champignons. Compagnies privées, regroupements communautaires et ministères offrent services, aide financière ou conseils divers. Pas étonnant donc que certains se sentent perdus dans cette mer de formulaires.

En tête des organisations de bienfaisance, on retrouve la Croix-Rouge canadienne qui a recueilli à ce jour plus de 12 millions $ pour les sinistrés, dépassant ainsi de deux millions $ son objectif initial.

Depuis le 22 mai, les sinistrés peuvent obtenir une aide d'urgence pour leurs besoins immédiats. Pour obtenir une aide financière de la Croix-Rouge, les sinistrés doivent cependant se présenter en personne à l'un des cinq centres mis sur pied par l'organisme. La date limite de demande d'aide a été fixée au 6 juin. (1)

Chaque cas est évalué sur une base individuelle et les sommes allouées dépendent de la capacité de payer des personnes sinistrées, indique la directrice régionale de la Croix-Rouge, Jackie Wright. «Si, par exemple, une personne a utilisé sa carte Visa pour acheter de la nourriture et payer le loyer depuis un mois et qu'elle s'est endettée de plusieurs milliers de dollars, nous prenons ça en considération. Si une autre personne arrive à faire l'épicerie et se louer une chambre, mais est incapable de faire le paiement de son hypothèque ou de sa voiture, nous prenons aussi ça en considération.

«L'aide financière que nous offrons couvre les besoins essentiels comme la nourriture, le loyer, les produits d'hygiène personnelle ou les vêtements, continue-t-elle. Elle est principalement accordée à ceux qui sont privés de revenus à cause des inondations, indique Jackie Wright. Nous essayons de ne pas dédoubler les services déjà offerts par le *Programme d'aide aux sinistrés*, mais nous nous assurons de diriger les gens vers ces ressources.»

Les résidants sinistrés se sépareront 6,25 millions $ d'une avance provisoire de 25 millions $ versée au Manitoba en vertu de l'*Accord d'aide financière en cas de catastrophe.* (voir encadré) Le reste des 25 millions $, soit 18,75 millions $ ira aux municipalités.

De leur côté, les petites entreprises, les exploitations agricoles et les organismes à but non lucratif qui ont souffert des dommages causés par l'inondation pourront également recevoir des avances pouvant aller jusqu'à 5 000 $ via le programme *Redémarrage de l'initiative fédérale de rétablissement de l'économie et des emplois.* Un second 25 millions $ a été rendu disponible à cet effet. (2)

Par ailleurs, plusieurs organismes comme Manitoba Teacher's Society (50 000 $), Imperial Oil (25 000$), la Banque canadienne impériale de commerce (110 000 $), la Banque nationale (20 000 $), United Grain Growers (10 000 $), Sears Canada, le Congrès du travail du Canada, Bayer (3), les commerçants du boulevard Provencher et ceux du village Osborne ainsi que les Caisses populaires Desjardins du Québec (85 000 $) et celles du Manitoba (25 000 $) ont contribué au fonds spécial de la Croix-Rouge, sollicité des dons du public, organisé des spectacles-bénéfices ou lancé leur propre fonds d'aide comme c'est le cas de Francofonds. L'organisme, qui a mis de côté 20 000 $ pour les sinistrés francophones, a par ailleurs récolté près de 10 000 $ de la communauté, précise la directrice Maria Chaput.

Notons qu'à lui seul, le Club La Vérendye a récolté 7 050 $ en organisant une soirée dansante et un spectacle-bénéfice. Une soirée-mystère est également prévue pour le 30 mai à 18 h 30. (4) La moitié des sommes recueillies seront versées à la Croix-Rouge et l'autre moitié à Francofonds, précise la directrice générale du Club, Julie Turenne-Maynard.

Le pendant francophone de Habitat Winnipeg, Habitat chez soi, vient également d'annoncer qu'il réorientait les ressources humaines et financières qui devaient aller à la construction d'une nouvelle maison dans Saint-Boniface vers le nettoyage et la reconstruction de foyers sinistrés. Habitat Winnipeg et Habitat chez soi établieront donc prochainement des critères d'admissibilité et distribueront des formulaires de demande d'aide. (5)

Anie CLOUTIER

(1) Renseignements: 1-888-662-3211

(2) Pour plus d'informations, communiquez avec l'Office fédéral de rétablissement des entreprises mis sur pied par Diversification de l'économie de l'Ouest au 984-1533 ou sans frais au 1-888-677-2525.

(3) Bayer distribue des trousses de médicaments (contenant de l'aspirine, du Myoflex, de l'Ozonol et des gants de caoutchouc) et prête des caméras vidéos aux sinistrés qui veulent documenter les dégâts à leur propriété. On peut se les procurer en composant le 1-888-345-4111.

(4) Les billets sont en vente à 25 $ (233-8997).

(5) On peut rejoindre Habitat chez soi au 237-9851.

Combien? pour qui?

Accord d'aide financière en cas de catastrophe:

- Programme administré par la Province via l'Organisation des mesures d'urgence et les bureaux municipaux.
- La Province rembourse jusqu'à 100 000 $ les pertes admissibles encourues et impose un déductible de 20 %. Le fédéral rembourse à son tour 90 % des dépenses encourues par la Province.
- Enveloppe préliminaire de 25 millions $ répartis comme suit: 6,25 millions $ pour les particuliers et 18,75 millions $ pour les municipalités.
- L'Organisation des mesures d'urgence a débuté le 21 mai la distribution des paiements anticipés d'environ 2 500 $ par famille. Cette somme sera déduite du montant des compensations accordées.

Redémarrage de l'initiative fédérale de rétablissement de l'économie et des emplois:

- Programme administré par le ministère de la Diversification de l'Ouest. Disponible en composant le 1-888-677-2525 ou le 984-1533.
- Dirigé aux propriétaires de petites entreprises, d'exploitations agricoles et aux organismes à but non lucratif.
- Enveloppe préliminaire de 25 millions $. Les compensations sont distribuées par tranches de 5 000 $. Environ 1 000 propriétaires de petites entreprises ont déjà profité du programme. Ils devront fournir des factures couvrant la somme qui leur a été allouée.

A. C.

Le nettoyage étape par étape

Beaucoup de choses à penser et un guide pour vous aider

Florent Beaudette se rappelle de l'inondation de 1950, des planches de bois de l'extérieur de la maison qu'on avait étendues sur des deux par quatre dans la cour, où elles avaient été laissées à sécher tout l'été... «Et après l'inondation de 1966, on avait recommencé...»

«En 1979, signale Norbert Bérard, superviseur des inspecteurs en santé publique, j'ai vu des maisons complètement ouvertes après l'inondation. Il ne leur restait que les deux par quatre et la structure extérieure. Tout le reste, il avait fallu le reconstruire.»

Nettoyer et reconstruire: voilà à quoi seront affairés bon nombre de résidants de la vallée de la rivière Rouge cet été.

Et l'étape du nettoyage, rappelle Norbert Bérard, nécessite certaines mesures de précaution. «Il faut simplement se souvenir que l'eau de la rivière a traversé des fosses septiques, des étangs de récupération des eaux usées, des tas de fumiers et des fosses de purins. Mais en prenant les précautions ordinaires, il n'y a pas de problème de transmission des bactéries aux humains. Simplement, lavez-vous les mains!»

Mais avant de pouvoir se réinstaller chez soi, il faut que les systèmes publics fonctionnent, qu'on puisse utiliser l'électricité, que l'alimentation en eau potable soit assurée et que les égouts soient eux aussi fonctionnels.

Côté électricité

Électricien, Aimé Buissé rappelle que «Manitoba Hydro a coupé l'électricité dans le cas des maisons inondées, et qu'il faudra alors qu'un inspecteur vérifie la maison avant que le système soit rétabli.» On vérifiera la boîte des disjoncteurs, qu'il faudra peut-être changer. Et on s'assurera que le filage électrique et les appareils électriques ne présentent pas de dangers dûs à l'humidité.

«Si la boîte des disjoncteurs est restée au sec, explique Aimé Buissé, il n'y a pas grand problème. Il suffit souvent de laver les prises de courant et les commutateurs pour y enlever les dépôts et les saletés.» Et dans les cas où l'électricité aura été interrompue, le propriétaire devra de toute façon entrer en communication avec Manitoba Hydro pour obtenir le permis requis pour effectuer les travaux.

L'eau est-elle potable?

Les villages d'Emerson, Saint-Jean-Baptiste, Letellier et de Morris reçoivent leur eau d'un système public qui n'a pas souffert des inondations, note Norbert Bérard. Au pire, dit-il, on modifie les produits chimiques ajoutés à l'eau dans l'usine de traitement de Letellier. «Peut-être qu'elle n'est pas bonne au goût, mais elle est potable!»

À l'ouest de la Rouge, les résidants tirent leur eau de citernes. Si les citernes ont été inondées, il faut les vider, les nettoyer et les désinfecter.

À Sainte-Agathe, les résidants tirent leur eau potable d'un puits artésien situé près de New Bothwell. «Le puits a été fermé quand le village a été évacué», rappelle Norbert Bérard. Depuis, indique Victor Dumesnil, l'eau a été testée et les résidants peuvent la consommer sans problème.


photo: Ane Cloutier

Victor Dumesnil.

Dans d'autres régions comme Aubigny, les résidants doivent faire vérifier l'eau de leur puits avant de la boire. Mais ils peuvent l'utiliser pour nettoyer la maison, précise Norbert Bérard, en y ajoutant de l'eau de javel. Il est cependant fortement décommandé d'utiliser une eau qui n'est pas sûre pour laver la vaisselle.

Dans tous les cas, les résidants qui veulent faire vérifier l'eau de leur citerne ou de leur puits peuvent le faire en se procurant une bouteille stérile nécessaire pour la prise d'échantillons, disponibles dans les bureaux de Santé Manitoba. Le test, qui coûte habituellement 20 $, est gratuit pour les sinistrés.

Et bien d'autres conseils

Faut-il utiliser ou non un appareil électrique qui a trempé dans l'eau ? Comment nettoyer les taches d'argiles sur des vêtements; vaut-il mieux jeter les tapis ou tenter de les récupérer? Comment récupérer des meubles quand le bois est gondolé? Comment savoir quel aliment est sûr et lequel il faut jeter, même dans le cas des aliments emballés ou en conserve?

Le guide Après l'inondation, procédures à suivre pour rentrer chez vous rédigé par l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba répond à ces questions et à bien d'autres et vous explique, par exemple, comment tenter de sauver vos livres et vos disquettes d'ordinateur.

Et dans les champs

Dans les champs, dans les jardins, le long des routes, sur les trottoirs, il faudra aussi se débarrassser de tous les débris et détritus laissés par l'eau. Gros travail en perspective! «Il y aura beaucoup de morceaux de bois de toutes sortes, indique Norbert Bérard. Le plus simple, c'est de laisser sécher le bois et de le brûler une fois sec.»

Philosophe, Norbert Bérard ajoute que «la majorité des gens dans la vallée ont vécu ça auparavant... Ils savent quoi faire. La bonne nouvelle, c'est qu'on croit qu'il y a beaucoup moins de carcasses d'animaux dans l'eau qu'on craignait. Pour le reste, il faudra laisser les champs sécher et le soleil fera son travail de désinfectant naturel.»

Reste à savoir si les fermiers pourront entrer dans leurs champs et y semer cet été. «Ça, ça dépend de Dame Nature... que plusieurs ici commencent à appeler Damned Nature! lance Florent Beaudette. En 1950 et en 1979, les gens ont semé à la mi-juin. Mais il faut maintenant qu'il fasse beau et chaud.»

Sylviane LANTHIER

Fédération de la jeunesse canadienne-française

Rodrigue Guay, nouveau président

C'est du Manitoba que provient le nouveau président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). Et c'est en raison de l'expérience qu'il a acquise en qualité de président du Conseil jeunesse provincial du Manitoba que Rodrigue Guay pense pouvoir bien représenter la jeunesse au niveau national.

Élu à la surprise générale lors de la 23e assemblée générale annuelle de la FJCF qui se tenait les 23, 24 et 25 mai à Hinton en Alberta, Rodrigue Guay a déjà une bonne idée de ce qu'il veut faire au cours de son mandat: «Je veux m'assurer qu'il y ait un bon fonctionnement de la Fédération, surtout en cette période de restructuration et de transition. Il faut aussi veiller à l'exécution des décisions de l'AGA. Dans un monde idéal, j'aimerais travailler pour que le Canada soit complètement bilingue, qu'on puisse vivre en français n'importe où au pays sans que ce soit bizarre, sans qu'on se fasse toujours demander si on est du Québec. Je voudrais en quelque sorte normaliser le français pour les jeunes.»

La Fransaskoise Jacqueline Préfontaine a été élue au poste de première vice-présidente tandis que Joanne Hennessey de Colombie-Britannique a été nommée au poste de deuxième vice-présidente. Les représentants de l'Ouest sont donc majoritaires au sein du conseil exécutif de la FJCF pour l'exercice 1997-98. Les nouveaux élus devront superviser la restructuration de l'organisme et la poursuite du plan triennal.

En effet, comme l'explique le directeur général de la FJCF, Gilles Vienneau, des modifications dans la façon d'administrer l'association seront entreprises cette année «en raison d'une conjoncture économique, d'une conjoncture politique, d'une conjoncture organisationnelle et associative. Ça a débuté avec un processus de planification stratégique, pour lequel on a engagé une firme spécialisée. Un des premiers constats qui a été réalisé lorsqu'il ont entrepris le processus de planification, c'est qu'on (la FJCF) dépensait plusieurs milliers de dollars à faire des rencontres.»

Comme la plupart des organismes nationaux, la FJCF doit faire face au problème que constituent les distances au Canada et le déplacement des membres gestionnaires. Il faut aussi dégager les priorités d'action, comme le souligne Gilles Vienneau: «l'AGA de l'année dernière avait été très claire à ce sujet: la priorité de la Fédération devrait être de desservir son membership. On le faisait dans une proportion d'à peu près 4 % du budget, alors qu'on dépensait plus de 50 % dans l'administration, les salaires de bureau et l'organisation des rencontres. Ce qui a mené à une première idée qui serait intéressante à explorer: la diminution du nombre de membres au conseil d'administration de la FJCF (ils sont 10) pour être capable d'utiliser les fonds économisés en voyages pour favoriser les activités. On parle déjà d'établir une structure de cellules régionales.»

Cette recherche de moyens plus efficaces de fonctionner n'est pas unique à la FJCF. Depuis le repositionnement du Patrimoine canadien et le début des compressions budgétaires en 1989, les associations nationales ont dû revoir leur fonctionnement et trouver des façons nouvelles et originales d'effectuer le même travail avec moins de ressources. C'est dans cette optique que la Fédération de la jeunesse prévoit assurer la viabilité financière de l'organisme par la mise en œuvre d'un plan d'affaire et la mise sur pied d'une entreprise.

Autres priorités pour l'exercice 1997-1998: la mise sur pied d'une fondation afin d'avoir en main un capital pour financer un programme permanent de bourses d'études; assurer la réalisation de cinq projets-pilotes Initiatives Jeunesse à la grandeur du pays; utiliser davantage le réseau Internet et, enfin, entreprendre le processus de réalisation des Jeux de la francophonie canadienne.

François PAGEAU,
Le Franco d'Edmonton



Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***David Hasselfield*** sera au Mârdi Jazz le 3 juin à 21 h sur la Terrasse Daniel-Lavoie. Au Foyer: ***Patrice Barbanchon*** le 30 mai à 21 h 15. Sur la Terrasse Daniel Lavoie: ***Divas en Herbe*** le 5 juin et ***Bandaline*** le 6 juin à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ❖ La ***Manitoba Sacred-Music Choir*** présente Te Deum le 1er juin à 19 h 30 à l'église St. Alphonsus (angle Munroe et Brazier). Billets: 10 $ (668-7223). ❖ ***The Meaning of Fish*** jouera au Cafe Eklypse le 31 mai et au Blue Note Cafe le 6 juin à 21 h (772-9203). ❖ Le ***Festival de Jazz de Winnipeg*** reçoit le pianiste Dave Brubeck le 20 juin, 20 h, salle du Centenaire. Billets: 32 $ (780-3333).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur) du 30 mai au 4 juin: ***The Garden of the Finzi-Continis*** à 19 h 00 et ***The Cockroach that Ate Cincinnati*** à 21 h 00. Également à l'affiche du 5 au 8 juin: ***Good Citizens, Bad Boys ans Girls*** à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. (942-2776).

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, bl. Provencher) jusqu'au 1er juin: ***Objet Passion***, les meilleurs artistes en métiers d'art contemporain du Canada. ❖ ***Artwalk*** est de retour! Tous les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de juin, juillet et août, rendez-vous au Musée des beaux-arts dès 10 h, point de départ du tour guidé des galeries de Winnipeg. Admission: 4,95 $ (786-6641 poste 277). ❖ À la galerie Medea (132, rue Osborne): Spring Sketches de ***Kenneth Gordon*** jusqu'au 7 juin (453-1115). ❖ Du nouveau au WAG: ***Arthur F. McKay, A Critical Retrospective*** à compter du 1er juin; ***The Gort Collection, As You Like It*** à partir du 7 juin et ***Walter Gramatté*** à compter du 14 (786-6641). ❖ Pour un goût de printemps: ***Flowers in Focus*** de Margaret Switala à la galerie du théâtre Gas Station (445, avenue River) jusqu'au 16 juin (284-9477).

ENFANTS

❖ Le ***Festival international des enfants de Winnipeg*** aura lieu du 5 au 8 juin à la Fourche. Admission: 8 $ (958-4733 ou 1-800-527-1515). ❖ À compter du 3 juin au Planétarium: ***Dancing With the Dinosaurs***, un spectacle 3-D sur la musique de Jacques Chénier. Admission: 2,25 $, gratuit pour les membres (943-3142).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER



YVONNE LACHANCE
85e anniversaire
2 juin 1912

Bonne fête Maman!

Vos enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant

CULTUREL

Bachfest *1997*

Bach est de retour

«Bach nous a légué une musique qui va toucher l'âme et des mélodies d'une véritable richesse, indique Paule Préfontaine, organisatrice de la 19e édition de *Bachfest*, le Festival Bach de Winnipeg. C'est un compositeur qui a fait sa marque. Il a été un grand innovateur pour son époque et a transmis sa vision à toute une génération de compositeurs.»



photo: Anie Cloutier

L'Organisatrice du *Bachfest* 1997, Paule Préfontaine.

Relativement bien établi au Canada, le Festival de Bach de Winnipeg attire depuis près de 20 ans des musiciens de calibre international. «En organisant le Festival en juin, soit à l'extérieur de la saison régulière des orchestres symphoniques, on s'assure une meilleure participation des artistes et aussi des mélomanes», fait remarquer Paule Préfontaine.

Avec le thème *Intimate Bach*, les organisateurs ont choisi de mettre l'accent sur les œuvres de Bach pour petits ensembles et les orchestres de chambre, indique Paule Préfontaine, par opposition aux grandes *Passions* de Bach qui demandent plusieurs orchestres, des chorales... et des gros budgets.

Avec un budget de 13 000 $, Bachfest doit compter sur la générosité des artistes pour offrir une programmation de qualité. «Plusieurs de nos musiciens acceptent d'ailleurs de réduire leurs cachets. Moi même j'organise tout ça bénévolement», fait-elle remarquer.

Le Festival présente cette année le premier flûtiste de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), Timothy Hutchins, de retour à Winnipeg après sept ans d'absence. «J'ai réservé ses services il y a plus d'un an, ajoute Paule Préfontaine. Il est tellement occupé qu'on n'a pas pris de chances!»

Né en 1954 à Winchester, une petite ville de l'Angleterre, Timothy Hutchins a passé sa petite enfance en Australie puis en Nouvelle-Écosse en 1960. Son père, excellent flûtiste amateur, fait avec son fils la tournée des festivals d'Europe de l'Ouest. Âgé d'à peine 15 ans, le jeune Timothy fait ses débuts professionnels avec l'ensemble suédois Joculatores Uppsaliensis. Après un court séjour dans son Angleterre natale, il effectue un retour au Canada en 1975 où il poursuit ses études en musique aux universités Dalhousie et McGill. Il est avec l'OSM depuis 1978.

Le flûtiste a enregistré plus de 50 disques et jouit d'une réputation internationale. Il a d'ailleurs fait les pages du magazine *L'Actualité* en mai 1996. Outre la flûte traversière, Timothy Hutchins joue plusieurs instruments baroques dont le cromorne et le chalumeau.

Timothy Hutchins jouera en compagnie de Paule Préfontaine et d'Éric Lussier, directeur artistique de l'Ensemble MusikBarock le 3 juin lors du second concert de Bachfest. *Chamber Sonata* est présenté à la cathédrale St. John's (135, rue Anderson). «C'est le plus intime des trois concerts», concède Paule Préfontaine.

Paule Préfontaine a dirigé l'orchestre symphonique de Niagara et l'Orchestre des jeunes du Québec. Membre de Tafelmusick, elle a joué en Europe, au Canada et aux États-Unis en tant que soliste au Metropolitan Museum of Art de New York. Elle réside à Winnipeg depuis 1993 et dirige actuellement l'Ensemble MusikBarock. Natif du Manitoba, Éric Lussier s'est bâti une solide réputation de claveciniste. Éric Lussier s'est présenté un peu partout au Canada et dans le monde. Il revient d'ailleurs tout juste de France où il a joué en solo pour la série de concerts de la fondation Sophia Antipolis à Nice.

Bachfest 1997 présente deux autres concerts. (1) Le 1er juin, rendez-vous à l'ancienne église Young United (222, rue Furby) pour *Orgelbuchlein* qui met en vedette les organistes Valerie Hall, Don Grice, Wes Elias et Dietrich Bartel ainsi que les membres des Winnipeg Singers. «C'est une musique qui mise beaucoup sur l'orgue. Les musiciens jouent d'ailleurs sur un orgue Létourneau récemment restauré. Avec les voix, ça donne un son un peu pompeux, mais très intéressant tout de même.»

Enfin, le 4 juin, ne manquez pas *Solo Cantata* à l'église All Saints (coin Broadway et Osborne) qui accueille la soprano Henriette Schellenberg, le bariton Mel Braun et Timothy Hutchins. Tous les concerts débutent à 20 h. «On a été chanceux d'avoir Henriette Schellenberg, indique Paule préfontaine. Elle est très occupée, elle chante partout!»

«Les conférences, précise Paule Préfontaine, c'est ce qui nous démarque des autres festivals. Il y a tellement de choses à expliquer sur Bach, son histoire et les poètes qui l'ont inspiré. La Cantate 209, par exemple a une histoire très intéressante. On n'est pas certain de qui a écrit les paroles. S'il y a un concert qu'il ne faut pas manquer, c'est bien celui-là (le 4 juin). Les voix et les cordes donnent un son tellement riche. Quelle fin grandiose pour le festival.»

Les deux conférences auront lieu à 20 h le 31 mai au University Women's Club (54, West Gate) et le 2 juin à 20 h au Canadian Mennonite Bible College (600, boulevard Shaftsbury). L'organiste Dietrich Bartel animera la première conférence tandis que le bariton Mel Braun animera celle du 2 juin.

Anie CLOUTIER

(1) Admission: laissez-passer pour les cinq événements disponible au coût de 38 $ adultes et 30$ âge d'or et étudiants. Billets simples: 16 $ et 12 $. Renseignements: 452-7809.

Manitoba Sacred-Music Choir

Voyage à travers les siècles

L'année 1997 marque le 1 100ième anniversaire de la mise en musique du célèbre Te Deum, faisant de ce cantique le plus vieil hymne de la chrétienté. Pour célébrer l'occasion, la Manitoba Sacred-Music Choir présente son concert Te Deum.

Fondée en 1994, la chorale s'est fait remarquer dès sa première saison avec une tournée européenne. La série de concerts en Hollande et en Italie avait pour but de célébrer le 50e anniversaire de la Libération, indique le président de la chorale John Parry.

La Manitoba Sacred-Music Choir présente en moyenne deux concerts par année et se spécialise dans la musique sacrée, tant les chants grégoriens que modernes. «On n'est pas encore très connu au Manitoba, avoue John Parry, mais les gens commencent à nous remarquer.» La chorale compte près de 60 chanteurs et chanteuses dont une bonne poignée de francophones.

La première version connue du Te Deum remonte à l'an 897 de notre ère. Elle apparaît en une forme décousue dans un recueil intitulé «Musica enchiriadis» mis sur papier il y a plus de 1 000 ans et probablement écrit par un dénommé frère Hucbald. Depuis, le Te Deum a été repris par nombre de compositeurs aussi célèbres que Purcell (1694), Handel (1713), Berlioz (1855) et Arvo Part (1985).

Le concert, présenté le 1er juin se veut une anthologie de ces versions antiques et modernes de ce chant religieux. La chorale présentera entre autres les œuvres de Wiliam Byrd, Joseph Haydn, John Rutter et, en première au Canada, celle d'Arvo Part.

Le concert a lieu à 19 h 30 dans l'église St. Alphonsus (angle Munroe et Brazier). Le prix du billet est fixé à 10 $. Renseignements: 668-7223.

Anie CLOUTIER

Denis Lessard à Winnipeg

Le nom de la rose

«La rose est un livre dont on feuillette les pages, indique Denis Lessardk, citant Maria Rilke, son poète favori. J'aime beaucoup ses poèmes, ses images et sa façon de relier la rose au cycle de la vie. Quand on découvre ses poèmes, on pense d'abord a un joli sujet un peu banal, parce qu'après tout, la rose est une sorte de stéréotype de la fleur qu'on donne à sa petite amie. Mais on découvre peu à peu que finalement, pour Rilke, la rose est un prétexte pour parler d'autre chose.»

Jusqu'au 7 juin, Denis Lessard expose à The Floating Gallery. Intitulée *Les Roses*, sa série de tableaux cherche à illustrer en photo les 24 poèmes rédigés en français par le poète autrichien Rainer Maria Rilke.

Artiste contemporain dit de performance, Denis Lessard mêle théâtre, spectacle et arts visuels. «Le 9 mai, soir du vernissage, j'ai lu les poèmes de Rilke en faisant référence aux photographies qui les illustrent. Plusieurs des textes sont lus en anglais puisque c'est la langue de la majorité de ce côté-ci de la rivière Rouge, mais j'en ai quand même gardé trois en français et un en allemand. C'est une langue que très peu de gens comprennent, elle devient alors opaque, on n'en perçoit que la musique.»

Denis Lessard travaille aussi à la réalisation d'une bande vidéo inspirée de la première phrase du roman *Rue Deschambault* de Gabrielle Roy. «Je fais lire cette première phrase qui parle de l'architecture de cette rue de Saint-Boniface à l'époque de Gabrielle Roy par des femmes de différentes cultures et nationalités du Manitoba. On y entend du punjabi, de l'ukrainien, du français, de l'anglais et plusieurs autres langues. Et dans tous ces textes, on entend les mots "rue Deschambault" prononcés avec divers accents, mais on ne comprend pas le reste de la phrase. Quand le texte est enfin lu dans notre langue, on a l'impression d'un voile qui se lève.»

Denis Lessard a exposé à Sherbrooke, Calgary, Québec, Saskatoon Toronto, Hull, Vancouver et Winnipeg. Il est un collaborateur régulier de plusieurs revues artistiques.

Anie CLOUTIER

Tirage

Courez la change de gagner une des deux paires de billets pour le **Festival de Bach de Winnipeg.**

Pour participer, appelez-nous le **lundi 2 juin entre 13 h et 14** en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355 et répondez à la question suivante:

À quel orchestre symphonique appartient le flûtiste Timothy Hutchins?

Télé-horaire de la semaine du 2 au 8 juin 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le Monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Les yeux du cœur
11h30 Poivre et sel
12h00 Le Midi
12h30 On aura tout vu! (L) Accroche-loi à ton rêve (Ma au V)
13h00 Cinéma: *Alana ou le futur imparfait (L)* *La Vengeance d'une blonde (Ma)* *Fatalité (Me)* *Pleine lune sur Blue Water (J)* *Le Retour de Perry Mason (V)*
15h00 La Maison de Ouimzie Iris le gentil professeur
15h30 Robin des Bois Junior
16h00 Pierre et Isa

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 La Petite Patrie
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courant du Pacifique
19h00 Cadillac rose
19h30 Jardin d'aujourd'hui
20h00 Élections 1997 - La Soirée
23h30 Direction: Sud
0h30 Fin des émissions

Mardi

16h27 Océane
17h00 La Petite Patrie
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Le Point
22h00 La Météo
22h01 Manitoba ce soir
22h30 Cadillac rose
23h01 Fa si la chanter
23h30 Les Nouvelles du sport
23h47 Laurel et Hardy
➤ 23h53 Cinéma: **Les Ripoux.** *Fr. 1984. Comédie policière. Un jeune inspecteur de police devient le partenaire d'un collègue plus âgé, peu scrupuleux et dont les procédés ne sont pas très réguliers.*
2h05 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 La Petite Patrie
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Vie de chalet
19h00 Cadillac rose
19h30 Moi et l'autre...
➤ 20h00 Comédie comédies: **My Father, ce héros.** *É.-U. 1994. Comédie. Quarante ans, divorcé, un Parisien va passer ses vacances aux Bahamas en compagnie de sa fille de 14 ans, qui vit à New York. Sur place, les relations entre le père et la fille vont changer. L'adolescente attire les regards masculins et elle fait croire à un garçon qui lui plaît que son père est son amant et est un aventurier extrêmement jaloux.*
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 La Météo
23h01 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
0h50 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 La Petite Patrie
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Le Point
22h00 La Météo
22h01 Manitoba ce soir
22h30 Cadillac rose
23h00 Fa si la chanter
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Le Signe du lion.** *Fr. 1962. Drame psychologique. Un jeune Américain vivant à Paris emprunte une forte somme d'argent à l'annonce de la mort d'une riche tante, certain de recevoir son héritage. Apprenant qu'il a été déshérité, il devient clochard.*
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Intrépides
17h00 La Petite Patrie
17h30 Watatatow
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Habitat
➤ 19h00 Les Grands Films: **À l'Ombre du piano.** *Can. 1996. Drame psychologique. Dans les années 30, l'histoire de Franny et de sa jeune sœur autiste, qui est douée pour la musique. À force d'amour et de détermination, Franny établit avec elle une communication intense et mène pendant plus de 20 ans un combat acharné pour soutenir sa cadette face à une mère dominatrice et à un père sans caractère.*
21h00 T.A.C.
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point médias
23h00 La Météo
23h01 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Trois hommes et une jeune demoiselle.** *É.-U. 1990. Comédie. Mary a maintenant cinq ans et vit avec Sylvia, sa mère, et ses trois pères, Pete, Michael et Jack.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h30 Budgie, le petit hélicoptère
8h00 La Bande à Ovide
8h30 Où est Charlie?
9h00 Aladdin
9h21 Les Contes du roi Salomon
9h30 La Bande à Dingo
10h00 Tiny Toons
10h30 Doug
11h00 Monstres et merveilles
11h30 Fais-moi peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Le Défi de Marie.** *Can. 1989. Drame. Inscrite à un centre récréatif, une jeune fille se lie d'amitié avec une danseuse. Elle y rencontre aussi des garçons qui forment un trio de musiciens et veut se joindre à eux.*
14h00 Chapeau melon et bottes de cuir
15h00 Ami à vie
15h30 Perfecto
16h00 Vie de chalet
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Chez Nous 97
17h30 Le Journal du siècle
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h24 La Météo
21h25 Les Nouvelles du sport
➤ 21h45 Télé-sélection: **Mediterraneo.** *Ital. 1991. Comédie de mœurs. Envoyés en mission sur une île grecque en Méditerranée, huit jeunes soldats italiens finissent par se laisser gagner par les délices de Capoue et par oublier... qu'on les a oubliés!*
0h55 Fin des émissions

Dimanche

7h30 Johnson et ses amis
8h00 L'île aux ours
8h30 La Petite Sirène
9h00 Robin des Bois Junior
9h30 La Bande à Picsou
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Branché
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Perdus dans les étoiles
15h30 Chacun sa route
16h00 L'Accent francophone
17h00 La Dictée P.G.L.
18h00 Le Téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Juste pour rire
20h00 Les beaux dimanches: **La Légende de Faust**
21h30 Les beaux dimanches: **L'Antichambre**
22h00 Le Téléjournal
22h28 La Météo
22h29 Les Nouvelles du sport
➤ 22h50 Ciné-club: **Collection Truffaut. Les Quatre Cents Coups.** *Fr. 1958. Comédie. Un garçon de 12 ans vit dans un appartement exigu entre son père adoptif et sa mère, qui ne s'occupent guère de lui. Il fait deux fugues, s'initie maladroitement au vol et aboutit dans un centre de redressement, d'où il s'enfuit vers la mer.*
0h30 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Beetlejuice
15h30 Petite fleur
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Politiquement Colette
18h30 Rira bien...
19h00 Place Melrose
20h00 Les oiseaux se cachent pour mourir
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Terre 2
19h00 Soirée des grands prix de l'invention et du design
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Beverly Hills 90210
20h00 Des crimes et des hommes
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h48 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Reporter
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h45 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Meurtre à Malibu.** *Am. 1990. Drame policier. Un détective astucieux soupçonne un joueur de tennis d'avoir assassiné sa maîtresse qui est romancière.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h04 Télé-achats
23h57 Info National média
1h52 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Mighty Max
9h30 Infopublicités
➤ 10h30 Ciné week-end: **Les Commitments.** *G.-B. 1991. Comédie dramatique. Un jeune Irlandais et deux de ses amis recrutent des artistes afin de former un groupe de musique «soul».*
➤ 13h00 Ciné week-end: **S.O.S. Fantômes 2.** *Am. 1989. Comédie fantaisiste. D'anciens chasseurs de fantômes reprennent du service pour lutter contre l'esprit despote cruel du XVIe siècle.*
15h00 Tournoi de quilles en équipes
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Y a-t-il un pilote dans l'avion?** *Am. 1980. Comédie satirique. Un ancien pilote de guerre prend les commandes d'un avion commercial lorsque l'équipage tombe malade.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion.** *Am. 1982. Comédie. Le premier vol commercial d'une navette spatiale vers la Lune est fertile en événements rocambolesques.*
21h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h57 Ciné-lune: **Série noire pour une nuit blanche.** *Am. 1985. Drame policier. Un ingénieur se retrouve mêlé malgré lui dans une affaire de contrebande d'émeraudes.*
0h56 Info National Média
2h56 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Beetle Juice
9h30 Complètement marteau
10h00 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné week-end: **Les meilleurs amis.** *Am. 1982. Comédie de mœurs. Nouvellement marié après des années de vie commune, un couple rend visite aux parents respectifs de chacun.*
➤ 15h00 Ciné famille: **Popeye.** *Am. 1980. Comédie. Un marin solitaire à la recherche de son vieux père arrive dans un village côtier dominé par un despote.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fort Boyard
➤ 18h30 Ciné-dimanche: **Le Parrain 3.** *Am. 1990. Drame de mœurs. Après avoir lait fortune grâce au crime, le parrain de la mafia américaine cherche à œuvrer dans la légitimité tout en étant secondé par un neveu impétueux.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Complètement marteau
23h20 Finances
23h49 Info National média
1h49 Fin des émissions

Prenez note que l'heure de diffusion des émissions en fin de soirée à la télévision de la SRC est modifiée en raison du hockey.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 8 juin à 10 h à la SRC
À communiquer.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Magellan (L) Les Prix du Québec 1996 (Ma) Espace francophone (Me) Horizons francophones (J) Plaisir de lire (V)
7h55 TV5 minutes
8h00 Mise au point (L) Faxculture (Ma) Sous la couverture (Me) Dites-moi (J) Viva (V)
8h45 Vivre avec (Ma) 7 jours en Afrique (Me) Téléitourisme (J) Génération sensations (V)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L) Au nom de la loi (Ma) Temps présent (Me) La Tournée du Grand Duc (J) Dessine-moi le Maroc (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris lumières
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Éclats de rire (Ma) Le Château des oliviers (Me) Ça se discute (J) Faites vos gammes (V)
12h50 Bouillon de culture (L)
13h00 Claire Lamarche (V)
13h30 Panorama (Me)
13h45 Vivre avec (V)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L) Sous la couverture (Ma) Horizons francophones (Me) Temps d'affaires (J) Arobas (V)

Lundi

15h30 Les Prix du Québec 1996
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de France 2
19h00 Le Château des oliviers
20h15 Comment ça va?
21h05 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h30 Le Soir 3
23h45 Le Soir 3
0h15 Reflets
1h15 Musiques au cœur
2h15 RFI

Mardi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de France 2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Dites-moi
1h15 Sport Africa
2h00 Génération sensations
2h15 RFI

Mercredi

15h30 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 La Tournée du Grand Duc
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Panorama
2h15 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de France 2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Dessine-moi le Maroc
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
23h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Évasion
2h15 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Montagne
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Bon week-end
23h15 Y'a pas match
23h45 Le Soir 3
0h15 Le Château des oliviers
1h45 Bouillon de culture
2h50 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Le Chemin des écoliers
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'amérique
6h45 Hexagone
7h00 Le Petit Journal
7h30 Évasion
7h55 TV5 minutes
8h00 Sport Africa
8h45 7 jours en Afrique
9h00 Reflets
10h00 Montagne
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Arobas
14h00 Journal télévisé TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Faut pas rêver
18h00 Journal télévisé de France 2
18h30 Éclats de rire
20h30 Télécinéma
21h00 Avoir 16 ans
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Jazz en folie
22h30 Courants d'art
23h00 Viva
23h45 Le Soir 3
0h00 Taratata
1h00 Bon week-end
2h00 Télécinéma
2h30 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Obsidienne
6h00 Avoir 16 ans
6h30 Fleurs et jardins
7h00 Le Petit Journal
7h30 Signes
7h55 TV5 minutes
8h00 L'École des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Thalassa
10h00 Musiques au cœur
11h00 Vins et fromages
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal télévisé de France 3
12h00 Jazz en folie
12h30 Élections législatives françaises
17h30 L'École des fans
18h15 Télétourisme
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Courants d'art
21h00 Paris lumières
21h27 La Météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Au nom de la loi
23h00 Faxculture
23h45 Le Soir 3
0h00 Éclats de rire
2h00 Paris lumières
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 L'édition internationale
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Raison passion
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Scully RDI
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Le monde ce matin
5h30 Griffe
6h00 Le monde ce matin
6h30 Montréal en spectacle
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Au travail!
13h00 Enjeux
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à...
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Un Canadien à...
1h00 Info-nuit
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Bulletin de santé
5h00 Le monde ce matin
5h30 Temps d'affaires
6h00 La semaine verte
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
7h30 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Un Canadien à...
12h30 Impact
13h00 Courants du Pacifique
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Horizons francophones
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 La facture
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Le téléjournal
22h30 La facture
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Info-nuit
3h30 Horizons francophones
4h00 Bulletin de santé

Sauvons notre Seine

Un reboisement pas comme les autres

C'est le 7 juin qu'aura lieu partout au Canada la journée *En vert et pour tous* parrainée par la Fondation canadienne de l'arbre. Dans le cadre de cet événement d'envergure nationale, le regroupement Sauvons notre Seine (SOS) prépare une journée de reboisement tout à fait spéciale où toute la population est invitée.

La journée débutera à 10 h au site Lagimodière avec une courte cérémonie protocolaire. Les participants auront entre autres l'occasion de voir l'arrivée en canot du lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont. D'autres représentants de la province et de la ville de Winnipeg seront également sur place.

Cependant, les vrais invités d'honneur de cette journée seront les jeunes ambassadeurs canadiens, dont deux Manitobains font partie. Cette délégation de jeunes ambassadeurs a été constituée par le projet *En vert et pour tous* dans le cadre des festivités entourant le 500e anniversaire de l'arrivée de l'explorateur Jean Cabot à Terre-Neuve.

Ces ambassadeurs, au nombre de 24, font présentement une tournée canadienne en participant à divers projets environnementaux. Ils seront 12, un représentant de chaque province et territoire, à participer à la journée de reboisement de la rivière Seine. «Notre projet se fait sur le plan environnemental, mais il a aussi une valeur historique. L'importance qu'on accorde à notre héritage est l'une des raisons qui a décidé les ambassadeurs à venir ici le 7 juin», explique le porte-parole de SOS, Jean-Pierre Brunet.

La cérémonie protocolaire comprendra aussi la plantation de 12 arbres tout autour de la plaque historique du site Lagimodière. Les jeunes ambassadeurs seront les planteurs de cette «forêt» commémorative.

À prendre en note

SOS demande aux bénévoles de s'habiller en fonction de la température et d'amener leur dîner, des bottes de caoutchouc et/ou souliers confortables, des gants de travail, une pelle et un seau.

Horaire:

10 h : *Arrivée des bénévoles. Stationnement sur les rues Thibault, Dumoulin, Notre-Dame et La Vérendrye.*

10 h 15 à 11 h 30 : *Cérémonie protocolaire et présentation des invités spéciaux.*

11 h 30 à 14 h 30 : *Reboisement de la Seine. Tournées en canots.*

12 h 30 : *Dîner*

15 h 30 : *Reboisement au fort Gibraltar. Jeux pour enfants.*

16 h 30 à 18 h : *BBQ aux hot-dogs et conclusion des activités.*



photo: Carole Thibeault

Jean-Pierre Brunet: «SOS lance une invitation spéciale aux francophones et aux métis.»

SOS aura plus de 7 500 arbres à planter cette année sur les berges de la Seine. Les experts de la Ville de Winnipeg proposent de réintroduire des espèces devenues plutôt rares mais qui étaient très populeuses à l'époque de Jean-Baptiste Lagimodière ainsi que des arbres fruitiers qui fourniront de la nourriture pour les oiseaux.

Jean-Pierre Brunet explique que le reboisement et la restauration des berges a deux buts principaux: rendre au site son aspect original et permettre à la population d'y faire de l'interprétation. Pendant la journée du 7 juin, le reboisement se fera à trois endroits: au site Lagimodière, au Fort Gibraltar et sur la berge est de la Seine, à la hauteur du chemin John-Bruce.

Beau temps, mauvais temps, il est entendu que l'événement aura lieu. «Trop de gens sont impliquées et il serait difficile d'annuler», ajoute-t-il. En plus des invités mentionnés ci-haut, les organisateurs attendent environ 150 scouts et guides de Winnipeg ainsi qu'un groupe d'élèves de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne. Ces derniers partiront le 2 juin de Sainte-Anne et feront le voyage en canot pour arriver le 7 juin au site Lagimodière.

SOS a également embauché six élèves du collège Vincent-Massey pour former une équipe verte qui aura comme mission de poursuivre le nettoyage de la rivière entrepris au cours des dernières années et de planter l'excédent des arbustes pendant l'été.

Les bénévoles sont attendus en grand nombre pour cette journée de reboisement de la rivière Seine. Le porte-parole de SOS parle même d'un minimum de 250 personnes. En terminant, il lance une invitation spéciale aux francophones, aux métis et aux jeunes pour participer à cette journée. «J'invite les francophones et les métis parce que le site fait partie de leur histoire et les jeunes parce qu'on sait que l'environnement les préoccupe particulièrement.»

Carole THIBEAULT

SPORT

Championne canadienne de quilles

Mission accomplie pour Natalie Gosselin

«Je n'aurais jamais rêvé devenir championne canadienne aux quilles, lance Natalie Gosselin. Je m'étais classée dernière au championnat national à Terre-Neuve en 1995. Je voulais montrer que j'étais capable de faire mieux.»

Natalie Gosselin et ses quatre partenaires, Laura Meinzner, Darienne Ross, Laura Latour et Christel McElrea ont remporté le championnat junior de quilles en équipe, présenté en avril à Sudbury en Ontario. L'équipe manitobaine, dirigé par l'entraîneure Dot Proulx a remporté son premier championnat en cinq ans. Les Manitobaines ont terminé au premier rang avec un dossier de16 victoires et cinq défaites. Le Sud de l'Ontario a pris la deuxième place, tandis que la Colombie-Britannique s'est méritée la médaille de bronze.


photo: Marc-Éric Bouchard

Natalie Gosselin: les quilles c'est sérieux.

Natalie Gosselin, de Saint-Boniface, pratique le jeu des cinq quilles depuis plus de cinq ans. Contrairement à la plupart des adeptes qui pratiquent le jeu des dix quilles avec une grosse boule, elle préfère la petite boule. «Toute le monde pense que l'utilisation de la grosse boule est plus facile, souligne-t-elle. C'est plus difficile de contrôler les lancers avec une boule plus lourde. Avec seulement cinq boules à faire tomber, j'ai un plaisir fou à jouer à ce jeu.»

Natalie Gosselin a maintenu en 1996-1997 une excellente moyenne individuelle de 189. Cependant, elle avoue préférer jouer en équipe. «Je n'aime pas les sports où les résultats dépendent d'une seule personne, signale-t-elle. Les compétitions en équipe reposent sur le cumulatif des coéquipières. Si durant une partie je connais une léthargie, l'équipe peut quand même gagner.»

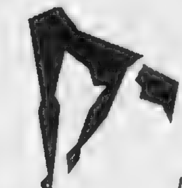
Étudiante en septième année à l'école Lacerte, Natalie Gosselin constate que beaucoup de jeunes de son âge, préfèrent d'autres activités sportives aux quilles. «Je ne sait pas pourquoi, mais mes amis sont plus attirés vers le badminton et le volley-ball», mentionne-t-elle. Natalie s'est d'ailleurs rendue en finale suburban de badminton. «Je suis capable de tirer mon épingle du jeu dans d'autres sports, déclare-t-elle. Même si je m'intéresse aussi aux sports enseignés à l'école, je ne peux pas passer une semaine sans jouer aux quilles. Je joue également au soccer, mais personne ne m'enlevera ma passion des quilles.»

Natalie Gosselin qui a eu 13 ans le 26 mai, compare les quilles au curling. «Les deux sports demandent beaucoup de précision et de dextérité. Si je n'exécute pas à la perfection la technique, je risque de perdre la partie, dit-elle. Une chance que je suis patiente, sinon ça ferait longtemps que j'aurai accroché ma boule!»

C'est à l'âge de six ans en voyant les voisins jouer aux quilles, qu'elle en a fait son sport préféré. «Tant qu'il y aura des ligues organisées, je ferai rouler ma boule, dit-elle. Même si mes amis me disent que je pratique un sport de "pépère", ça ne me dérange pas.»

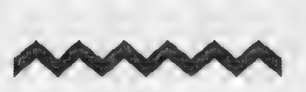
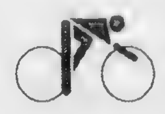
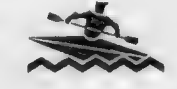
Les parents de Natalie, Élaine et Bernard, ont toujours suivi les performances de leur fille. «Je préfère aller voir jouer ma fille dans une salle de quille, que d'aller me faire geler le bout du nez dans un aréna, raconte Élaine Gosselin. Nous la suivons à tous les tournois de septembre à avril. Heureusement en suivant Natalie durant l'hiver, la saison passe plus vite.»

Marc-Éric BOUCHARD



En route vers Brandon

par Marc-Éric Bouchard



Chaque semaine d'ici aux jeux du Canada qui auront lieu à Brandon, du 9 au 23 août, *La Liberté* vous propose de découvrir un ou une jeune athlète manitobain(e).

Danielle Bilodeau

Age: 17 ans.

Poids: 130 livres.

Grandeur: 5 pieds 3 pouces.

Côté sport

Discipline/spécialisation: soccer.

Compétitions prévues à Brandon: le tournoi de soccer, qui sera présenté du 9 au 16 août.

Objectifs: marquer le plus de buts possible.

But ultime: remporter la médaille d'or.

Plus grand rêve: être dans l'équipe olympique canadienne de hockey féminin.

Autres sports pratiqués: hockey, basketball, tennis.

Participations précédentes à des compétitions régionales, provinciales et nationales: son équipe, les *Lancers* du collège Dakota, a perdu en finale lors du championnat provincial de basketball. Elle a également participé à plusieurs tournois de hockey et de soccer.



Médailles obtenues, championnats remportés: elle n'a jamais remporté de médaille.

Côté scolaire

École fréquentée: collège Dakota de Saint-Vital.

Matières préférées: les sciences.

Ambitions professionnelles: elle veut devenir journaliste.

Côté personnel

Loisirs: socialiser avec des amis.

Idoles: Monika Seles.

Famille: elle est la fille de Lee et d'Arthur Bilodeau. Elle a un frère et une sœur, Jacqueline 19 ans et Paul 15 ans.

Porte-bonheur: aucun.

Meilleure performance à date: Participation au camp de l'équipe canadienne de hockey féminin.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Jeux Pan-Am en 1999 à Winnipeg

La SRC et TSN obtiennent les droits de diffusion

Le comité organisateur des Jeux Panaméricains, qui auront lieu du 24 juillet au 8 août 1999, a annoncé le 26 mai que la Société Radio-Canada (SRC) et The Sports Network (TSN) se sont entendus sur un contrat qui leur accorde les droits de diffusion des différentes compétitions.

Au Manitoba, tout au long des 16 jours que dureront les Jeux, la SRC diffusera en direct une heure de plus par jour. Les téléspectateurs canadiens bénéficieront de la retransmission de plus de 100 heures d'événements sportifs.

Le directeur de la Planification et des projets spéciaux pour les Jeux Pan-Am, Laurent Bisson croit que cette annonce incitera les entreprises à commanditer l'événement. «Nous attendions avec impatience la concrétisation de l'entente entre les deux diffuseurs, mentionne-t-il. À partir de maintenant, nous espérons que les annonceurs se feront plus nombreux.»

Cette entente entre deux stations de télévisions pour la diffusion d'un événement sportif d'envergure internationale est une première. «Ce partenariat sans pareil permettra aux téléspectateurs canadiens de recevoir la plus grande couverture possible», indique le président de TSN, Jim Thompson.

M.-É. B.

Tournoi de golf à Saint-Boniface

Un voyage à Las Vegas vous intéresse?

Le Club des hommes d'affaires franco-manitobains tiendra son tournoi de golf annuel le jeudi 28 août au Club de Golf Saint-Boniface. En plus de parcourir l'un des plus beau terrains de golf de la province, les participants seront éligibles au tirage d'un voyage pour deux à Las Vegas.

Un maximum de 144 golfeurs et golfeuses ont jusqu'au 20 juin pour s'inscrire. Afin que les débutants aussi bien que les habitués du golf puissent participer, le format «Shotgun Texas Scramble» sera utilisé.

Le coût pour la journée incluant le banquet a été fixé à 75 $. Pour plus de renseignements, contactez Donald Smith au 235-2272.

M.-É. B.

Vous pouvez encore gagner!

*La saison du Moose est terminée... mais la tradition se poursuit! Chaque semaine d'ici au 27 juin, les personnes participant au tirage pourront gagner un exemplaire de: **Le Hockey d'un but à l'autre**, de Jean Perron, autographié par l'auteur.*

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique En route vers Brandon.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Dans quelle discipline Danielle Bilodeau participera-t-elle aux jeux de Brandon?

Réponse: ____________________

Nom: ______________ Prénom: ______________

Téléphone: ______________ Nº d'abonné: ________

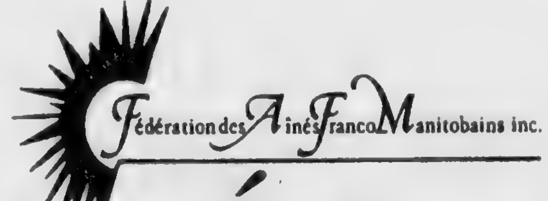
970530

Gagnant: Corinne Durand de Winnipeg.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 32 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)





MAI 1997

Échos des aînés

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Est-ce que l'avenir appartient vraiment à la jeunesse?

La Fédération des aînés franco-manitobains tient à partager avec vous certaines informations contenues dans le rapport intitulé «*Pour amorcer le dialogue*», préparé par le Groupe de travail sur le Canada en 2030.

Selon ce rapport, plusieurs changements profonds affecteront notre société dans le prochain millénaire. Ce groupe devait, entre autres, réfléchir sur les effets du processus de vieillissement et trouver des façons d'améliorer la qualité de vie de tous et, en particulier, des personnes âgées.

Le rapport vient appuer la publication de Statistique Canada intitulée *Tendances sociales canadiennes* : «Au fil des ans, les effets combinés des faibles taux de fécondité et de mortalité au Canada ont modifié la structure par âge de la population, structure qui se caractérise aujourd'hui par une proportion plus élevée de personnes plus âgées et une proportion plus faible de personnes plus jeunes.» Le ralentissement de la croissance démographique naturelle est remarquable. Les Canadiens vivent plus longtemps que leurs ancêtres et jouissent d'une meilleure qualité de vie grâce à l'amélioration des soins de santé et des conditions économiques. Pour ceux qui aiment s'amuser avec les statistiques, en voici quelques unes. En 1931, l'espérance de vie des hommes était de 60 ans et celle des femmes de 62 ans. En 1993, elle était de 75 ans pour les hommes et de 81 ans pour les femmes.

À cause de l'augmentation de l'espérance de vie, il y a plus de femmes âgées que d'hommes âgés. On prévoit qu'en 2016, 18 % des Canadiennes auront plus de 65 ans. En 1991, 1,9 million de femmes avaient plus de 65 ans comparativement à 1,4 million en 1981 et 717 000 en 1921. Beaucoup de ces femmes risquent d'être pauvres car, en 1994, le taux de pauvreté des femmes seules de plus de 65 ans était de 44,1 % comparé à 25,2 % pour les hommes seuls du même groupe d'âge.

L'accroissement du nombre de personnes âgées devrait faire augmenter l'âge médian de la population. Par âge médian, on entend l'âge au-dessus duquel se situe la moitié de la population et au-dessous duquel se situe l'autre moitié. En 1971, l'âge médian n'était que de 26,2. En 2016, il devrait atteindre 40,4. De toute évidence, au fil des ans, il y aura moins de travailleurs pour subvenir aux besoins des retraités de plus de 65 ans.

La question se pose donc à savoir dans quelle mesure les jeunes générations ont la responsabilité d'assurer la sécurité sociale et financière de la génération précédente. À l'heure actuelle, il y a environ cinq Canadiens en âge de travailler pour chaque personne de plus de 65 ans. Si les structures de travail actuelles se maintiennent, il n'y en aura plus que trois en 2030.

En terminant, le rapport soulève un point très important aux yeux de la FAFM et que nous nous devons de transmettre à la communauté. «*Le vieillissement est un processus graduel et la société canadienne a le temps de s'adapter. L'avant-garde de la génération de l'après-guerre n'atteindra 65 ans qu'en 2012. Par conséquent, si nous élaborons dès maintenant les politiques qui s'imposent, notre transition vers une société âgée pourra se faire en douceur.*»

La Fédération des aînés franco-manitobains inc. a toujours obtenu de légères subventions de la part de Patrimoine canadien pour financer la coordination d'activités socio-culturelles. En vous épargnant les détails de notre période de restructuration et de transition qui a duré trois ans, nous croyons que la FAFM a accompli un travail remarquable. La FAFM a été sage dans son choix de partenaires. Mentionnons la Fédération des caisses populaires du Manitoba pour le domaine économique, le journal *La Liberté* pour diffuser l'information à l'ensemble de la population et bien sûr, la Société franco-manitobaine pour son expertise en revendication et pour un maintien administratif. Elle a pu assurer une meilleure stabilité de ses activités pour ses membres. Nous croyons que la jeunesse aurait intérêt à apprendre des aînés dans la création de partenariats naturels et durables. Il ne faut pas seulement assurer l'avenir mais aussi former la génération présente et future.

Dina Rondeau

BUREAU DE LA FAFM:

Fermeture du bureau pour l'été 1997: du 30 juin au 1er septembre.

Retour: le 2 septembre.

Tournoi provincial de jeux de la FAFM organisé par le Club les Feuilles d'or

La journée provinciale des jeux de la FAFM avait lieu le 23 avril 1997 au Club La-Vérendrye à Saint-Boniface. Malgré la menace d'inondation présagée pour le sud manitobain, 165 personnes s'y sont rendues pour se divertir et rencontrer de vieux amis. Tous étaient de bonne humeur.

Voici les gagnants :

Au cribbage :

1re place - Clarisse Vermette et Carmelle Laplante de Saint-Boniface

2e place - Paul St. Onge et Gérard Boulet de Saint-Boniface

Consolation - Rose Alba Bissonnette et Thérèse Leclair de Saint-Boniface

Au whist :

1re place - Jeanne et Maria Dupont de Saint-Georges

2e place - 4 gagnants pointage égal; Solange Verrier et Denise Savard de La Broquerie, Denise Robidoux et Lil Segal de Saint-Boniface

Consolation - Edith Robidoux et Ghislaine Guénette de Saint-Boniface

Au 500 :

1re place - Jos et Imelda Tetrault de Saint-Boniface

2e place - Gustave et Marthe Leveque de Sainte-Agathe

Consolation - Jacqueline Roy et Rita Berard de Saint-Boniface

Au sac de sable :

HOMMES

1re - Victor Vincent de Saint-Georges

2e place - Edgard Vincent de Saint-Georges

Consolation - Georges Choiselat de La Broquerie

FEMMES

1re place - Cécile Choiselat de La Broquerie

2e place - Eugénie Vincent de Saint-Georges

Consolation - Margaret Boyer de Saint-Georges

Aux quilles :

1re place - équipe #4, Noé Gallant, Léo Lansard, Denise Johnson et Odette Remondeau

2e place - équipe #1, Gertrude Côté, André Conan, Jeannine Johnson et Denis Nadeau

Consolation - Tony Lamothe, Laurette Lacroix et Denise Demarck

Bravo au Club des Feuilles d'Or du Sacré Cœur de Winnipeg pour s'être occupé du déroulement de la journée. C'était un succès! Un gros merci aux personnes qui leur ont aidé et aussi au Club La Vérendrye pour nous avoir accueillis dans leur local.

Le club vous informe...

LE RENDEZ-VOUS DES PIONNIERS DE SAINTE-AGATHE

Dû à l'inondation du siècle, les activités saisonnières du club des Pionniers sont remises à septembre. En tant que président, je profite de cette occasion pour souhaiter bon courage!

Emmanuel Lemoine, président du Rendez-vous des Pionniers de Sainte-Agathe

Condoléance

Au nom de La Fédération des aînés franco-manitobains ainsi qu'en mon nom, j'aimerais offrir toutes nos condoléances à Josée, notre coordonnatrice ainsi qu'à sa famille pour le décès de son père, Edgar Théberge, de Victoriaville (Québec), le 12 mai dernier à la suite d'un cancer des poumons.

Tu es dans nos prières.

Dina Rondeau, présidente

Assemblée générale annuelle de la FAFM

Les membres du Conseil exécutif et du Conseil Provincial vous invitent à assister à l'Assemblée générale annuelle de la FAFM le 5 septembre 1997 dans la salle paroissiale à Lorette. *BIENVENUE À TOUS !* Pour plus de renseignements *contactez Josée au 235-0670.*

Message de la FAFM

À tous les aîné(e)s qui ont été évacués, tout spécialement ceux de la région de la Rouge. Bon courage! Pour tout genre de renseignements, contactez Angèle au 233-Allô ou sans frais au 1-800-665-4443.

Les Sœurs du Sauveur fêtent leurs jubilaires

C'était fêté le samedi 24 mai chez les Sœurs du Sauveur à Notre-Dame-de-Lourdes. Quatre religieuses célébraient leur anniversaire de profession religieuse. Sœur Yvonne Gousseau (S.M. du Sacré-Cœur) célébrait 70 années de consécration de sa vie au Seigneur. Sœur Flavie Chaput (sœur Arthur Marie) et sœur Alma Choquette (sœur Lucille) fêtaient dans la joie leur 60e anniversaire de service à Celui à qui elles avaient voué leur vie. Sœur Georgette Pantel fêtait dans l'action de grâce son 50e anniversaire de profession religieuse.

Ces religieuses entourées de leurs sœurs célébraient 240 années de don au Seigneur et au prochain. Pendant de nombreuses années elles avaient enseigné ou accompagné des vieillards et des malades dans les foyers et les hôpitaux.

Par une messe d'action de grâces M. l'abbé Rodrigue Bouchard exprimait la reconnaissance de l'Église pour la présence et le service de ces quatre religieuses jubilaires.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $



Nécrologie

Jeanne Massicotte

Le mardi 6 mai 1997, Jeanne Massicotte est décédée paisiblement au Repos Jolys. Elle avait 89 ans.

Jeanne est née le 30 juillet 1907 à Saint-Pierre-Jolys. Elle a commencé ses études à l'école Sainte-Geneviève (jusqu'à la 4e année), puis comme pensionnaire au couvent de Saint-Pierre jusqu'à la 10e année. Elle a terminé ses 11e et 12e années au couvent de Saint-Jean-Baptiste. Après l'école secondaire, Jeanne s'est rendue à Brandon où elle a fréquenté l'école normale et obtenu son certificat d'enseignement. Elle a commencé sa carrière en 1929 avec la Division scolaire de la Rivière-Rouge. Au cours de ses 41 ans d'enseignement, elle a travaillé 11 ans à l'école Sainte-Geneviève à Saint-Pierre, 4 ans à l'école de Sainte-Agathe, 14 ans à l'école de Saint-Jean-Baptiste (ouest) puis de nouveau à Saint-Pierre pour 12 autres années. Elle aimait tellement sa profession que le mariage ne lui a pas effleuré l'esprit. Le salaire d'un enseignant n'était pas grand-chose à l'époque, mais elle a toujours trouvé le moyen d'aider ses parents financièrement, vu leur grande famille. Durant ses 12 dernières années d'enseignement, elle s'est occupée de sa mère jusqu'à ce qu'elle meurt en 1974 et c'est avec joie que Jeanne a accompli son devoir. Jeanne a habité seule jusqu'en 1984, moment où elle est déménagée au Manoir de Saint-Pierre-Jolys. Depuis 1992, elle était résidente du Repos Jolys.

Toute sa vie, Jeanne a été une personne très religieuse, qui était dévouée à tout le monde. En tant qu'enseignante, elle souhaitait beaucoup de succès à tous ses élèves et les aimait tous. Elle encourageait aussi la générosité chez eux, pour que le monde devienne un endroit meilleur.

Jeanne laisse dans le deuil ses trois soeurs: Rose Vodon, Alice Cloutier et Irène (Georges Cloutier); ses deux frères Arthur (Simone Fillion) et Raymond (Angèle Bérard); ses trois belles-soeurs: Léontine Massicotte, Armande Massicotte et Eugénie Massicotte; son beau-frère Léo Challe de Saint-Pierre; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Elle a été précédée de sa mère Aurore (née Ouellet) et de son père Alfred; de ses trois soeurs: Sr Eugénie Massicotte, s.g.m., Bertha Schauer et Emma Challe; de ses trois frères: Jean, Louis et Edouard; de ses trois beaux-frères: Albert Vodon, Alphonse Cloutier et William Schauer; de ses neveux Edmond et Roger, de ses nièces Lorraine, Nicole et de Jérémie Gauthier.

Les prières ont été récitées le vendredi 9 mai 1997 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons), présidées par l'abbé Pierre Gagné. La messe des funérailles a eu lieu le samedi 10 mai à 11 h à l'église catholique de Saint-Pierre-Jolys, présidée par le père Gaëtan Lefebvre, c.s.v., et précédée de la veille du corps à 10 h 30. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial de Saint-Pierre-Jolys.

Un merci spécial aux infirmières et au personnel du Repos Jolys pour leurs soins attentifs.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent donner au Centre médico-social De Salaberry, C.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (MB) R0A 1V0, ou à Alzheimer Manitoba, 205, rue Edmonton, Winnipeg (MB) R3C 1R4.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

En mémoire de notre chère maman

Yvonne Hérie
(Chouinard, née Dubois)

10 août 1915 - 2 juin 1993

Au fond de nos cœurs un souvenir est gardé.

De celle que nous avons toujours aimée et n'oublierons jamais.

Chacun de nous se souvient de toi avec amour aujourd'hui.

Tes enfants.

Chronique religieuse

L'après inondation 1997



Antoine HACAULT
Archevêque

Chers collaborateurs: prêtres, diacres, religieuses, religieux,

«Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur» (Vat.II, G.et S., n. l).

L'inondation 1997 de la Rivière Rouge fut pour tous une surprise sans pareil et elle impose de multiples défis d'envergure. La surprise se transforme maintenant en étonnement devant l'ampleur des dégâts et la tâche immédiate du nettoyage.

Le premier défi fut relevé à merveille par le peuple manitobain dans sa collaboration et l'entraide de bénévoles à tous les niveaux. Diverses opérations de protection sont prises en charge par les municipalités, la province, le fédéral, les Forces Armées, la gendarmerie et les personnes affectées elles-mêmes. Tout le pays semble s'être rendu participant de notre détresse. Les secours de toutes sortes sont offerts aux sinistrés de la Rivière Rouge. Cet esprit de charité témoigne d'une véritable fraternité. Que Dieu en soit béni et loué!

Un deuxième défi majeur attend maintenant les évacués et nous tous: le retour au foyer et la reconstruction. Devant les dégâts causés aux maisons, aux fermes, aux chemins, il faut du courage, de l'énergie et certes une bonne dose de patience. Nous ne voulons pas oublier la tension psychologique, l'angoisse et autres épreuves qu'éprouvent les familles qui ont dû être évacuées de leurs foyers, de leurs écoles, de leurs fermes, de leurs villages et qui vivent dans l'attente inquiète d'un retour au visage incertain. À la perte encourue d'animaux, de bâtiments et autres biens matériels s'ajoute celle de souvenirs précieux personnels et familiaux irremplaçables. S'ouvre maintenant pour les évacués le temps de présenter leurs réclamations, selon les directives que promulguent les gouvernements, les municipalités et la Croix-Rouge qui coordonne les dons en argent reçus pour venir en aide aux sinistrés. Ma lettre circulaire 13/97 a déjà indiqué que les dons reçus à l'archevêché iront à la Croix-Rouge.

Un autre défi que la communauté doit affronter c'est de ne pas ralentir l'ardeur de notre soutien collectif. La reconstruction est sans doute plus difficile et soulève moins d'enthousiasme. La construction se fait dans la joie; mais l'œuvre de reconstruire porte en plus le poids de l'angoisse et de l'incertitude devant les démarches qui s'imposent. Puisse-t-elle se poursuivre avec ténacité et s'accomplir dans l'espérance.

Continuons donc à nous donner une main secourable de fraternité chrétienne et offrir les secours qui sont à notre disposition. «Aimons-nous les uns les autres» en vérité à l'exemple du Seigneur Jésus. Nous avons toujours compté sur la protection de la Vierge Marie. Invoquons-là encore sous le titre de Notre-Dame de la Rivière-Rouge.

SOCIÉTÉ

Gens d'ici

Le bonheur de Michel Bruneau

«Depuis que je pratique la médecine dans la région de la Montagne, je file le parfait bonheur, lance Michel Bruneau. C'est beaucoup plus valorisant d'être médecin dans les villages qu'à Winnipeg.»

Originaire de Saint-Jean-Baptiste, Michel Bruneau pratique la médecine depuis juillet dernier. Après avoir obtenu son doctorat en médecine de l'Université du Manitoba en 1994, il a fait son internat pendant deux ans dans différents centres hospitaliers de Winnipeg.

Le jeune médecin de 28 ans estime qu'il est plus difficile d'être médecin dans une grande ville. «À Winnipeg, un médecin généraliste doit souvent référer la plupart de ses patients à des spécialistes, indique-t-il. En région, je peux faire beaucoup plus d'obstétrique. J'adore mettre des enfants au monde!»

Michel Bruneau est conscient qu'un médecin en région a beaucoup de responsabilités. «Je peux devenir un meilleur médecin parce que j'ai la chance de pratiquer ma profession à tous les niveaux, dit-il. En ville, je serais confiné à soigner des maux de gorge.»

Michel Bruneau qui demeure à Somerset, dessert les villages de Trehorne, Swan Lake, Lourdes, Saint-Claude et Manitou. Père d'une fillette de neuf mois, il apprécie plus particulièrement la pédiatrie. «Il n'y a rien de plus gratifiant que de soigner des enfants, souligne-t-il. Les gens sont plus reconnaissants du travail du médecin en campagne qu'en ville.»

Marc-Éric BOUCHARD

Programme de pages à Ottawa

Les élèves de la DSFM se démarquent

Le programme des pages parlementaires est renommé au Canada. Chaque année, 40 étudiants sont choisis par la Chambre des communes parmi plus de 500 candidats. En septembre prochain, deux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine, Patrick Courcelles et Julie Grenier, feront partie de la nouvelle équipe de pages sur la colline parlementaire.

Julie Grenier est finissante à l'institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle se dit très honorée d'avoir été acceptée au programme de pages. «C'est très bon pour moi, affirme-t-elle, car ça va me permettre de travailler au Parlement et de mieux comprendre comment ça fonctionne.»

Sur la colline parlementaire, les pages sont responsables d'assurer la liaison entre les députés et leurs bureaux et de rendre des services aux fonctionnaires de la Chambre. Les critères de sélection exigent entre autres que les candidats terminent leurs études secondaires avec une moyenne d'au moins 80 % et qu'ils soient impliqués dans leur école et leur communauté.

Pour sa part, Patrick Courcelles est un élève du collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes. Il est d'autant plus fier de son acceptation au programme car c'est la troisième année consécutive qu'un élève de son école reçoit cet honneur. «Je pense que c'est un programme exceptionnel, mentionne-t-il. Ça fait longtemps que j'en entends parler et que je voulais m'inscrire.»

Le programme de pages est disponible seulement aux étudiants inscrits en première année universitaire dans la région d'Ottawa. Un deuxième critère de sélection implique que le candidat ait un certain intérêt envers la politique canadienne. «Je veux devenir journaliste, explique Julie Grenier. Je crois que ce programme va beaucoup m'aider dans mes études ainsi que pour mon avenir.»

«C'est un bon emploi et je crois que ça va m'ouvrir des portes, ajoute Patrick Courcelles. J'aime la politique mais je m'intéresse encore plus à la diplomatie. Ça va me permettre de me familiariser avec la vie des députés.» Ce «bon emploi» dont il parle assure un travail minimum de 15 heures par semaine et offre une rémunération de près de 9 000 $ pour une année, ce qui permet à l'étudiant de payer ses frais de scolarité et de logement.

Cependant, Lise Jolicoeur, ex-élève du collège Gabrielle-Roy et actuelle page à la Chambre, explique que le travail de page est beaucoup plus qu'un emploi. «C'est vraiment un programmme complet, souligne-t-elle. On est toujours en contact avec les autres pages qui viennent de partout au Canada. On a une relation très spéciale. En plus, les mardis soirs, il y a des activités préparées spécialement pour nous. Par exemple, une fois, on a eu une partie de hockey contre les députés!»

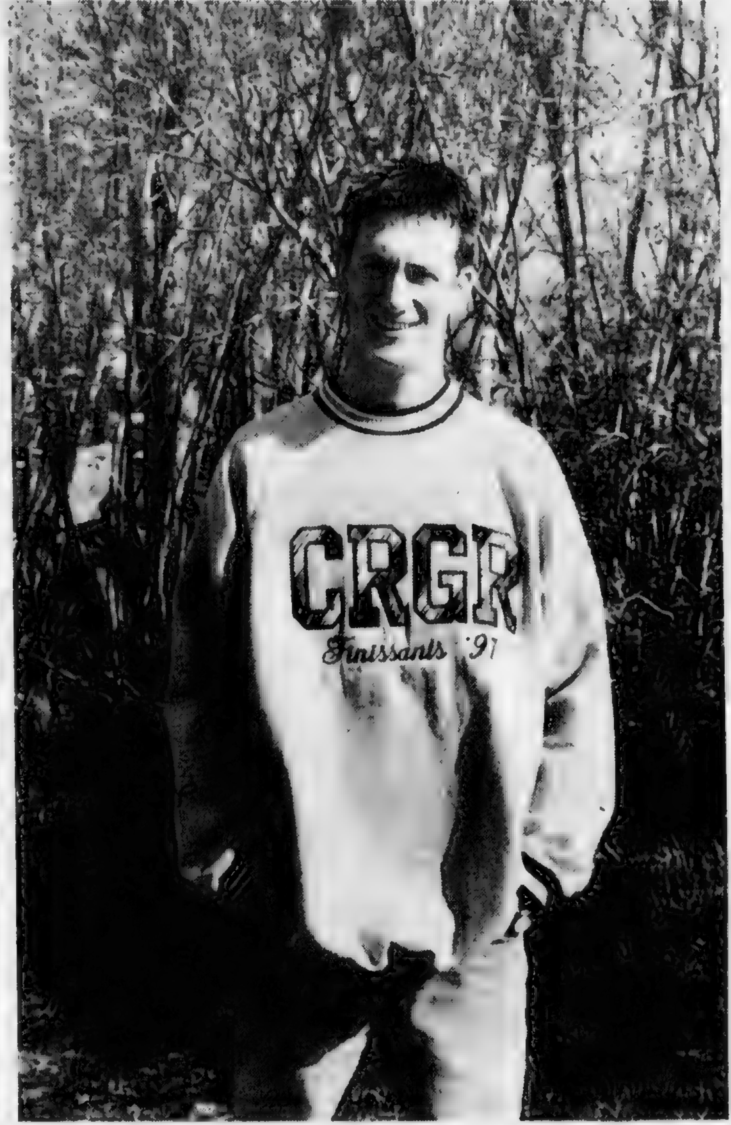


photo: Carole Thibeault

Patrick Courcelles: «On voit que c'est important de parler les deux langues officielles.»

Roxanne Joyal est la troisième élève du collège Gabrielle-Roy à avoir pris part au programme. Ayant terminé son service en août 1996, elle constate les avantages que lui a apporté le programme: «C'était un privilège pour moi que de travailler dans la Chambre la plus «sacrée» du gouvernement. J'ai eu la chance d'établir beaucoup de contacts et ça m'a ouvert de nouveaux horizons.»

En effet, grâce à des conseils qu'elle a reçus sur la colline parlementaire, Roxanne Joyal a pris une année sabbatique pour se rendre en Thaïlande travailler avec des enfants sidéens et au Kenya pour travailler sur des projets environnementaux. «C'est moi qui ai entrepris toutes les démarches pour faire ces voyages mais ça n'aurait pas pu arriver sans mes contacts à la colline parlementaire.» La jeune femme, revenue de voyage il y deux semaines, a décidé d'entreprendre des études en relations internationales en septembre.

Mais parmi tous les critères de sélection, un seul a marqué considérablement les candidats: l'exigence d'être tout à fait à l'aise dans les deux langues officielles du pays. Les candidats retenus à la première sélection ont d'ailleurs une entrevue à réaliser dans leur deuxième langue seulement. «En sortant de mon entrevue, j'étais un peu inquiet, raconte Patrick Courcelles. On m'avait dit que c'était pour durer environ une demi-heure et ça n'a duré que dix minutes. Je me disais que je ne devais pas faire l'affaire.»

Pour Patrick Courcelles comme pour Julie Grenier, un programme comme celui des pages parlementaires est une preuve de l'importance de bien maîtriser l'anglais et le français. Est-ce un hasard si des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine sont régulièrement sélectionnés? «C'est l'avantage d'être dans une école francophone», affirme Patrick Courcelles.

Pour le directeur du collège Gabrielle-Roy, Jean-Maurice Lemoine, c'est un réel honneur que de voir un de ses élèves choisis pour la troisième année consécutive: «Nous avons des élèves très capables, dit-il. Nos enseignants poussent pour faire sortir le meilleur de nos élèves et ça, c'est une des conséquences.» En outre, les élèves de cette école soulignent fortement l'appui et les conseils qu'ils ont reçus de leur conseiller en orientation, Majeed Roman.

Patrick Courcelles et Julie Grenier sont donc très heureux de se diriger vers la capitale nationale en août prochain. En plus de donner un petit coup de pouce à leur avenir, ils deviennent à leur insu des ambassadeurs du Manitoba et des écoles francophones de la province.

Carole THIBEAULT

En l'honneur du
50e anniversaire de mariage
de **Marcel** et **Simone LAGACÉ**,
les enfants vous invitent
à un vin et fromage
au Centre Notre-Dame,
271, av. de la Cathédrale.
Cette célébration
aura lieu
le 8 juin entre 14 et 16 h.
Votre présence sera leur cadeau.

Bonjour!

Quel métier voudrais-tu faire plus tard? Moi, j'aimerais bien être un pompier pour sauver des vies, ou encore un zoologiste parce que j'aime bien les animaux. De toute façon j'ai encore bien le temps d'y penser!

Cette semaine je te propose toutes sortes de jeux qui te feront découvrir les métiers. Amuse-toi bien et bonne semaine!

Bicolo

Le Club de Bicolo

Quatre papas, quatre métiers

Comment se nomment les pères respectifs de Sophie, Aline, Annette et Dorine? Quelle est leur profession?

Inscris dans chaque case un signe + (pour oui) ou - (pour non).

	Benoît	Nicolas	Stéphane	Alain	infirmier	facteur	chauffeur	médecin
Sophie				+	−			
Aline								
Annette								
Dorine								

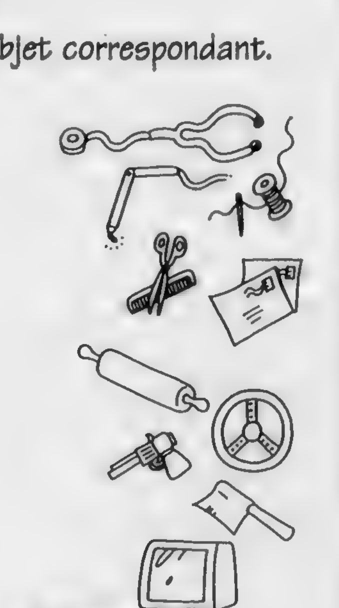
On sait que:

- Alain, le père de Sophie, n'est pas infirmier (on a déjà inscrit, pour Sophie, un signe + dans la case correspondant à Alain et un signe - dans celle correspondant à infirmier).
- Benoît n'est ni le père d'Aline, ni celui d'Annette.
- Le docteur Stéphane est le père d'Annette.
- Le chauffeur se nomme Benoît.
- Le père de Sophie distribue le courrier.
- L'infirmier est le père d'Aline.
- Nicolas n'est pas le père de Dorine.

Les métiers

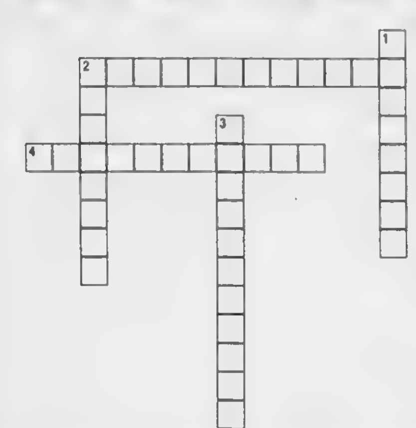
Relie chaque métier à l'objet correspondant.

CHAUFFEUR
MÉDECIN
SECRÉTAIRE
POLICIÈRE
COIFFEUR
FACTEUR
DENTISTE
BOUCHER
COUTURIER
BOULANGÈRE



Les docteurs



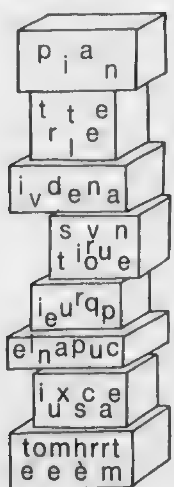


HORIZONTALEMENT
2. Soigne la peau
4. Soigne les animaux

VERTICALEMENT
1. Soigne les enfants
2. Soigne les dents
3. Soigne le coeur

À chacun son métier

Relie par un trait chaque métier avec la boîte contenant un objet propre à ce métier. Les lettres composant le nom de cet objet sont mélangées.



- BOULANGER
- FACTEUR
- COIFFEUSE
- INFIRMIÈRE
- BOUCHÈRE
- MÉCANICIENNE
- MAÇON
- PEINTRE

Les magasins

Entoure les bons mots.



Chez le boucher j'achète:
jambon pâté allumettes carotte saucisson savon poulet chat pain sac os poupée charcuterie poisson viande assiette

Chez le libraire j'achète:
bande dessinée lion crayon livre margarine cafetière plante carte postale journal fenêtre grenouille papier à lettres chaussette

Chez le boulanger j'achète:
pain au chocolat confiture voiture croissant pêche beurre pain livre os café au lait crayon tulipe limonade chou à la crème

Chez le fleuriste j'achète:
pantalon hibou muguet tournevis persil iris mot marguerite rose poireaux jacinthe armoire tulipe lac plantes vertes farine

Réponses:

Les docteurs

Horizontalement:
2. Dermatologue
4. Vétérinaire

Verticalement:
1. Pédiatre
2. Dentiste
3. Cardiologue

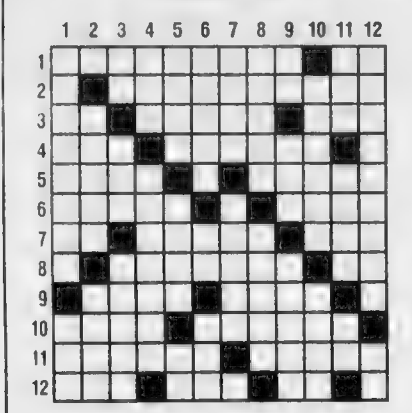
À chacun son métier

Boulanger	pain
Facteur	lettre
coiffeuse	ciseaux
Infirmière	thermomètre
Bouchère	viande
Ménanicienne	tournevis
Maçon	brique
Peintre	pinceau

Quatre papas, quatre métiers

Annette, Stéphane, médecin
Sophie, Alain, facteur
Aline, Benoît, infirmier
Dorine, Nicolas, chauffeur

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 76

HORIZONTALEMENT

1. Celui qui prépare les peaux. — De la gamme.
2. Qui créé (fém. pl.).
3. Marque la réitération. — Sortes de greffes (pl.). — Repu, moins une lettre.
4. Pacha de Janina. — Jour de la semaine.
5. Qui est sécrété par le foie. — Mettre en terre pour germer.
6. Enlèvera. — Ensemença.
7. Largeur d'une étoffe. — Copié. — Le sien.
8. Qualité de ce qui est plan, uni. — Dans rite.
9. Du verbe être. — Anneau de cordage.
10. Titre des descendants de Mahomet. — Tissu plat de fils.
11. Plante qui croît sur les murs. — Qui réside.
12. Affaibli. — Colère. — Connaissance d'une chose.

VERTICALEMENT

1. Allégorie sous laquelle se cache une vérité importante. — Touché.
2. La meilleure partie. — Peinés, touchés.
3. Prop. lat. — Entouré d'eau. — Amaigrl.
4. Bison d'Europe. — Construira.
5. Un des cinq. — Tas. — Mesure chinoise.
6. Démon tentateur. — Pron. pers. — Trois fois.
7. En outre, de plus. — Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.
8. Anneaux de cordage. — Différentes parties de la distribution d'une habitation.
9. D'un verbe gai. — Article. — Crochets de fer.
10. Toute violation très grave de la loi morale (pl.). — Fils d'Isaac.
11. Personnage fantastique. — Émotion, souci. — Dans.
12. Personne qui aspire à une place. — Pron. pers.

RÉPONSES DU N° 75



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	T	U	R	I	T	I	O	N	■
2	A	R	I	E	N	■	R	A	V	I	E	R
3	R	I	A	S	■	T	I	R	O	N	S	■
4	T	A	N	T	E	■	S	O	I	T	■	F
5	I	■	T	■	M	R	■	T	R	■	E	R
6	Ç	U	■	A	M	A	S	S	E	T	T	E
7	U	N	E	■	E	S	T	■	S	O	I	R
8	L	I	O	N	N	E	■	A	■	I	R	E
9	I	E	N	A	■	R	I	V	A	L	E	■
10	E	S	■	V	A	■	R	E	V	E	■	T
11	R	■	R	E	N	E	■	C	I	■	T	E
12	E	M	E	T	T	R	E	■	S	E	U	L

LE SAVIEZ-VOUS?

1. Qui a écrit les Concertos brandebourgeois?
   a) Johann Christian Bach
   b) Johann Sebastian Bach
   c) Johan Christoph Friedrich Bach
2. Jean Sébastien Bach a été l'élève de:
   a) Pachelbel
   b) Louis Marchand
   c) Frantz Liszt
3. À la fin de sa vie, J. S. Bach était complètement:
   a) sourd
   b) muet
   c) aveugle
4. J. S. Bach est un contemporain de:
   a) Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)
   b) Maurice Ravel (1875-1937)
   c) François Couperin (1668-1733)
   d) Franz Liszt (1811-1886)
5. J. S. Bach n'a pas écrit:
   a) La Passion selon saint Jean
   b) L'Offrande Musicale
   c) Petite Musique de nuit
6. La musique de J. S. Bach est de style
   a) romantique
   b) baroque
   c) classique
7. Combien d'enfants J. S. Bach a-t-il eu?
   a) sept
   d) 20
   c) 13

Compilé par Anie CLOUTIER

Source: Le Petit Robert II

RÉPONSES 1b; 2a; 3c; 4c; 5c; 6b; 7b;

Recette — Salade de poulet et de pâtes à l'italienne

1 1/2 tasse (375 mL) de laitue coupée en fines lanières
1 paquet (285 g) de Poulet et légumes Cuisine Minceur
1 oignon vert, tranché
1/2 tasse (125 mL) de haricots rouge égouttés
2 c. à soupe (25 mL) de vinaigrette à l'italienne réduite en calories
Parmesan râpé (facultatif)
Poivre noir

- Répartir la laitue également dans deux assiettes à salade.
- Faire cuire le Poulet et légumes Cuisine Minceur selon le mode d'emploi sur l'emballage
- Ajouter l'oignon vert, les haricots rouges et la vinaigrette en remuant délicatement et déposer à la cuillère sur la laitue. Garnir de parmesan, si désiré, et de poivre.

Donne 2 portions.

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Christian ou Pierre au 237–7216.
909-

SPÉCIALISTE EN VIVACES et planification de vos parterres, nouveaux services offerts aux Jardins St-Léon. Pour réserver votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste, composez le 237–7216.
910-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL près de Dunkirk. Mère de 2 enfants et TSE III a deux places disponibles à temps plein pour le mois d'août. Âge de 1 à 4 ans. 255–5500.
930-

HOMME OU FEMME. Gagnez de 200 $ à 500 $ par semaine. Simple, pas de vente. Contactez L-V entre 8 h et 22 h heure centrale. 1-504-641-7778, ext.: 0696H19.
945-

BRANNON TRISTAN. Fils d'Estelle Young. Ses frères Greg et Jamie ,Bienvenue! Welcome!
960-

LE CERCLE MOLIÈRE est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne annuelle d'abonnements. Travail en soirée du 9 au 26 juin. 7,50 S/h, formation. Connaissance du Cercle Molière utile, aise au téléphone essentielle. La campagne se déroulera en français. Information: Diane au 233–8053.
961-

AURAIS BESOIN D'UN «LIFT» pour l'Est. Je paye le même prix que les transports. Je fume. Appelez au 956–7328.
962-

COLESCO COUTURE INC., une entreprise internationale de lingerie, est à la recherche de représentantes de ventes. Si vous êtes motivée, positive et recherchez une carrière amusante et gratifiante (avec un petit investissement) soit à temps partiel ou à temps plein, veuillez contacter Claudia au 897–8082.
964-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
965-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
967-

RECHERCHE

RECHERCHE: veuf désire rencontrer une femme, veuve ou célibataire entre 55 et 60 ans pour des sorties. Écrire à la *La Liberté*, annonce # 959, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
959-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Maison à Saint-Boniface, près de Précieux-Sang, 3 chambres, patio, véranda, impeccable. Toit, chauffage et cuisine neufs. Planchers en bois. Gros foyer, sous-sol semi-fini. Près de tout. 87 500 S. 237–9644 ou 788–3173.
948-

À VENDRE: Robe de mariée, taille 10 et robe de fille d'honneur taille 12. Bleu royal. 233–4228 après 15 h.
954-

À VENDRE: Ensemble de douillette pour lit King Size complet avec oreiller et SChams, le patron «Bridal bouquet», frise et dentelle comme neuve. 237–3692. 150 $.
955-

À VENDRE: Charmante maison de 2 ch. à coucher à Saint-Vital, près autobus. Grand lot, garage. Maison bien rénovée, plancher de bois, grande véranda chauffée, cuisine, salle de bain moderne. 63 900 $.
Condo de 3 chambres à coucher à Saint-Vital. Foyer au gaz, sous-sol fini, porte-patio, petite cour privée, air climatisé, 5 appareils ménagers. 71 900 $.
Saint-Vital. Duplex moderne. Complètement «self contained», air climatisé, près du centre d'achats. Laissez vos locataires payer l'hypothèque!
Pour plus d'information sur ces 3 propriétés appelez Alice Arnal au 475–9130. Sutton Group.
966-

À LOUER

À LOUER: grande garçonnière, rue Masson, disponible le 15 mai. 330 $/mois, comprend chauffage, stationnement, poêle et réfrigérateur. Préférablement non-fumeur. Appelez le 231–5033.
935-

À LOUER: Rue Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher près du Collège, entrée privée, tous les services compris et stationnement inclus. Non fumeur svp. Appelez au 233–2375.
949-

À LOUER: à Saint-Laurent, grand chalet (3 chambres à coucher) face à l'ouest sur le lac Manitoba devant une très belle plage, avec toutes les commodités: laveuse, sécheuse, télévision, vcr, téléphone, etc. Coût et date disponibles pour une semaine à la fois sont à négocier. Appelez au 233–5212 avant 9 h a.m..
951-

À SOUS-LOUER: Un appartement d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. Composez le 233–1593.
956-

À LOUER: Chalet au Whitesand Eslakes près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, grande salle commune, tennis, terrain de jeu pour enfants, atmosphère familiale. Disponible du 1er au 30 juin, du 20 au 31 juillet et du 1er au 30 août. 400 $ par mois tout inclus. Appelez au 233–3753.
958-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, stationnement gratuit, laveuse, sécheuse, eau, gaz et l'électricité compris. 520 $ par mois. Tél.: 231–1175.
963-

À LOUER: Maison d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. Inclu poêle et frio, grand jardin. 375 $ par mois + services. Composez le 237–4298.
968-

À SOUS-LOUER: pour le 1er juin, appartement d'une chambre à coucher sur la rue Thibault. 405 $ par mois inclus le chauffage, l'eau et le stationnement. Nous laissons le dépôt. 229–0701.
969-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987–3880
Télécopieur: 233–9762

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
360, rue Main, pièce 1900
Winnipeg (Man) R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Rhonda M. Hercus
WILDER WILDER & LANGTRY
avocats et notaires
1500 – Place One Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone: (204) 947–1456
Télécopieur: (204) 957–1368

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales: de 9 h 30 à 18 h du lundi au samedi
Maintenant ouvert le vendredi soir jusqu'à 21 h.

SÉCURE ÂGE INC
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

GRIMARD ELECTRIQUE
Installations résidentielles et commerciales
Réparations et rénovations
Appelez Louis au 885-7815
pour estimations gratuites.

SERVICES



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

Dominion Window & Door Ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES
En vinyle, en bois ou en aluminium
Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium
- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola** co-propriétaire et gérant
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334–4984
1948, rue Main
Membre de Better Business Bureau



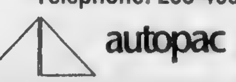
COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

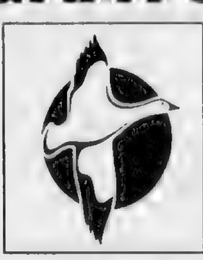
Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS (1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



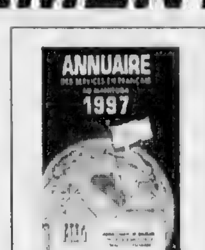
Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987-8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
E. Vermette, C.L.U. C.A.I.B.

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________



LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DES FRANCOPHONES DU MANITOBA

RAPPORT ANNUEL 1996

SUPPLÉMENT À LA LIBERTÉ

MOT DU PRÉSIDENT

Léo Charrière

Il me fait grand plaisir de vous présenter le bilan de la fondation pour l'année financière 1996.

Le fonds de capital de Francofonds a maintenant dépassé le 1 800 000 $. Nous sommes au cap du 2 000 000 $! Quelle belle réussite !

Grâce à la grande générosité de nos donateurs et donatrices, la campagne de levée de fonds de 1996 a été un réel succès ! Nous avons perçu au dela de 150 000 $ en nouvel argent. Et nous sommes fiers du fait que l'année 1996 a apporté au dela de 200 nouveaux donateurs à Francofonds. Merci aux nombreux bénévoles de la campagne 1996 ainsi qu'au président honorifique de cette campagne, Monsieur Louis Lemoing !

Nous avons maintenant 27 fonds de 5 000 $, 13 fonds de 10 000 $, 2 de 20 000 $, deux de 25 000 $ et un de 50 000 $ et plus. Ces fonds consistent de fonds de famille, fonds institutionnels et fonds communautaires.

Nous sommes heureux d'annoncer la mise sur pied de 5 fonds communautaires en 1996, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Léon, Saint-Laurent, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne. Un sixième est prévu pour 1997. Un merci tout spécial à la Société franco-manitobaine et aux agents de développement communautaire pour l'appui apporté à ce projet.

La majorité des placements de Francofonds sont dans huit caisses populaires du Manitoba. Je tiens à remercier tout particulièrement les caisses populaires qui ont commandité notre campagne publicitaire de levée de fonds pour l'année 1996 ainsi que la Fédération des caisses populaires du Manitoba pour leur appui continu.

Grand merci à nos bénévoles, à nos donateurs et donatrices et à nos commanditaires. Un merci tout spécial à Radio-Canada Manitoba qui participe activement et généreusement à toutes les campagnes de levée de fonds de Francofonds.

Nous sommes à la veille de notre 25e anniversaire ! Soyons fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Car, n'oubliez pas, avec Francofonds, tout le monde y gagne !

MOT DE LA DIRECTRICE

Maria Chaput

Encore des changements et beaucoup de changements en l'année 1996 !

Grâce au travail ardu de Madame Norma Trudel et de notre étudiante d'été, Rachel Lévesque, la mise à jour de tous les données et programmes informatiques de Francofonds a été complétée ! Et l'expertise de la firme Labossière-Laflèche nous est toujours disponible ! Merci à tous !

Francofonds a encore changé de locaux. Toujours situé au Centre culturel franco-manitobain, nous avons pû obtenir un plus petit bureau ce qui permettra une économie annuelle qui sera redirigée à la communauté par l'entremise des subventions accordées.

Le fonctionnement interne du bureau a aussi subi de grands changements. Norma Trudel, après ses nombreuses années de service et d'heures de bénévolat à Francofonds s'est «**envolée**» à CKXL qui soudainement s'appelle «ENVOL 91». Quelle coincidence ! Nous souhaitons à Norma beaucoup de succès et de bonheur bien mérités !

Francofonds a acheté les services de secrétariat, de receptionniste, de comptabilité et de contrôle de dons par l'entremise d'un partenariat avec le Centre culturel franco-manitobain. Ce partenariat permettra d'autres économies et nous sommes très heureux de constater que les dépenses opérationelles de Francofonds seront maintenant dans les 30 %.

Nous offrons de plus en plus de choix à ceux et celles qui veulent donner à Francofonds. Toute personne intéressée peut décider d'établir sa propre bourse, elle peut donner envers un fonds spécifique existant, ou alors contribuer envers le fonds général de Francofonds. Elle peut aussi donner à Francofonds par l'entremise de Centraide; elle n'a qu'à identifier Francofonds comme le récipiendaire de son don.

Il y a aussi l'autochèque ! Quel moyen simple et efficace d'épauler régulièrement sa fondation ! En plus, il y a la possibilité de déductions salariales. Parlez-en à votre employeur et appellez-nous ! Ce sera un plaisir d'aller en discuter plus longuement avec vous ! Et il y a toujours le legs testamentaire et l'assurance-vie : récipiendaire Francofonds / prime assurance déductible d'impôts. Ne pas oublier que Francofonds remet un reçu d'impôts pour la pleine valeur de votre don !

Ne l'oublions pas, un don à Francofonds assure à perpétuité la promotion du français au Manitoba !

ÉTATS FINANCIERS 1996

BILAN

ACTIF	1996	1995
Actif à court terme		
Encaisse	23 230 $	52 218 $
Placements (Note 1)	1 753 310	1 561 541
Comptes à recevoir	6 753	6 734
Intérêts courus	48 973	44 192
	1 832 266	1 664 685
Autre actif		
Mobilier	6 304	6 304
Amortissement accumulé	(5 028)	(4 280)
	1 276	2 024
	1 833 542	1 666 709

PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	4 247 $	2 585 $
Subventions à payer	6 700	7 300
	10 947	9 885
Fonds		
Fonds Radio Saint-Boniface	587 804	535 840
Fonds général	1 234 791	1 120 984
	1 822 595	1 656 824
	1 833 542	1 666 709

ÉTAT DES FONDS DE CAPITAL

	Fonds Radio-St-Boniface	Fonds général	Total
Solde, au début de l'exercice	535 841 $	1 120 984 $	1 656 824 $
Bénéfice net	51 963	113 807	165 771
Solde, à la fin de l'exercice	587 804	1 234 791	1 822 595

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

REVENUS	1996	1995
Intérêts	129 410 $	120 637 $
Divers	3 279	13 966
Autres dons	12 030	12 310
	144 719	146 913
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES		
Amortissement	748	1 118
Bureau et divers	6 348	3 225
Frais bancaires et informatiques	686	834
Frais professionnels	4 075	4 535
Informatique	2 692	10 333
Loyer	2 196	3 672
Publicité et perception	2 965	6 030
Réunions	2 996	1 309
Salaires et bénéfices	37 312	38 487
Soirée de distribution	—	781
Téléphone	2 159	1 978
	62 177	72 304
Bénéfice net avant subventions	82 542	74 609
Subventions	(71 098)	(60 350)
Bénéfice net d'opération	11 444	14 259
DONS EN PERPÉTUITÉ		
Autochèques	50 813	50 473
Dons globaux	103 514	100 969
	154 327	151 442
BÉNÉFICE NET	165 771	165 701

NOTE 1

Placements	1996	1995
Un an ou moins	357 000	422 800
Deux à cinq ans	1 396 310	1 138 741
	1 753 310	1 561 541

18e DISTRIBUTION ANNUELLE DES SUBVENTIONS/BOURSES D'ÉTUDES - 1996

En 1996, 110 subventions/bourses d'études ont été accordées pour un total de 69 803 $ dans les catégories suivantes :

BOURSES

NOMBRE DE RÉCIPIENDAIRES : 29

MONTANT DISTRIBUÉ : 12 500 $

SABOURIN, Micheline de Winnipeg,
Bourse Alfred-Monnin 500 $
1e année, Droit, Université d'Ottawa

DORGE, Stéphane de Winnipeg,
Bourse Alfred-Monnin 500 $
2e année, Droit (MBA-LLB), Université d'Ottawa

BLAY, Jacqueline de Winnipeg,
Bourse Alfred et Denise Monnin 500 $
Recherche/publication - livre (patrimoine)

VERRIER, Michel de La Broquerie 250 $
5e année, Génie mécanique, Université de Moncton

DESHARNAIS, Janette de Saint-Pierre-Jolys 400 $
3e année BAC, Sciences forestières, Université de Moncton

HUPÉ, Marie-Josée de Saint-Anne 500 $
Cours préparatoire, Sciences politiques, Université d'Ottawa

LARIVIÈRE, Stéphane de Winnipeg 500 $
3e année, Commerce, École de commerce-Montpalier, France

LABOSSIÈRE, Francine de Saint-Pierre-Jolys 500 $
1e année, Sciences/activité physique, Université d'Ottawa

PRESCOTT, Marc de Sainte-Anne 500 $
2e année, Écriture dramatique, École nationale de théâtre - Montréal

FILLION, Charles de Winnipeg 500 $
1e année, Théologie, Séminaire - Montréal

BRÉMAUD, Raymond de La Broquerie 500 $
3e année, Théologie, Séminaire - Montréal

LEVESQUE, Gabriel de Winnipeg 500 $
1e année, Théologie, Séminaire - Québec

DUGUAY, Louise de Winnipeg,
Bourse Marcelle-Forest 500 $
1e année, Éducation artistique, Université du Manitoba

BOULET, Sylvie de Winnipeg,
Bourse Marcelle-Forest 200 $
Programme de mentorat, Arts visuels

CHARTIER, Cléo de Saint-Lazare 300 $
1e année, Administration, Université d'Ottawa

SELEMANI, Manyongo de Winnipeg 300 $
2e année, MBA, Université de Moncton

MUSAFIRI, Jean-Pierre de Winnipeg 250 $
2e année, MBA, Université de Moncton

Bibliothèque de Sainte-Anne,
Bourse Roger-Smith 500 $

LÉCUYER, Nadine de Winnipeg 500 $
1e année, Médecine, Université du Manitoba

GAMACHE, Nathalie de Winnipeg 500 $
2e année, Médecine, Université du Manitoba

GIRARD, Nicole de Winnipeg 300 $
1e année, Masso-thérapie, Institute of Massage Therapy

LÉCUYER, Philippe de Winnipeg 400 $
2e année, Masso-thérapie, College of Massage Therapy

BLANCHETTE, François de Winnipeg, 250 $
3e année PhD, Immunologie, Université de Sherbrooke

TOUPIN, Michel de Saint-Claude,
Bourse Joseph-Boucher 300 $
1e année résidence, Radiologie diagnostique, Université de Sherbrooke

FRANÇOIS, José de Sainte-Anne,
Bourse Joseph-Boucher 700 $
4e année, Médecine, Université de Sherbrooke

MURRAY, Diane de Winnipeg,
Bourse Marguerite-Youville 400 $
2e année Bac., Infirmière, Université du Manitoba

MABON, Nathalie de N.D.de Lourdes,
Bourse Marguerite-Youville 450 $
1e année, Sciences médicales, Université d'Ottawa

LAHAIE, Ulysses de N.D.de Lourdes,
Bourse Marguerite-Youville 600 $
2e année Maîtrise/Thèse, Soins infirmiers, Université du Manitoba

CHARTIER, Mariette de Lorette, B
ourse Marguerite-Youville 400 $
1e année Maîtrise, Santé communautaire, Université du Manitoba

SUBVENTIONS - GROUPES

Il est à noter que quoique certains projets sont indiqués comme provenant de Winnipeg, ces projets ont un impact à l'échelle provinciale.

PRÉSCOLAIRE
19 — 4 600 $

Le P'Tit Bonheur/Winnipeg 300 $
Programmation/enrichissement - garderie francophone

Centre de ressources CRÉE/Winnipeg 600 $
Cinéma français

La petite école/Winnipeg 300 $
Francisation - prématernelle francophone

Mini franco-fun de Saint-Jean-Baptiste 150 $
Achat de matériel

Mini franco-fun du Précieux-Sang/Winnipeg 150 $
Achat de matériel

Mini franco-fun du Parc Windsor/Winnipeg 150 $
Achat de matériel

Mini franco-fun de Saint-Norbert 300 $
Achat de matériel

Mini franco-fun de Sainte-Anne 150 $
Achat de matériel

Mini franco-fun de La Broquerie 150 $
Achat de matériel

Mini franco-fun de Notre-Dame-de-Lourdes 150 $
Achat de matériel

Les Tournesols de Saint-Vital 150 $
Centre d'écoute/prématernelle

Mini-maternelle du Parc Windsor 150 $
Achat de matériel

Prématernelle de Saint-Claude 300 $
Achat de matériel

Prématernelle de Somerset 250 $
Jeux et activités en français

Jardin 4 Ans de Winnipeg 150 $
Achat de matériel

Les Toupies de Saint-Norbert 250 $
Prématernelle - Achat de matériel

Les P'Tits Chênes de Sainte-Anne 300 $
Prématernelle - Achat de matériel

Prématernelle de Saint-Laurent 500 $
(Nouvelle prématernelle) Francisation

La Petite Montagne Inc. de Notre-Dame-de-Lourdes 150 $
Prématernelle - Achat de matériel

JEUNESSE
17 — 10 800 $

Club jeunesse de Saint-Joseph 200 $
Activités en français pour jeunes

Comité culturel de Saint-Lazare 300 $
Club des jeunes/activités en français

Ailes vertes/Oak Hammock 200 $
Journée «Ailes vertes»/écologie

Comité du camp d'été Est 900 $
Camp/formation de jeunes pour Saint-Malo, Saint-Pierre, Otterburne

Groupe de jeunes - Cathédrale Saint-Boniface 100 $
Rencontres/jeux/discussions pour jeunes

Comité organisateur - Jeux olympiques juniors francophones 600 $
Jeux olympiques francophones

Camp d'été La Montagne 500 $
Camp de jeunes/région de La Montagne

Communauté internationale estudiantine - CUSB 200 $
Pluri-culturalisme/intégration/information

Festival des vidéastes - Saint-Boniface 300 $
Production de vidéos en français

Le 100 Nons - Saint-Boniface
(3 projets x 500 $) = 1 500 $
Gala provincial de la chanson, Chicane électrique, Soirées sans Noms

Conseil jeunesse provincial- Saint-Boniface (3 projets)
Jeux du Manitoba - 1 000 $, *Francotonne 1997* - 2 500 $, *Stage de leadership* - 1 500 $

Fédération provinciale des Comités de parents (FPCP) 500 $
Francofête 1997

Comité culturel de Saint-Pierre 500 $
Radio scolaire, École Réal-Bérard

SCOUTS ET GUIDES
4 — 1 400 $

Association Scouts et guides de Saint-Vital 200 $
Sessions de formation

Association Scouts et guides District de la Rivière-Rouge 500 $
Sessions de formation

Comité protecteur, Scouts et guides de La Broquerie 200 $
Repartir unités Kamsoks

Guides franco-manitobaines - Winnipeg 500 $
Sessions de formation

COMITÉS DE PARENTS
7 — 3 900 $

Comité de parents de Sainte-Agathe/Aubigny 400 $
Causeries et séances de formation

Comité de parents École Gabrielle-Roy, Ile-des-Chênes 500 $
Terrain de jeu

Comité scolaire, École Réal Bérard, Saint-Pierre-Jolys 500 $
Structure de jeu

Comité scolaire École Lavallée - Winnipeg 200 $
Formation des parents

Comité de parents - École Pointe-des-Chênes 1 200 $
Camp d'été de jour pour Sainte-Anne, La Broquerie, Ile-des-Chênes, Lorette

Comité scolaire Notre-Dame-de-Lourdes/Saint-Claude 600 $
Camp d'été de jour pour Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude

Comité scolaire Saint-Jean-Baptiste 500 $

PUBLICATIONS/ JOURNAUX
5 — 1 753 $

Comité culturel franco-ouest de Brandon 353 $
Journal francophone

Société historique de Saint-Boniface, Bourse Louis-Riel 400 $
Bourse en patrimoine-Publication du bulletin/SHSB

Comité culturel de Sainte-Geneviève 350 $
Histoire de Sainte-Geneviève

Le Montagnard de Saint-Léon 400 $
Publication/journal

Le papier de chez-nous de La Broquerie 250 $
Publication/journal

SERVICES À LA FAMILLE
5 — 6 750 $

Service de conseiller de Saint-Boniface 3 000 $
Prévention de violence chez les jeunes

Pluri-elles (Manitoba) Inc. de Saint-Boniface (3 projets)
Regard sur l'adolescence - 750 $ Bourse des Oblats de Marie-Immaculée, *L'éducation pour le changement* - 500 $, *Apprendre à tout âge/alphabétisation* - 500 $

Centre Miriam de Saint-Boniface 2 000 $
Counselling en français/enfants

CULTURE
18 — 21 100 $

Ligue d'improvisation du Manitoba 400 $
Improvisation

CKXL - Radio communautaire, 8 000 $
Plan de redressement

L'orchestre franco-manitobaine de Jazz de Saint-Boniface 500 $
Formation/promotion - jazz

Comité culturel de Saint-Claude 300 $
Pièce de théâtre

Centre culturel franco-manitobain - 1 500 $
Pôle Nord

Association culturelle franco-manitobaine 500 $
Formation/comités

Société des communications - (2 projets)
Vidéo éducatif - 2 000 $
Formation/promotion d'artistes - 3 000 $

Cinémental - 700 $
Films francophones

Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys 300 $
Troupe Jolys - pièce de théâtre

Musée de Saint-Pierre-Jolys 350 $
Salle d'exposition Réal Bérard

Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge - 600 $
Exposition/spectacle itinérant

Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste 300 $
Spectacle «Les pastoreaux»

Comité culturel coopératif de Sainte-Anne 300 $
Concours/sculptures

Salon du livre - 600 $
Festival du livre 1997

Bureau d'animation théâtrale (Cercle Molière)-(2 projets) 1 000 $
Festival théâtre jeunesse
Festival théâtre communautaire

La Chorale des intrépides Inc. - 350 $
Les petits intrépides

Allliance chorale Manitoba - 400 $
Festival de la chanson française

AINÉS
5 — 1 100 $

Club des pionniers de Saint-Jean-Baptiste 200 $
Activités culturelles

Jeunes de coeur du Centre Taché - Saint-Boniface 200 $
Spectacles en français

Conseil des résidents du Foyer Valade - Winnipeg 200 $
Cours de dessin

Accueil d'Age d'or de Haywood 200 $
Activités culturelles et sociales

Partage de bonheur de Saint-Boniface 200 $
Chorale d'ainés

JUMELAGE DE 2 000 $ CHACUN POUR 3 FONDS COMMUNAUTAIRES = 6 000 $
Les fonds communautaires de Notre-Dame-de-Lourdes, de St-Léon et de St-Laurent

DISTRIBUTION GLOBALE 1973-1996

Bourses d'études	199 900 $
Mouvement scouts et guides	64 500 $
Groupes préscolaires	54 385 $
Groupes culturels	222 175 $
Groupes jeunesse	139 010 $
Services de soutien à la famille	161 800 $
Publications et journaux	196 753 $
Groupes de patrimoine	77 300 $
Services paroissiaux	18 500 $
Comités de parents	25 665 $
Ainés/autres	12 500 $
Projets «jumelage»	22 000 $
TOTAL	**1 194 488 $**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Léo Charrière, président
Claudette Toupin, trésorière et représentante de la SFM
Gertrude Gagné, vice-présidente
Gilbert Sabourin, secrétaire
Lucienne Boucher, conseillère
Marc Rémillard, conseiller
Irène Lécuyer, conseillère
Aimée Labossière, conseillère
Louis Laurencelle, conseiller
Soeur Rolande Lagassé, conseillère et représentante de l'archevêché

CONSEIL HONORAIRE

PRÉSIDENTS DE LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE

Feu Roland Trudeau	1973-1974
Feu Roland Couture	1974-1981
Louis Bernardin	1982-1984
Robert André	1985-1987
Gérald Labossière	1988-1989
Laurent Roy	1978-1985

PRÉSIDENT.E.S DE FRANCOFONDS

Armand Bédard	1986-1989
Jean-Marie Taillefer	1990-1992
Hubert Bouchard	1993
Claudette Toupin	1994-1995
Léo Charrière	1996

PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES HONORIFIQUES DES CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION

Feu Roland Couture	1990
Antoine Gaborieau	1991
Marcelle Forest	1992
Léo Rémillard	1993
Albert Vielfaure	1994
Paul Vielfaure	1994
Lucienne Boucher	1995
Louis Lemoing	1996

LES FONDS

FONDS DE 50 000 $ ET PLUS
Le Fonds Culture et Patrimoine

FONDS DE 25 000 $ ET PLUS
Le Fonds Hôpital Saint-Boniface
Le Fonds Les amis de Valade

FONDS DE 20 000 $ ET PLUS
Le Fonds bourse Alfred Monnin
Le Fonds communautaire de Notre-Dame-de-Lourdes - 10 000 $ et plus Thais Vuignier
5 000 $ et plus Angèle Augert

FONDS DE 10 000 $ ET PLUS
Fonds anonyme
Le Fonds Gérard et Stella Archambault
Le Fonds Claude Blanchette
Le Fonds Joseph et Lucienne Boucher
Le Fonds Gabriel et Marcelle Forest
Le Fonds Famille Lécuyer
Le Fonds Mère Marie-Rose
Le Fonds André Martin
Le Fonds Alfred et Denise Monnin
Le Fonds des Oblats de Marie-Immaculée du Manitoba
Le Fonds Roger Smith
Le Fonds Arthur et Philomène Trudeau
Le Fonds Marguerite-Youville

FONDS DE 5 000 $ ET PLUS
Fonds anonyme
Le Fonds Armand Bédard
Le Fonds Louis Bernardin et Maria Chaput
Le Fonds Annette Bisson et descendants
Le Fonds Gilles et Lucille Chaput
Le Fonds Roland et Marthe Couture
Le Fonds Délia Trudeau-d'Auteuil
Le Fonds Monseigneur Aimé Décosse
Le Fonds Léon et Rita Fontaine
Le Fonds Lucien Guénette
Le Fonds Antoine et Linda Hacault
Le Fonds Raynald et Hélène Labossière
Le Fonds André et Cécile Lachance
Le Fonds Louis et Georgeline (Laramée) Laurencelle
Le Fonds Alma Laurendeau
Le Fonds Roger et Cécile Legal
Le Fonds Louis et Antoinette Lemoing
Le Fonds Tobie Perrin
Le Fonds Georges et Muriel Picton
Le Fonds Raymond et Cécile Poirier
Le Fonds Noëlle et Louis Roy
Le Fonds Soeurs du Sauveur
Le Fonds Frank Simons
Le Fonds Adélaide et Edouard Taillefer
Le Fonds Gérard et Madeleine Tétrault
Le Fonds Maurice et Dianne Therrien
Le Fonds Albert et Solange Vielfaure

MERCI AUX DONATEURS ET DONATRICES DE 1996

(AC) = donateur autocheque

ANOLA
Gagné Laurent et Gertrude (AC)

DUFRESNE
Brémaud Michelle

ÎLE-DES-CHÊNES
Beauchemin Béatrice (AC)
Bérard Renel et Cécile (AC)
Hacault Antoine et Linda
Laurendeau Dolorès (AC)
Normandeau Guy et Connie (AC)
Roy Denis
Trudeau Jacques (AC)

LA BROQUERIE
Balcaen Denis (AC)
Balcaen Fernand (AC)
Balcaen Gilbert A. (AC)
Balcaen Louis
Beauchamp Paul et Mariette (AC)
Bisson Henri et Lucille (AC)
Boily Alphonse et Lilliane
Boily Georges et Beatrice
Bouchard Darren et Vicki
Bouchard Hubert et Anita (AC)
Bouchard Roxanne (AC)
Boulet Donald et Mary (AC)
Brindle Réal et Jeannine (AC)
Carrière Lucille (AC)
Choiselat Georges et Cécile
Decelles Gérard et Lina
Dizengremel Pierre et Nicole (AC)
Fournier Alphonse (AC)
Fournier Gérard et Suzanne
Fournier Gilbert et Anita
Fournier Noel
Fournier-Jones Paulette (AC)
Gagnon Carmelle (AC)
Gagnon Edouard (AC)
Gagnon Eloi
Gagnon Gérard et Yvette (AC)
Gagnon Jean
Gagnon Oscar (AC)
Gauthier Aimé et Lucie (AC)
Gauthier Lionel (AC)
Gauthier Roland ()AC)
Gauthier Roméo et Jean
Gérardy Guy et Lilliane (AC)
Granger Hermance (AC)
Granger Jean (AC)
Granger Jean (AC)
Granger Louis A. (AC)
Kirouac Annette (AC)
Kirouac Jeanine (AC)
Kirouac Lucie et Eugène (AC)
Lafrenière Nicole et Gérald (AC)
Moquin Claude et Jacqueline (AC)
Nadeau Alain et Anne
Nadeau Antonin et Rose-Marie
Nadeau Denis et Eliane
Nadeau Léo et Marie-Thérèse (AC)
Nicolas Raymond et Gisèle (AC)
Normandeau Claudette et Jean (AC)
Normandeau Gilles (AC)
Normandeau Léon et Pierette (AC)
Normandeau Rosaire (AC)
Normandeau Hector
Piché Fernand (AC)
Rocan Germaine et Marjolaine
St-Hilaire Roger et Claudette
Taillefer Gérard (AC)
Taillefer Guy et Estelle (AC)
Taillefer Richard et Claudette (AC)
Tétrault Gérard
Tetrault Laurent L. et Gisèle (AC)
Tetrault Transport Inc. (AC)
Torcutti Florence (AC)
Tétrault Aimé et Yolande (AC)
Tétrault Louis (AC)
Verrier Egène et Solange
Verrier Victor et Gisèle
Vielfaure Aimé (AC)
Vielfaure Albert et Solange (AC)
Vielfaure Claude (AC)
Vielfaure Denis (AC)
Vielfaure Gisèle (AC)
Vielfaure Paul et Gisèle (AC

LAC FALCON
Anonyme

LORETTE
Chartrand Robert
Chaudonet Priscilla
Courchaine Claude
Danylchuk Patricia
De Rocquigny Michelle et Gerald (AC)
Desautels René et Alma
Dubé Jean-Pierre (AC)
Dubé Gérald et Sandra
Durand Louise
Freynet-Burke Lise (AC)
Gagnon Edmond et Lucie
Grimard Marguerite et Pierre (AC)
Hacault Emile (AC)
Lacroix Guy et Agathe (AC)
Lagimodière-Gagnon Michelle (AC)
Lavack Jacques et Lise (AC)
Manaigre Guy et Denise
Messner Daniel et Kathleen
Nault Alain et Desrosiers, Hélène
Paquin Louis et Chartier, M. (AC)
Porteous Allen et Jeannine
Rocque Jules et Marie
Rondeau Janine Et Gilles
Valcourt Evelyn et Claude
Van Osch Nicole
Wolensky Courchaine Cathleen

RICHER
Chaput Michel (AC)
Hupé Ernest
Serceau Jean-Jacques et Odile

ST-LABRE
Gerardy Georgette (AC)

ST. GERMAIN
Dumesnil Danielle (AC)

STE-ANNE
Archambault Gérard et Stella
Beaumont Jean et Dolorès (AC)
Bélisle Lucienne
Bérault Florentine (AC)
Bernardin Louis L. (AC)
Bohémier Aurèlie
Boisvert Aurèle et Rachelle (AC)
Boucher Lucienne
Caisse populaire de Ste-Anne
Chaput Emma
Chaput Hubert et Joan (AC)

Chaput Maria E. (AC)
Charrière Clement et Annette (AC)
Charrière Robert et Patricia
Chevaliers de Colomb Richer Conseil 70
Daignault Merance
De Moissac Paul et Monique
Desrosiers Gerard et Annette
Desrosiers Lucie
Dornez Blandine A
Dornez Louis
Doyle Dr. F.P. et Mme. Thérèse
Déquier René et Laurendeau, Nicole
François Lucien
Freynet Ronald et Nicole (AC)
Freynet Roland et Yvonne
Freynet-Funk Nicole (AC)
George Cécile
Godin Gracia
Guénette Armand et Stella
Joyal Guylaine
Joyal Lionel et Laurette (AC)
Laflèche Raymond et France (aC)
Lafrenière André et Michelle (AC)
Lafrenière Dr Robert et Simone
Lajoie Ernest et Claire
Lambert Yvette
Lavack Paul-Guy et Claudette
Legal Gilbert (AC)
Legal Marie-Anne
Legal Roger et Cécile
Lemoine Gabriel et Francine (AC)
Lévesque Guy et Ida
Moquin M. et Mme. T
Morier Roy Rita et Maurice (AC)
Nault Gilles (AC)
Noel Claire et Maurice (AC)
Pattyn Gilbert, Mimi et Carole
Pattyn David
Prescott Georges et Jeannine (AC)
Ritchot Norbert et Suzanne (AC)
Rivard Marguerite
Roy Normand et Nicole
Ruest Paul et Jeannette (AC)
Sabourin Irene
Saltel Anna
Seewald Alma
Sluis Lucienne
Théberge Lionel et Laurette
Trudeau Jacqueline
Viallet René et Marie

HORS PROVINCE

AYLMER
Hebert Monique (AC)
Piché Renald (AC)
Prefontaine Yvonne

BEAUHARNOIS
Mackey Thérèse R

EDMONTON
Forest Senateur Jean B. et J.B.

LONDON
Smith Maurice (AC)

LONGUEUIL
Régnier L'abbé Gérard

MONTREAL
Dupasquier Normand (AC)

OTTAWA
Franciscaines Miss. de Marie
Laurencelle Ubald et Huguette

THETFORD MINES
Vallée Patrice

VANCOUVER
Savard Raymond et Claudette (AC0

VICTORIA
Jacques Dr. Rogert A.

WHITEHORSE
Lachapelle Evelyne

WINDSOR
Garand Hélène (AC)

NORD

PETERSFIELD
Forest Gabriel et Marcelle
Simons Mme Aimée

PINAWA
Fréchette Roger (AC)

SELKIRK
Bourget George
Bourget Doreen

ST-GEORGES
Bouvier Emmanuel J

STONEWALL
Buors Jerry et Mona

OUEST

BRANDON
Deschambault Marjorie (AC)
Taggart Al et Sylvia (AC)

HEADINGLEY
Reynolds Janelle (AC)

HOLLAND
Tiger Hill Arts Association

LAURIER
Bernardin Paul et Jacqueline
Gamache Cyril et Cécile
Gamache Francis et Sonia
Gamache Luce
Gamache Paul et Michelle
Gingras Claudette et Hervé
Labelle André et Pierrette
Molgat Hervé et Stella
Pelletier Ovide (AC)
Péloquin Francis et Rita
Peloquin Jacques J. (AC)
Saquet Andre et Agnes
Saquet Jacques et Claudette
Saquet Noel et Denise
Saquet Paul et Sonja
Saquet Paulette
Saquet Rene et Mariette
Saquet Louis et Lily
Tardiff Laurent et Carol

MARIAPOLIS
Hacault Benoit

NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Adam's Funeral Home Ltd
Adam Mary
Augert Angèle
Avanthay Teresa
Badiou René (AC)
Badiou Gabriel
Badiou Marc J
Bazin Gilbert et Diane (AC)
Bazin Roland et Cécile (AC)
Bibault Géraldine
Brick Jeanne
Bridgeman Harvey A J et Joy R
Caillier Amanda
Caisse populaire de Lourdes
Chabbert Émile et Clémence
Chanel Anne-Marie
Chappellaz Nicole
Charrière Marcel et Lillian
Charrière Bazin Marina et Daniel
Chevaliers de Colomb NDL 6879
Collet Gilles (AC)
Collet Marc
Collet Jeanne et Norbert
Comité culturel Notre-Dame
Comte René et Colette (AC)
Comte Agnès
Comte André et Gisele
Comte Alain
Comte Barbara (AC)
Comte Bernard
Comte Marie
Couvent Notre-Dame-de-Lourdes
Cénérini Paul et Yvonne
Dacquay Andre et Marie
Dacquay Albert et Lana
Dansereau Marcel
Delaquis Marc et Claudette
Delaquis Renée
Deleurme Blanche
Deleurme Albert et Edith
Deroche Robert et Thérèse
Derocquigny-Lesage Mireille
Desrochers Construction
Durand Gabriel (AC)
Durand Guy
Durand Conrand et Karen
Duroche Hubert et Nicole
Filles D Isabelle NDl
Foidart Computers
Fortier Denis et Bazin Annette (AC)
Fouasse Rose-Marie
Fouasse Jeanne
Fouasse Yolande
Fouasse Ginette
Gravier Collet Gravel Inc
Grenier Gerald
Grenier Farms Ltd. Cecile Grenier
Grift Agnès
Hague Edith
Helliwell Tom et Marilyn
Hébert René et Colette (AC)
Jacques Guy et Noellie
Jamault Anita et Roland
Jamault Viviane et Gaby
Kolly René
Kolly Clotilde
Labossière Colette
Lahaie Ulysses et Claudette (AC)
Lesage Marie-Ange
Lesage Annette et Paul
Lesage Adrien et Lorraine
Lesage Bernard et Jacqueline
Lesage Raymond
Lesage Donald
Mabon Normand et Claire
Mangin Marcel et Denise
Marcon Pierre (AC)
Muller Clasina
Notre Dame Hotel
Pantel Henri et Odile
Pantel Auguste
Payette Diane et Roger
Préjet Richard et Roseline
Rioux Gérard
Robidoux Claude et Rose-Marie
Roch Meinrad et Ida
Roch Emmanuel et Blanche
Roch Simone
Roch Norbert et Lucille
Rondeau Marc et Lise
Sibilleau Angele
Simon Yvette
Simon Diane
Smal Brace et Annamarie
Swennen Suzanne
Talbot Andre
Theroux Lionel
Theroux Marcel et Aline
Touchette Raymond et Louise
Vigier Huguette et Gérald
Vigier Dorothee
Village de Notre-Dame-de-Lourdes
Vingnier Thais
Vingnier Norbert et Cathy
Wanlin Thérèse
Zacharias Eleanore

SOMERSET
Archambault Gerry et Gisele
Boulet Edmond et Gabrielle
Boulet Omer et Carmelle
Chevaliers de Colomb Somerset
Damphousse Abbé Marcel
Decosse Gérard et Denise
Gaudet Greg et Lucille
Girouard Donald et Gisèle
Grenier Donald et Lucie
Labossière Fleurette
Labossiere Maurice et Lucille
Labossière Raymond (AC)
Labossiere Arthur et Rachel
Labossière Paul-Emile et Claudette
Lafrenière Rolnad et Claire
Lafrenière Gilbert et Evelyne
Lamontagne Jacqueline et Glen
Letain Marie
Lussier Claudette et Robert
Lussier Donald et Margaret
Nadeau Henri
Picton Michel et Cécile
Pitter Anna
Poiron Claude et Doris
Poiron Roger H. et Anita
Rodrigue Paul et Lucie
Roncerav Albert
Rondeau Donald et Lucille
Rondeau André et Connie
Talbot Jennifer
Talbot Raymond et Diana
Talbot Gérald et Yvette
Vielfaure Thérèse et Alex

ST-CLAUDE
Bazin Lucille (AC)
Chappellaz Alice
Chevaliers de Colomb Conseil St-Claude
Dion Marie
Dion Robert et Angèle
Gauthier Oliva
Gobin René (AC)
Hince Robertine
Hutlet Antoine (AC)
Oliviero Andrea (AC)
Philippe Rose
Ricard Joseph et Marie-Ange
Rosset Irene

ST-LAURENT
Allain Louis et Fortier Michelle
Allain Albert et Olivette
Braconnier Roger et Jennifer
Carrière Audie et Joanne
Carriere Antoine et Brigitte
Dumont Cheryl et Guy
Dumont Brothers

ST-LAZARE
Chartier Jean-Marc (AC)
Chartier Omer et Annette (AC)
Deschambault Joséphine (AC)
Fouillard Denis (AC)
Huberdeau Denis et Zoé Anne (AC)
Huberdeau Jeanne (AC)
Huberdeau René et Marguerite (AC)
Simard Denis F. (AC)
Tremblay Ivan et Lorraine (AC)

ST-LEON
Bouvier Henri et Lorraine
Caillier Adrien et Therèse
Caillier Denis et Viola
Caillier Janine
Caillier Ginette
Chiasson Suzie
Co-op St-Léon
Geirnaert Tony et Doreen
Grenier Antonio et Yvonne
Grenier Armand et Rita
Grenier Felix et Yolande
Grenier Fernand M. (AC)
Grenier Guy F. (AC)
Grenier Julien C. (AC)
Grenier Marthe
Grenier Richard et Linda (AC)
Grenier Victor et Florida
Grenier Marleen

Labossière Flore
Labossière Luc
Labossière Marie
Labossière Raynald et Hélène
Labossière Rhéal et Henriette
Martel Bernard et Odile (AC)
Martel Charles et Diane
Martel Gilles et Monique
Pouteau Wendy
Rondeau Etienne et Rita
Rondeau Fernand et Bonnie
Rondeau Henri
Rondeau Lorraine et Roméo (AC)
Rondeau Raymond et Edith
Rondeau Roland et Carole
Talbot Florence
Talbot Fillion Nicole
Toupin Roy et Lucie
Tremblay France et Cote, Pierre

STE-ROSE-DU-LAC
Delveaux Berthe
Molgat Gildas et Allison
Molgat Louis et Blanche
Villeneuve Annette

SWAN LAKE
Decorby Kristi

SUD

AUBIGNY
Clément Denis (AC)

DOMAIN
Carlson Carol (AC)

LETELLIER
Cloutier Laval (AC)
Damphousse Alain et Mirabel
Leclair Armande
Leclair Solange

MORRIS
Gagnon Marcel et Pauline
Jeans Phil

Marion Henri et Laurette
Sabourin Gabriel

OTTERBURNE
Beaudoin Pierre (AC)
Robidoux Louis (AC)

SOURIS
Forest André et Simone

ST-ADOLPHE
Chaput Gilles et Lucille
Lagassé Suzanne E. et Henri (AC)
Leclerc Adrien
Leclerc Jeanne
Leclerc Regina
Poirier Raymond et Cécile (AC)
Taillefer Jean-Marie et Lynne (AC)

ST-JEAN-BAPTISTE
Aquin Lionel et Rose-Alma
Ayotte Gilbert et Jeannine
Ayotte Robyn et Paulette
Bard Pierre et Graziella
Barnabé Léa (AC)
Barnabé Gabriel et Charlene
Beaudette Alphonse et Solange
Beaudette Gerald et Lynne
Beaudette Michel
Beaudette Mme Florent (Céline) (AC)
Beaudette René et Stella
Benjamin Denis
Benjamin Henri et Rita
Bissonnette Nicole
Bouchard Adrien et Yolande
Bouchard Denis et Line
Bouchard Edmond et Alida
Bouchard Pierre et Michelle
Bouchard Victor et Claire
Bouchard Sheldon et [illegible]
Bouchard Lisa
Brodeur Louise
Bruneau Aime et Irène
Bruneau Georges et Célima
Bérard Donald et Sharon

Bérard Gérald et Diane
Bérard Guy et Christine
Bérard Lucille
Bérard Marc et Nicole
Bérard Richard et Vivianne
Carrière Marcel
Carrière Robert
Chevaliers de Colomb de Saint-Jean
Colette Nicole et Gérald
Collette Roland et Viviane
Daneault Monique
Daneault Paul et Louise
Désautels Aurore
Désautels Philippe et Thérèse
Doerksen Warren et Brigitte
Dorge Marcel et Yolande
Dupuis Florent
Dupuis Gérard et Irène
Dupuis Jean-Guy et Jeannette
Dupuis Léo et Annette
Dupuis Lucette
Dupuis Lucille
Dupuis Raymond et Louise
Dupuis Raymonde
Dupuis Stella
Duval Marcien et Marie-Ange
Duval René et Marcelle
Duval Raymonde
Fillion Jeannine
Fillion Antonin et Florence
Fillion Eugene et Sandra
Fillion Leo et Jo anne
Fillion Robert et Anne-Marie
Fillion Yvette
Fillion Albert
Garand Lucille
Gilmore Michel et Karen
Gilmore Paul et Jeannette
Godard Emile et Barbara
Godet Claude et Lucie
Grégoire Thérèse
Jean Lucien et Karen
Jolicoeur Leon
Jolicoeur Lorraine

Klassen Lynne et Wayne
Knockaert Jeannette
Lafond Bernard et Noella
Lafond Claude et Marlene
Lafond Léon et Nicole
Lafond Monique et René
Lafond Nestor et Jeannette
Lafond Olivier et Denise
Lafond Marc et Darcy
Lambert Gilles et Lynne
Lapointe-Lafond Anne-Marie
Lavallee Gilbert et Mona
Lavallee Roger et Monique
Lavallée Raymond et Simone
Marion Antoinette
Marion Daniel et Jacqueline
Marion Gilbert et Jacqueline
Marion Gilles et Rita
Marion Marcel et Paulette (AC)
Mullin Glenn et Rita
Perreault Louise
Rbs Electrical Contractors Ltd
Roy Adrienne
Rémillard Suzanne
Sabourin Amedee et Therese
Sabourin Daniel et Therese
Sabourin Donald et Gisele
Sabourin Aurele et Françoise
Sabourin Gilbert et Kathy
Sabourin Gilles et Lucille
Sabourin Guy et Estelle
Sabourin Louis et Annette
Sabourin Marc
Sabourin Ovila
Sabourin Ricabrd et Elaine
Sabourin Roland et Corinne
Sabourin Rolande et André
Sabourin Russel et Monica
Sabourin Simone
Sabourin Sylvio et Lucette
Sabourin Theodore
Sabourin Yves et Jacqueline
Sabourin Yvette
[illegible]
[illegible]

St-Amant Fernand et Lucille
St-Godard Pierre et Lil
Tessier Maurice et Jeannette
Valcourt Roland et Lucille
Van Den Bosch Henry et Juliette
Vermette Jean-Baptiste
Vermette Thérèse

ST-JOSEPH
Bérard Lucille et Aime
Delorme Raymond et Noella
Fillion Marcel et Adeline
Nadeau Abbe Robert
Ouellet Henri et Gisèle
Parent Odile
Parent Renald et Lorraine
Parent Roger et Léola
Remillard Rhéal et Vivianne
Sarrasin Léon et Marie

ST-MALO
Arpin Yvon et Hélène
Barnabé Léonne
Catellier Anita et Gabriel
Collette Marcel et Florence
Curé Emile et Ginette
Desrosiers Marcelle et Maurice
Gosselin Emma (AC)
Gosselin Germain et Cécile
Gosselin Louis R. et Paulette (AC)
Gosselin Lucille (AC)
Gosselin Pierre et Raymonde
Goulet Annette (AC)
Goulet Aurore
Hébert Denis et Hélène
Hébert Gilles et Jocelyne
[illegible]
[illegible]
Lagbarre Louis
Lemieux N. et Gosselin Aline
Marion Philip et Renée
Maynard Denis et Marie
Maynard Roger
[illegible]
[illegible]

Trudel Fabien et Thérèse

ST-PIERRE-JOLYS
Audette Jean-Paul (AC)
Banville Marie-Ange
Bestland Carmelle (AC)
Bohémier Flo
Bruyère, Gagné Diane et Bernard (AC)
Bérard Charles et Laurence
Carrière Lucile et Oswald (AC)
Carriere Rosaire et Irène (AC)
Catellier Isabelle
Chounard Cécile
Desharnais René et Hébert, Lyse (AC)
Desharnais Armand (AC)
Desharnais Lucille (AC)
Fisette Marie-Josephe
Gagnon Eva
Gagnon Jean-Marie (AC)
Gagné Norbert
Gagné Olivier et Louise
Gagné Edith
Garand André et Bérard, Murielle (AC)
Hamonic Louis
Hebert Benoit
Hébert Cora
Hébert Emile et Gilberte
Hébert Léo
Hébert Raynald et Huguette
Labossière Edmond et Aimée (AC)
Labossiére Aimée
Lacasse René et Hélène (AC)
Landry Léonne
Lavergne Nicole et Raymonde (AC)
Leduc Angelina
Lesage Cécile et Roger
Lussier Matt et Claudette
Martel Laura
Mellar Lucienne
Moal Diane
Mulaire René et Cécile (AC)
Mulaire Marcel
Navet Lucien et Marie-Cécile (AC)
Pineau Alice
Préfontaine Jocelyne
Rioux Lorette et Gilbert (AC)
Rioux Thérèse
Robidoux Aline et Edouard
Rochon Mathilda
Roy Richard (AC)
Ruest Gilbert et Lise
Sarve Maurice et Diane

STE-AGATHE
Baudry Thérèse et Marcel
Courcelles Albert et Jeannine
Courcelles Roger et Lucille
Courcelles Emmanuel et Yvette
Dorge Richard et Laurence (AC)
Dumesnil Victor et Thérèse (AC)
Gagnon Claude et Roseline
Gagnon Guy et Suzanne (AC)
Gratton Jean-Calude et Colette Parent
Lapointe Solange et Gérald
Lemoine Claude et Doris
Lemoine David et Cécile
Lemoine Emmanuel
Lemoine Eugène et Irène
Lemoine Pauline et Normand
Lemoine René et Rachelle
Lemoine Donald et Carole
Ouimet Denis et Claudette
Robert Jeannot et Yvonne
Sorin Emile et Rose Marie
St. Onge Jean et Julie
Vermette Fernand (AC)

STUARTBURN
Lepage Albert et D. Gosselin (AC)

VERMETTE
Lemoine Jean-Maurice et Rachel (AC)

URBAIN
Abraham Augustine (AC)
All Charities Campaign
Allard Isabelle (AC)
Aminot Clémence
André Gabriel (AC)
April Maurice L. (AC)
Arbez Micheline
Arnaud Gérald (AC)
Aubin Leonce (AC)
Auger Gerard et Lucie (AC)
Auger Maurice (AC)
Ayotte Gisele (AC)
Balcaen Hubert (AC)
Balcaen Jean (AC)
Balcaen Maurice (AC)
Beaudette Denis et Jacqueline (AC)
Beaudette Gilbert D. (AC)
Beaudette Karine (AC)
Beaudry-Ferland Lorette (AC)
Beaulieu Huguete (AC)
Belisle Soeur Diane
Bellehumeur Thérèse
Benoist-Martin Marie
Benoit Richard et Lucille
Bérault Eveline
Berthelet Yves et Carolyn
Bertrand Alexis (AC)
Bi[illegible] Louise
Bisson Laurent A. (AC)
Bisson Raymond et Lorraine (AC)
Bissonnette Rosemarie
Blais Mlle Helene (AC)
Blay Jacqueline (AC)
Bocquel Bernard (AC)
Bouly Jean-Paul (AC)
Bouly Marc (AC)
Boisjoli Georges et Alice
Boissonneault Gilbert (AC)
Boisvert Lorraine
Boisvert Normand et Leonie
Boisvert Yvette (AC)
Bonin Gilles et Hudon, Lise
Boucher Alain A. (AC)
Boucher Daniel (AC)
Boucher Marc (AC)
Boucher Michel (AC)
Boulet Gérard et Annette
Boulianne Guy (AC)
Bourgeois-Law Dr. Gisèle
Boutin Léonard et Denise (AC)
Bradet Constance (AC)
Brin Colette (AC)
Brin Edna (AC)
Brodeur Denis (AC)
Bruyère Dollard
Bulger Patrick et Hélène (AC)
Bédard Armand (AC)
Bélanger L'abbé Bernard
Bérard Chantal (AC)
Cadieux Sylvia
Caisse populaire de St-Boniface
Campeau Aurèle et Louise
Campeau M. L'abbé Robert
Carrière Jeanne
Carriere Jeannette (AC)
Caswell Denise
Cénérini Norbert et Henriette (AC)
Centraide (United Way)
Centre culturel franco-manitobain
Champagne Germain et Jeannine
Champagne Madeleine
Chappellaz Denis et Odile
Chaput Arthur
Chaput Lucien (AC)
Charrière Léo et Louise
Charriere Pauline (AC)
Chartier Richard (AC)
Chevaliers Colomb St Nortert
Chavaliers Knights 7972 Holy Redeemer
Clément Gerald et Helene (AC)
Clément Raymond (AC)
Collet Normand
Comeault Gilbert J.
Comeault Marcel et Simone
Coopers & Lybrand
Cormier Priscille Mlle
Courcelles Jean Paul et Patricia (AC)
Couture Denis
Couture Leo
Dandeneau David et Huguette
Dandeneault Conrad
Daoust Madeleine
De Margerie Guy
Degagne Lorette
Delaquis Lorraine de Delaronde Rose L. (AC)
Deniset Rachel (AC)
Deniset Bernier Abbé Maurice (AC)
Desaulniers Maxime (AC)
Desaulniers Paulette (AC)
Desaulniers Leona (AC)
Desjardins Laurent
Desjardins Patricia
Desorcy Laurette
Desrochers Raymond (AC)
Desrosiers Joanne
Dionne Gerard (AC)
Dorge Claude (AC)
Dorge Dianne (AC)
Dorge Jacques (AC)
Druwe Georges et Simone (AC)
Druwé Louis (AC)
Druwé Suzanne (AC)
Dubois Roger et Agnès (AC)
Dubé Jeannine et Gilbert (AC)
Dubé Laurent et Gertrude (AC)
Dubé M. et Mme Albert (AC)
Duclos P.M.
Dufault Alphonse
Dufault Gabriel J. (AC)
Duhamel Marie
Dumaine Joanne
Dupont Catherine
Dupont Edgar et Rolande Bélanger
Dupont Ephrem
Dupuis Henri (AC)
Dureault Vincent (AC)
Durocher Gabriel (AC)
Duval Léa
Duval Richard et Hélène
Fed. des Caisses populaires MB
Ferland Laurette
Ferraris Norman (AC)
Ferré Marcel et Eugenie
Filles de la Croix
Fisette Hélène et Mark
Flood Louise (AC)
Fordart Firmin (AC)
Fontaine Léon et Rita (AC)
Fontaine Martial (AC)
Fontaine René et Colette (AC)
Fortier Alfred (AC)
Fortier Clement J. et Yvonne (AC)
Fortier Jacqueline (AC)
Fortier Wilfrid et Cécile
Fréchette Angèla (AC)
Fréchette Gilles (AC)
Fréchette M. L'abbé Albert (AC)
Fréchette A. et Gagné, R.
Fredette Marguerite (AC)
Freynet Edgar
Freynet Lucile
Freynet Michelle (AC)
Freynet Yolande
Gaboneau Antoine (AC)
Gagnon Gérard A. (AC)
Gagnon Yvette
Gagné L'abbé Pierre
Gagné Charles (AC)
Gagne J.-Paul et C. Gagné-Freynet (AC)
Gagné Natalie et Prieur Marc (AC)
Garand Isabelle (AC)
Gareau Flora (AC)
Gaudry Jean (AC)
Gaudry Neil et Léona
Gauthier Simon (AC)
Gauthier Maurice et Thérèse (AC)
Gautron Denis et Evelyne (AC)
Gautron Ernest (AC)
Gervais Michelle et Chamberland, R. (AC)
Giasson Edouard et Jeannine
Gimenez Laurent (AC)
Gisiger Jean J. (AC)
Golis Madeleine (AC)
Gosselin Elisa
Gosselin Regis et Jacqueline (AC)
Goulet Agnès (AC0
Gravel Deny (AC)
Grenier Georges et Marie-Anne (AC)
Grouette Leo
Guay Thérèse
Guénette Jean-Paul et Lucille (AC)
Guénette Lucien
Guénette Bernard et Diane
Guénette-Lavigne Debbie (AC)
Guertin Michael et Lynne
Guertin Implements a/s Micheal Geurtin
Guyot Gérard J. et Hélène
Hague Robert E. (AC)
Hamelin Lise (AC)
Hawley Michelle
Houde Céline A. (AC)
Huberdeau Emile et Elaine (AC)
Hébert Muriel et Jean (AC)
Jalbert Marie Ange et Thérèse
Jean Gerard (AC)
Joubert Guy (AC)
Jourdain Guy R. (AC)
Joyal Noel (AC)
Joyal Simone
Joyal-Oldenburg Monique
Jubinville Marc (AC0
Kenny Dennis J.
Kindret William
King Louise
Kirouac Georges (AC)
Kirouac Rolande (AC)
Knights of Columbus
Knights of Columbus Transcona Council
La Coste Agnès
Labelle Anna (AC)
Labossiere Denis
Labossiere Gerald (AC)
Labossiere Gilles (AC)
Labossière Père Gérald (AC)
Labossière Renee-France
Labossiere Denis
Lacerte Ghislaine (AC)
Lachiver Michel (AC0
Lacoste Monique (AC)
Lafleche Charles (AC)
Lafond Paulette
Lafond Raymond et Madeleine (AC)
Lafrenière Robert et Rachel (AC)
Lambert Charlotte et Bernard
Landreville Jeanne (AC)
Landry Adrien
Lauthier Sylviane (AC)
Laroche Christian (AC)
Laroch Nicole (AC)
Laroche Regean (AC)
Larocque David (AC)
Laurencelle Alfred J. (AC)
Laurencelle Louis R. (AC)
Laurencelle Yvette
Laurendeau Rachel (AC)
Laurin Armand et Marcelle
Lavack Philippe et Jacqueline
Lavallee Claire et Calude (AC)
Lavoie Cecile
Lavoie Marc (AC)
Le Dorze Philippe et Bouly, Carmelle
Le Gal Denis et Berthe
Le Gal Simone
Leblanc Charles
Leclercq Diane (AC)
Legal Marc et Colette (AC)
Legras Andre
Lemay Pierre et France (AC)
Lemoine Guy
Lemoine Doris

Lemoing Louis et Antoinette
Les Amis de Valade inc.
Lesage Gilles (AC)
Lessard Roland (AC)
Létourneau Léo et Lorraine (AC)
Loiselle Lucien (AC)
Loiselle Lucienne (AC)
Lussier Cécile
Lécuyer Denise (AC)
Lécuyer Gérard et Irène (AC)
Lécuyer Marcel et Rita (AC)
Lécuyer Ronald (AC)
Lécuyer-Hutton Michèle (AC)
Mac Donald M. et Mme T.M.
Maguet Paul (AC)
Mahé Irène
Malo Gabrielle
Manaigre Alfred (AC)
Marchldon Luc et Jeannette (AC)
Marcoux Paul (AC)
Marion Denis et Léonne
Martin Jeannette
Massicotte Rachel (AC)
Maurice Lucille A. (AC)
Mcdonald Michel et Claudette (AC)
Methot Rachel (AC)
Michaud Alphonse et Denise
Missionnaires Oblates
Molgat Christian (AC)
Molgat Dr. André et Luce
Molgat Ernest (AC)
Monnin Alfred M. et Denise (AC)
Monnin Marc (AC)
Monnin Michel (AC)
Morier Guy
Morier Paul L.
Morin Nicole (AC)
Morin Yvonne
Mulaire Mariette (AC)
Mulaire Monique (AC)
Muller Joe et Suzanne (AC)

Neveux Gilles et Simone (AC)
Oblats de Marie Immaculée du Manitoba
Ouimet Rachel et Donald Saltis
Ousset Jean-Marc (AC)
Pantel Léo et Lorraine
Paquin Fernand et Yvonne (AC)
Paquin Robert et M. Frechette (AC)
Parent Imelda
Pelletier Noelie
Péloquin Emile (AC)
Pharand Cécile
Piché Lionel (AC)
Piché René G. (AC)
Picton Georges et Muriel
Plamondon Albert et Louise
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
Prairie Germaine
Préjet Liette (AC)
Prénovault Paul et Lafond. M.
Prieur Eugène R. (AC)
Prince Paul et Suzanne
Prud'homme Thérèse (AC)
Préfontaine Denise (AC)
Raval Mayur (AC)
Regnier Rachelle
Rémillard Denis et Mulaire, Lise (AC)
Rémillard Léo et Raymonde
Rémillard Marc et Aline (AC)
Rémillard Renald (AC0
Renaud Ruddick et Jacqueline (AC)
Résidence Durocher Sr J. M.
Rey Robert et Cécile (AC)
Riel Joseph et Jeanne (AC)
Riou Christian et Long Denise
Robert Léo et Diane (AC)
Robidoux Fabienne
Robidoux Roger J. (AC)
Robidoux-Kirzinger Madeleine
Rocan Abbé jean-Louis
Rocan Thérèse
Roch Louis et Délia

Rochon Jean Yves (AC)
Rosset Gilbert A. (AC)
Rouillard Pierre et Laurette
Roy Charles-E et Thérèse
Roy Ginette et Georges (AC)
Roy Guy L. et Hélène (AC)
Roy Jacqueline (AC)
Roy Laurent et Jeannette (AC)
Roy Louis et Noelle
Roy Monique (AC)
Rozière Gertrude
Ruest Albert(AC)
Sabourin Diane/René Perreault (AC)
Sabourin Dr. Georges (AC)
Sabourin Gilbert et Yvette (AC0
Sabourin Réal et Lise (AC)
Saurette Roland (AC)
Sauvelet Rose
Savard Gilbert R. (AC)
Savard Joelle M. (AC)
Sherwood Paul (AC)
Simard Annette
Simard Hélène
Simard Raymond (AC)
Smith Donald (AC)
Smith Richard (AC)
Soeurs De St-Joseph/Hyacinthe
Soeurs Grises du Manitoba
Soeurs Sts Noms Jésus et Marie
Soeurs du Sauveur
Speliers Louis
St-Hilaire Armand et Noella (AC0
St-Hilaire Joseph et Irène
St-Vincent Lucien (AC)
Teffaine Rhéal Emile
Teillet Léo V. (AC)
Tessier Gary (AC)
Tétrault Joseph
Therrien Maurice et Diane (AC)
Thioux Jacqueline et Lucien
Thuot Raymond

Théberge Raymond (AC)
Togneri Véronique et H. Gernier (AC)
Touchette Normand (AC)
Tougas Donald (AC)
Tougas Janine (AC0
Tougas Jeanne
Touzin Marcel
Tremblay François (AC)
Trudel Luc et Hélène (AC)
Trudel Maurice et Norma (AC)
Turenne Bernard (AC)
Turenne Denis
Turenne Gérald et Lorraine (AC)
Turenne Yvonne (AC)
Turgeon L.
Valcourt Rita L. (AC)
Vermette Albert et Mary
Verrette Michel (AC)
Vigier Claude M.

Merci
de votre appui.



Merci

à tous ceux et celles qui contribuent via Centraide, par l'entremise de déductions salariales, ainsi qu'à tous ceux et celles qui contribuent de façon ANONYME.

REMERCIEMENTS SINCÈRES

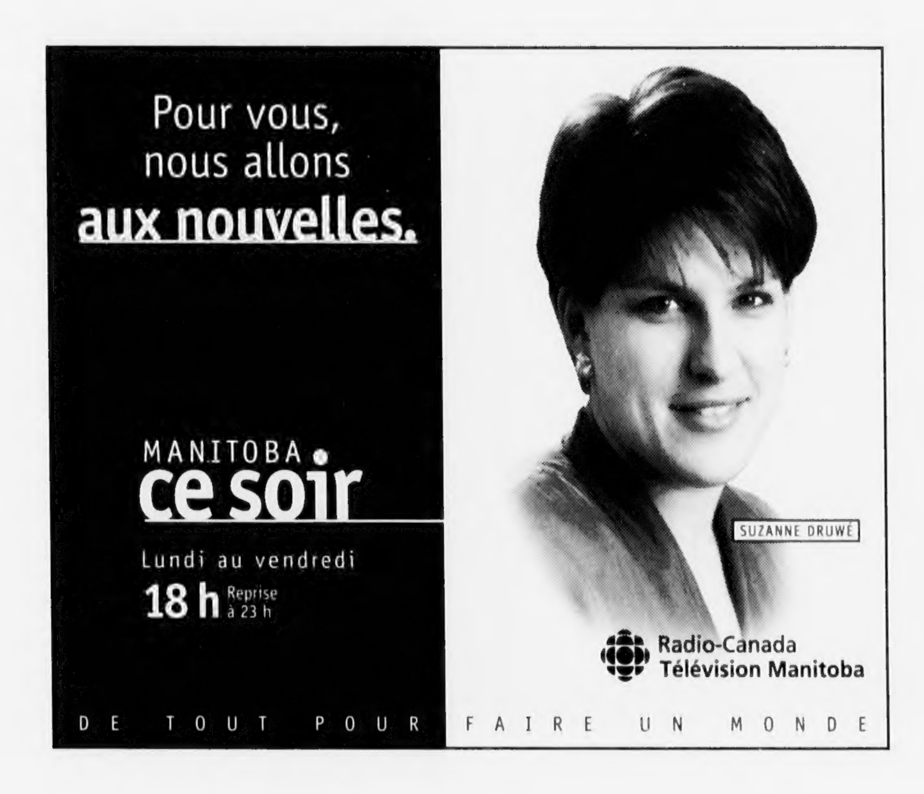
Merci aux Commanditaires de Not' Bye Bye '96

Société Radio-Canada
Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Caisses Populaires du Manitoba
CanWest Global Communications
Salon Mortuaire Coutu
Manitoba Telephone System
Greyhound Air
Sound Art Productions

Merci aux caisses populaires du Manitoba qui ont appuyé la campagne publicitaire de Francofonds en commanditant les annonces dans La Liberté

N'oubliez pas Francofonds dans votre testament!

340, boulevard Provencher, pièce 242, Saint-Boniface (MB) R2H 0G7
Téléphone : 204-237-5852 Télécopieur : 204-233-3324


Pour vous,
nous allons
aux nouvelles.
MANITOBA
ce soir
Lundi au vendredi
18 h Reprise à 23 h
SUZANNE DRUWÉ
Radio-Canada
Télévision Manitoba
DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

